

ECOLE INTER-ETATS
DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES

ANNE 1978

N° 13

L'ELEVAGE CENTRAFRICAIN :
SITUATION ACTUELLE
ET PERSPECTIVES D'AVENIR

THESE

présentée et soutenue publiquement le 16 décembre 1978
devant la Faculté de Médecine et de Pharmacie de DAKAR
pour obtenir le grade de DOCTEUR VETERINAIRE
(DIPLOME D'ETAT)

par

GRENGBO SANZIA-SAZIN René
né le 27 mars 1947 à BANGASSOU

PRESIDENT DU JURY : Professeur François DIENG
de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de DAKAR

LISTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT
POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 1978-1979

I - Personnel à plein temps

- | | |
|---|---------------------------------|
| 1 - PHARMACIE-TOXICOLOGIE | |
| L...PINAULT... | Professeur |
| 2 - PHYSIQUE MEDICALE-CHIMIE BIOLOGIQUE | |
| N..... | |
| 3 - ANATOMIE-HISTOLOGIE-EMBRYOLOGIE | |
| Charles Kandi AGBA | Maître-assistant |
| Pascal LENORMAND | V.S.N. |
| Germain SAWADOGO | Moniteur |
| Soumana Abdoulaye GCURO | Moniteur |
| 4 - PHYSIOLOGIE-PHARMACODYNAMIE-THERAPEUTIQUE | |
| Alassane SERE | Maître de Conférences Agrégé |
| 5 - PARASITOLOGIE-MALADIES PARASITAIRES-ZOOLOGIE | |
| N..... | Professeur |
| Pierre Maurice TRONCY | Assistant |
| VERCRUYSSSE | Assistant |
| 6 - HYGIENE ET INDUSTRIE DES DENREES D'ORIGINE ANIMALE | |
| N..... | Professeur |
| Malang SEYDI | Assistant |
| Amen Yawo HADZI | Moniteur |
| 7 - MEDECINE ET ANATOMIE PATHOLOGIQUE | |
| N..... | |
| 8 - REPRODUCTION ET CHIRURGIE | |
| Papa El Hassan DIOP | Assistant |
| Yves LOBJOY | V.S.N. |
| Oumatou DAWA | Moniteur |
| 9 - MICROBIOLOGIE-PATHOLOGIE GENERALE-MALADIES CONTAGIEUSES ET LEGISLATION SANITAIRE | |
| Jean CHANTAL | Professeur |
| Justin Ayayi AKAKPO | Maître-assistant |
| Pierre BORNAREL | Assistant de Recherches |

10 - ZOOTECHNIE-ALIMENTATION-DROIT-ECONOMIE

| | |
|-----------------------|------------------|
| Ahmadou Lamine NDIAYE | Professeur |
| Balaam FACHO | Maître Assistant |
| G. COUSINARD | Assistant |

II - PERSONNEL VACATAIRE

PHYSIQUE-CHIMIE

Raymond PAULIN : Biophysique - Maître de Conférences, Fac. Méd.
et de Pharmacie

René NDOYE : Chargé d'Enseignement - Fac. Méd. et de Pharmacie

Moussa FADJARA : Biophysique - Assistant " "

Mme Elisabeth DUTRUGE : Biochimie - Maître-Assistant - Fac. de
Méd. et de Pharmacie

Bernard LANDRIEU : Biochimie - Assistant

AGRONOMIE

Simon BARRETO : Maître de Recherches - O.R.S.T.O.M.

BIOCLIMATOLOGIE

Cheikh BA : Maître-Assistant - Faculté des Lettres

BOTANIQUE

Guy MANYNART : Maître-Assistant - Faculté de Médecine et de
Pharmacie

DROIT ET ECONOMIE RURALE

Mamadou NIANG - Chercheur à l'IFAN

ECONOMIE GENERALE

N.....

III - PERSONNEL EN MISSION (Prévu pour 1978-1979)

ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Mlle Monique WYERS - Maître de Conférences - E.N.V. Alfort

PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES ET MEDICALES

J.P. BRAUN - Maître-Assistant - E.N.V. - Toulouse.

CHIRURGIE

Jean LENIHOUANNEN - Maître de Conférences - E.N.V. - Lyon

MEDECINE

R. MORAILLON - Professeur - E.N.V. - Alfort.

PATHOLOGIE DU BETAIL

J. ESPINASSE - Professeur - E.N.V. - Alfort.

DENREOLOGIE

Ch. LABIE - Professeur - E.N.V. - Toulouse.

JE DEDIE CE TRAVAIL

A TOI MA MERE,

toi qui a été pour tes enfants une vertu de courage et d'amour. Tu t'es dépensée sans compter pour nous élever.

Trouve ici le témoignage de ma reconnaissance et de mon amour filial sincères.

A MON PERE,

tu as su très tôt nous diriger vers l'école, nous avons suivi ton conseil et nous avons réussi.

Repose en paix.

A MES FRERES ET A MES SOEURS,

pour l'amour qui doit nous unir.

A MON EPOUSE MARIE-LOUISE,

pour les moments difficiles que nous avons partagés ensemble.

Tu as été mon grand support moral et le secret de ma réussite.

A MON FILS STEVE,

que ce travail te serve d'exemple à toi et tes futurs frères et soeurs.

A MES NEVEUX ET NIECES,

en espérant que vous ferez mieux que votre oncle.

AUX FAMILLES ZARAMBAUD et BANGAZONI,

pour l'aide morale et matérielle que vous m'avez toujours apportée.

A SON EXCELLENCE, Monsieur l'Ambassadeur de

l'Empire Centrafricain au Sénégal et Madame NDOTAH

pour votre gentillesse et votre participation à ma thèse.

A Maître NGUEREKATA et sa famille

pour votre hospitalité et votre amitié.

A Monsieur NGOY-THA Emmanuel

en témoignage de notre amitié.

- *Au Professeur J. FERNEY, ancien Directeur de notre école.
Vous nous avez admis dans l'établissement malgré nos difficultés. Sincères reconnaissances.*

- *Au Professeur LOUSSE, Doyen de la Faculté de Médecine Vétérinaire de Bruxelles et à Madame HOFACK du service social.
Vous nous avez aidé et soutenu même quand nous n'étions plus étudiant dans votre école. Sincères reconnaissances.*

- *Au Docteur Vétérinaire POULOGOU Ambroise, Directeur de l'Elevage.
Pour votre collaboration et votre amitié.*

- *Au Docteur BAYA et sa famille, pour votre aide et l'amitié qui nous unit.*

- *Aux Docteurs DOUMA et EREPE, en souvenir des moments passés ensemble.*

- *Au Docteur MAGRONDI, son épouse et ma filleule Sonia. Plus que l'amitié, la fraternité nous unit.*

- *Au Professeur BASSIA et son épouse, en témoignage de nos sincères liens d'amitié.*

- *Au Docteur Vétérinaire ALOGNINOVA et sa famille, pour notre amitié.*

- *A tous les vétérinaires et cadres de l'élevage Centrafricains, pour le développement de l'élevage de notre pays.*

- *A l'Association Nationale des Eleveurs Centrafricains (ANEC) et à son Secrétaire Général, votre aide a été déterminante pour notre réussite. Nous resterons toujours le vétérinaire à votre disposition.*

- *Au Peuple Centrafricain pour son développement et son bonheur.*

- A notre Président de thèse,

Monsieur le Professeur François DIENG,

vous nous avez fait le grand honneur d'accepter de présider le jury de notre thèse,

hommages respectueux et reconnaissants.

- A Monsieur le Professeur GIONO-BARBER,

vous avez accepté de faire partie de notre jury, votre sens du travail et de la justice nous ont toujours séduit.

Hommages reconnaissants.

- A Monsieur le Professeur Samba DIALLO,

vous avez accepté, malgré vos multiples obligations, de faire partie de notre jury.

Hommages reconnaissants.

- A Monsieur le Professeur L. PINAULT,

vous avez accepté avec spontanéité et joie de faire partie de notre jury.

Hommages reconnaissants.

A NOTRE MAITRE,

Monsieur le Professeur Ahmadou Lamine NDIAYE,

Directeur de l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaire de DAKAR.

Votre rigueur, votre sens de justice et votre méthode de travail nous ont frappé dès notre arrivée dans l'établissement. Ces qualités nous ont spontanément rapproché de vous. Vous avez toujours compris nos problèmes et avez œuvré à leur résolution. Ce modeste travail en est la preuve.

Veillez y trouver le témoignage de notre profonde admiration et de notre reconnaissance.

"Par Délibération, la Faculté et l'Ecole ont décidé que les opinions émises dans les dissertations qui leur seront présentées, doivent être considérées comme propres à leur auteur et qu'elles n'entendent leur donner aucune approbation, ni improbation".

-- INTRODUCTION --

PRESENTATION DE L'EMPIRE CENTRAFRICAIN

A -- HISTOIRE :

Le territoire Centrafricain, lieu de refuge de plusieurs peuples d'Afrique Centrale, est habité depuis des siècles. Mais il n'échappa pas à l'esclavagisme.

Dès le XIXe siècle, cette terre attirait les chasseurs d'esclaves : au Nord ce sont les sultans, à l'Ouest ce sont les Lambidé Foulbés et à l'Est les seigneurs marchands du Haut Nil. Le centrafricain n'était qu'une marchandise recherchée par les commerçants européens, riches armateurs qui les envoyaient travailler dans les plantations de coton et de canne à sucre aux Etats-Unis, à Cuba et au Brésil. Puis vint la colonisation de ce territoire appelé Oubangui-chari. Des comptoirs et concessions s'y installèrent. Ils amenèrent avec eux les servitudes du portage, les facheuses contraintes de la cueillette, les excès et les durs travaux dans les plantations et les mines. Ce qui obligeait les populations à fuir les grands axes. A la première guerre mondiale l'Europe paraît définitivement installée en Afrique. Pour payer la guerre et favoriser les industries européennes, les colonies durent travailler très dur.

Vint ensuite la deuxième guerre mondiale avec le ralliement de l'Afrique Centrale à De GAULLE, donnant à ce dernier une assise territoriale sur notre continent. La France sortit très affaiblie de cette guerre, elle devait faire des efforts de reconstruction. Le poids de la gestion des colonies se faisait sentir. En même temps des courants d'idées, des mouvements d'émancipation naissaient dans le monde. Les Etats-Unis, et l'Union soviétique, grands vainqueurs de la guerre, l'Organisation des Nations-Unis accélèrent la décolonisation. Le syndicalisme fut une force

nouvelle qui eut son importance. Pour l'Oubangui-Chari, Barthé-
lémy BOGANDA joua un grand rôle : premier prêtre oubanguien or-
donné en 1938, il quitta les ordres en 1946 et se fit porte-paro-
le du mécontentement rural. Il dénonçait tous les abus du régime
administratif et économique local. Il créa un parti politique
qu'il voulait libre de toute attache avec les partis métropolitains.
Il rêvait de l'étendre à tous les Noirs d'Afrique. Le Mouvement
Social d'Afrique Noire (MESAN) avait volontairement une consonan-
ce messianique.

En 1956 BOGANDA était élu Maire de Bangui, il deviendra
Président du Grand Conseil de l'AEF l'année suivante. En juillet
1958, il faisait voter par l'Assemblée une motion réclamant l'in-
dépendance totale. Il espérait que l'ancienne AEF accèderait grou-
pée à cette indépendance. Mais c'est la mort dans l'âme qu'il fut
contraint, le 1er décembre 1958 de proclamer une République Cen-
trafricaine réduite au simple territoire de l'Oubangui-Chari. Il
n'aura même pas le temps de mettre en place les structures du
nouvel Etat autonome ; il trouva la mort le 29 Mars 1959 dans une
catastrophe aérienne.

Après la mort de BOGANDA, David DACKO, alors Ministre
de l'Intérieur devint chef de l'Etat. Très vite, un désaccord le
sépara des autres qui formèrent un parti d'opposition. Il proclame
l'indépendance le 13 Août 1960 et érige le MESAN en parti unique.

La vie politique du pays fut marquée par le regroupement
des syndicats en un syndicat national unique.

Des problèmes intérieurs minaient le jeune Etat Centra-
fricain : Préfets, parlementaires et dignitaires du MESAN se ren-
voyaient mutuellement les accusations de corruptions et de détour-
nements. La ponction fiscale atteignait un taux élevé.

C'est dans cette atmosphère de mécontentement, de détour-
nement de deniers publics et de faiblesse du pouvoir qu'advint le

coup d'Etat du 31 Décembre 1965, qui porta au pouvoir le Colonel Jean-Bedel BOKASSA alors chef d'Etat-Major. Dès les premiers jours, le Président BOKASSA dissolvait l'Assemblée Nationale, le Conseil Constitutionnel, le Conseil Economique et Social, il abrogeait la Constitution.

L'acte constitutionnel numéro 1 habilitait le **Prési-**dent de la République à gouverner par ordonnances et décrets ayant force de lois. Le gouvernement constituait l'organe suprême qui réglait les affaires importantes du pays.

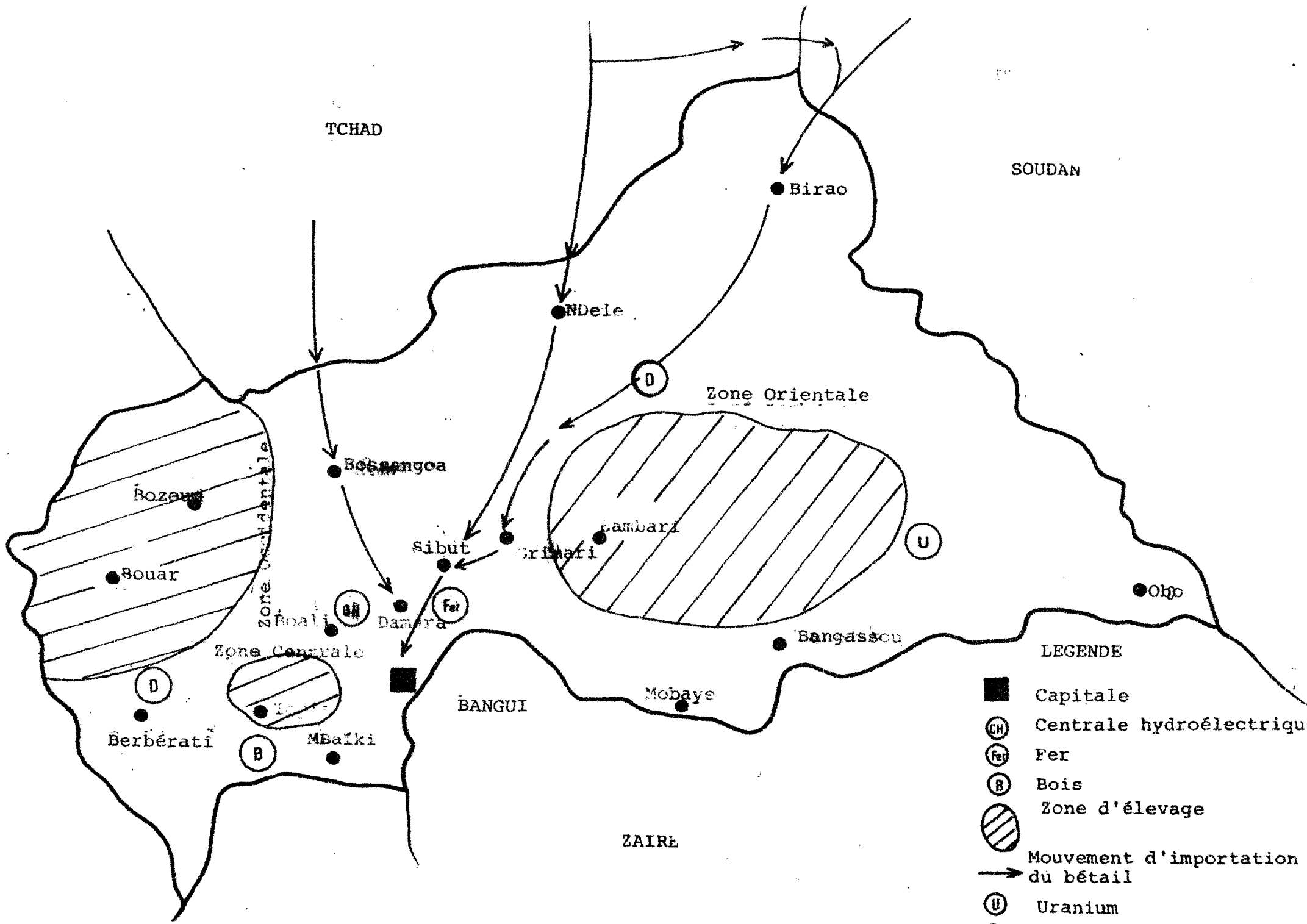
Le 4 Décembre 1976, la République fut transformée en Empire. Le Maréchal BOKASSA devint Empereur BOKASSA 1er. Il fut couronné et intronisé le 4 Décembre 1977.

Avec l'Empire, certaines institutions furent remises en vigueur : la Cour Suprême avec le Conseil Constitutionnel, la Cour des comptes, le Conseil administratif et le Conseil judiciaire, le Conseil économique et social fut réinstauré. Le Parti Unique est doté d'un bureau politique qui doit diriger et surveiller la politique du pays. Un parlement est prévu dans la nouvelle Constitution. L'Empereur règne, le Premier Ministre gouverne.

CAMEROUN

TCHAD

SOUDAN



LEGENDE

- Capitale
- ⊙(CH) Centrale hydroélectrique
- ⊙(Fer) Fer
- ⊙(B) Bois
- ⊙(U) Zone d'élevage
- ➔ Mouvement d'importation du bétail
- ⊙(U) Uranium

BANGUI

ZAIRE

Berberati

Mbaïki

Boali

Bouar

Bozoum

Bossangoa

Sibut

Ndele

Bangassou

Mobaye

Bambari

Birao

Obo

Zone Orientale

Zone Centrale

Zone Occidentale

B - GEOGRAPHIE :

L'Empire Centrafricain est un pays continental. Il est entouré de cinq pays : le Soudan à l'Est, le Cameroun à l'Ouest, le Tchad au Nord. Au Sud, il fait frontière avec le Zaïre et le Congo. L'Océan Atlantique est la mer la plus proche. Il se trouve à 500 km à l'Ouest.

La structure du sol est faite d'un vieux socle précambrien. Le pays appartient entièrement à la zone chaude intertropicale. La climatologie Centrafricaine est commandée par deux zones de haute pressions :

- Une zone de haute pression localisée sur l'Afrique du Nord-Est, c'est l'anticyclone de Lybie. Ce dernier provoque un mouvement d'air d'origine boréale, chaud et sec, l'harmattan. En cette période, les températures sont très élevées dans la journée et basses la nuit (44°C le jour, 3°C la nuit).

- Une zone de haute pression centrée sur l'Atlantique, c'est l'anticyclone de Sainte-Hélène qui amène l'air d'origine australe chargé d'humidité : la mousson.

L'harmattan et la mousson déterminent deux saisons distinctes : la saison sèche et la saison des pluies.

La végétation qui mérite une mention particulière car elle conditionne l'agriculture et l'élevage, nous y reviendrons dans les chapitres ultérieurs.

L'Empire Centrafricain est un territoire vaste de 620 000 km² avec 3 050 000 habitants. Les données démographiques du pays sont imprécises : le taux de natalité est proche de 5 pour 100 variable suivant les régions. Le taux de mortalité serait de 2,5 pour 100. L'Empire Centrafricain est un pays jeune où les jeunes de moins de 15 ans forment 40 pour 100 de la population, tandis que les vieux de plus de 60 ans sont dans une proportion de 50 pour 100. Cette population est inégalement répartie. Les régions les plus peuplées sont

le Nord-Ouest, la Lobaye et le Centre-Est.

La Nation Centrafricaine est faite d'un assez grand nombre de groupes ethniques : Gbaya, Banda, Zandé, Nzakara, Yakouma, Ngbaka. Il faut y ajouter les groupements tchadiens et islamisés, et surtout deux groupes particuliers de par leur origine et leur mode de vie : les pygmés en forêts et les Mbororos pasteurs.

Tous ces groupes, variés dans le détail, présentent un grand nombre de traits communs : même famille linguistique et souvent coutume voisine. Aujourd'hui, ils sont encore mieux unis par une langue nationale, le Sango, parlé dans tout le pays.

L'économie Centrafricaine est dominée par le secteur agricole qui assure plus de 80 pour 100 des recettes d'exportation et représente les moyens de subsistance de 90 pour 100 de la population.

Les ressources naturelles sont nombreuses et variées. Elles sont limitées dans leurs exploitations par les moyens financiers et l'éloignement des ports maritimes :

- Le diamant représente 35 pour 100 de la valeur des échanges extérieurs de l'Empire. L'aire de prospection s'étend sur plus de la moitié du pays.

- L'uranium, après quelques difficultés qui ont retardé sa mise en valeur, est exploitée actuellement dans l'Est du pays.

- Des gisements de fer à haute teneur existent dans la région de Damara. Les réserves sont estimées à plus de 3 500 000 tonnes.

Les ressources énergétiques sont immenses : deux centrales hydro-électriques fournissent l'électricité au pays mais cette énergie est sous-exploitée parce qu'il manque d'industries.

La plus importante activité industrielle est l'industrei textile qui donne naissance à d'autres industries de finition.

Le commerce Centrafricain est fondé sur l'exportation des matières premières brutes ou faiblement transformés (diamant, café, bois) et l'importation de produits industriels de faible poids,

mais de forte valeur monétaire. Son produit national brut (PNB) est voisin de 60 milliards de francs.

L'analyse des exportations et importations montre que le trafic commercial est considérablement perturbé chaque année par les étiages que subit l'Oubangui en saison sèche et par le mauvais état des routes en saison des pluies.

L'organisation du commerce de distribution intérieure est assez simple : des maisons françaises, portugaises et libanaises, installées à Bangui importent les marchandises de l'étranger. Ces marchandises sont ensuite acheminées vers les provinces pour les commerçants locaux et musulmans par des multiples intermédiaires.

Le ramassage des produits agricoles **est** assuré par les sociétés nationales ou d'économie mixte.

Dans ce bref aperçu que nous venons de faire il reste une activité économique : l'élevage qui est le sujet de notre travail. Nous allons l'examiner avec plus de détails.

PREMIERE PARTIE

LE CADRE DE L'ELEVAGE

CHAPITRE I - DONNEES GENERALES

A - LES DEBUTS DE L'ELEVAGE CENTRAFRICAIN :

On ne peut parler d'un sujet comme l'élevage Centrafricain sans en avoir fait l'historique. En effet, en dehors des poulets et des chèvres qu'on rencontre dans les villages, l'élevage du gros bétail est d'introduction récente dans le pays. C'est en 1914, que des pasteurs camerounais, pour échapper aux réquisitions allemandes ont découvert les pâturages Centrafricains. Ils n'ont néanmoins pas pu s'installer à cause de l'attitude des sédentaires. La guerre finie, ils reprirent le chemin du retour. Les premières migrations réelles ont commencé vers 1926 par les Foulbés qui tentaient d'échapper aux brimades de certains Lamidés. En 1932, les Bororos suivirent, et quelques dizaines de milliers de têtes de bétail peuplaient l'Ouest du pays. Un vétérinaire est alors envoyé dans le territoire en 1928, en 1933 il crée et organise le service de l'élevage.

Des projets d'élargissement de la zone furent élaborées compte tenu du flux d'éleveurs. Malheureusement les difficultés pour franchir les galeries forestières étaient énormes. Les risques étaient jugés trop grands car l'influence de la trypanosomiase commençait à se faire sentir.

En 1937, les Bororos du Cameroun et du Nigéria fuyant leurs chefs traditionnels et les impositions, vinrent augmenter le flux. Le territoire comptait déjà 60 000 bovins. Ironie du sort, une épidémie de peste éclata au début de 1938, venant du Tchad, décimant une grande partie du cheptel, ce qui provoqua un mouvement de panique parmi les éleveurs. Des déplacements incohérents et désordonnés rendirent les contrôles sanitaires impossibles. L'épidémie fut jugulée en 1939, alors que certains éleveurs avaient franchi les frontières du Cameroun. Ils ne revinrent qu'en 1940, avec 30 000 bovins, assurés que le calme était revenu.

1939 est aussi l'année de la première migration des pasteurs vers l'Est du pays. Un troupeau de 1200 têtes effectua le premier voyage. 30 000 suivirent en 1940, 4500 en 1941 et 25 000 en 1942, allant jusqu'à Alindao et Mobaye.

Depuis lors, la situation s'est stabilisée, le service de l'élevage s'est organisé pour permettre le bon développement du cheptel.

B - LES DEUX PERIODES DE L'ELEVAGE CENTRAFRICAIN :

L'élevage Centrafricain connaît deux périodes qui marquent son histoire.

1 - Avant 1970

Depuis la création de l'élevage Centrafricain jusqu'à cette date un fait le caractérise : tout le service est entre les mains des vétérinaires expatriés.

Le service de l'élevage n'a jamais pratiqué une politique de formation des cadres supérieurs. Avant l'indépendance, la colonisation n'avait pas envisagé de former des vétérinaires autochtones. Les rares africains étaient formés sur le tas par les vétérinaires de l'administration coloniale pour les aider dans leurs tâches. Puis on créa une école d'infirmiers vétérinaires. Les plus instruits de ces infirmiers pouvaient prétendre à des stages dans les autres écoles d'Afrique Occidentale, notamment au Mali.

A l'avènement de l'indépendance, personne ne pensa à la formation des vétérinaires. Le service demeura une chasse gardée des vétérinaires français. On créa l'Institut Zootechnique de Fort-Lamy dans le cadre de la Fondation de l'Enseignement Supérieur en Afrique Centrale (FESAC), qui permet de former des cadres moyens appelés contrôleurs d'élevage d'un niveau technique valable. Le premier cadre supérieur fut un ingénieur agronome zootechnicien sorti des Universités Américaines. Le cercle des

vétérinaires français était tellement fermé que ce cadre n'aura jamais l'occasion de connaître les vrais problèmes du service. Il fut nommé Directeur Adjoint de l'Elevage mais était toujours tenu à l'écart. Quand le Directeur partait en mission ou en congé, il désignait un autre vétérinaire expatrié pour assurer l'intérim du service.

Le budget de l'élevage était proposé, géré par eux-mêmes sans qu'il leur soit demandé des comptes.

Pour leur rendre justice il faut préciser que le service de l'élevage était bien tenu. Les biens d'équipements ne manquaient pas. Les matériels de travail étaient constants et bien fournis. Les installations d'élevage, les stations, ranchs, bénéficiaient de conditions acceptables de travail. Le matériel roulant en nombre suffisant et bien entretenu. Les projets d'élevage étaient bien conçus et bien menés de sorte que les crédits et financements extérieurs étaient nombreux et suffisants. Un Office de Développement de l'Elevage (ODEL) assurait la commercialisation du bétail et de la viande. C'est dans cette atmosphère qu'intervient en 1970 la réforme agraire.

En 1970, le Gouvernement Centrafricain, devant les abus perpétrés par les cadres nationaux et étrangers (agriculture et élevage) travaillant pour le développement rural décida un certain nombre de mesures :

- Dissolution de tous les offices régionaux de développement (ORD et ODEL suspendu déjà avant) et des agences de développement sectoriel.

- Création de l'Office National de Commercialisation des Produits Agricoles (ONCPA).

- Nationalisation de tous les instituts français de recherches agronomiques et vétérinaires.

Ces mesures ont entraîné certaines conséquences :

REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE
D'AFRIQUE

Le départ précipité (48 heures) des expatriés a paralysé tous les services de l'agriculture. Les cadres nationaux n'étaient pas préparés. Les organismes de production furent sérieusement affaiblis. Les centres de recherches fermèrent leurs portes faute de chercheurs nationaux.

L'ONCPA, en raison des difficultés financières et de gestion ne réussit pas à fonctionner et cessa ses activités en 1974.

Le seul reproche que la postérité peut faire à cette réforme, c'est qu'elle a été trop brutale. Elle devait, en tenant compte de la situation et des abus, prendre des mesures pour éviter ces abus et créer un cadre convenable pour permettre une transition.

2 - Après 1970 :

Les vétérinaires expatriés partis, un vide notoire se fit sentir au sein de l'élevage. Le seul zootechnicien était chargé de réorganiser le service. Les centres vétérinaires, les Inspections d'Elevage et les Stations devaient revenir aux seuls Contrôleurs d'Elevage. Leur niveau d'études et leur formation technique bien que solides ne les avaient pas préparés à cette tâche. Tous les véhicules furent récupérés par le Ministère et redistribués dans tous les services. Les bâtiments de l'Elevage revinrent à l'Etat. La situation de l'Elevage s'est détériorée très vite tant sur le plan sanitaire que sur celui de la gestion des espaces pastoraux. Il n'y a plus de contrôle efficace de l'occupation des parcours et des mouvements du bétail à l'intérieur du pays. Les déplacements et mode d'utilisation des parcours sont avant tout dictés par l'opportunisme des pasteurs. Il fallait attendre 1971 pour voir le premier et dernier vétérinaire centrafricain sortir des Ecoles Françaises et rentrer au service de l'Elevage. Puis en 1972 quatre autres rentraient des Ecoles Soviétiques. Pendant ce temps le Tchad nationalisait l'institut de zootechnie,

nous privant ainsi de la formation de nos cadres moyens. L'Élevage à l'opposé de l'agriculture, n'a jamais été remis de ces maux, bien au contraire, sa situation s'aggrave. Les moyens manquent toujours. Pourtant les potentialités existent. Nous les étudierons au fur et à mesure du développement de notre étude.

C - LES POPULATIONS AUTOCHTONES ET LES BOROROS :

1 - Les groupes ethniques autochtones :

a) Origines et caractéristiques :

Les ethnies de l'Empire Centrafricain sont nombreuses et variées. Les originaires de la région sont surtout les Bantous situés le long de l'Oubangui et les Pygmées refoulés dans la forêt par l'arrivée des autres groupes. Une grande partie des peuples a migré du Soudan vers les terres plus pacifiques de l'Oubangui : ce sont les Bandas qui occupent l'Est du pays. Ceux-ci ont donné plusieurs sous-tribus. Les Gbayas sont venus du Nord et de l'Ouest. Toutes ces populations forment aujourd'hui une masse homogène, bien unie, parlant une langue vernaculaire : le sango qui constitue en même temps une langue nationale unique, chose rare en Afrique Noire.

b) Modalité d'utilisation des terres :

La population rurale est faite essentiellement d'agriculteurs sédentaires, regroupés en petits villages pouvant compter de vingt à cinquante cases, échelonnées le long des routes et pistes. Dans les voisinages immédiats de ces villages, les habitants font leurs cultures traditionnelles.

Le paysan sédentaire est attaché à sa terre qui est un patrimoine, mais seul l'Etat est propriétaire de cette terre. Le paysan ne vit que de l'usufruit. Il ne la quitte que pour des raisons qu'il juge graves. Un grand effort de regroupement a été entrepris par le gouvernement afin de faciliter la distribution

-12-

des services sociaux et permettre de meilleurs échanges et le développement de l'économie.

2 - LES BOROROS DE L'EMPIRE CENTRAFRICAIN :

a) Origine :

Certains Bororos racontent de la façon suivante l'origine de leur groupement :

"Il y avait une fois, dans un village, une fille si laide qu'aucun homme ne voulait d'elle. Un jour qu'elle lavait du linge à la rivière, le diable apparut et mis un terme à sa virginité. Elle accoucha d'un fils qui, venant du diable, fut repoussé de tout le monde. Devenu adulte, il alla à la rivière et appela le diable à qui il se plaignait de son état social. Le diable lui dit alors de s'éloigner de la rivière sans se retourner et de marcher, que sa fortune serait faite lorsqu'il se retournerait. Il fit ainsi qu'on le lui demanda. Il entendit derrière lui une sorte de piétinement de plus en plus fort. Finalement, ne pouvant retenir sa curiosité, il se retourna et vit un énorme troupeau de grands boeufs à grandes cornes qui sortaient un à un de la rivière. C'était sa fortune. La fortune des Bororos".

Les Bororos constituent la grande branche nomade des peuls d'Afrique Occidentale. Les vieux nomades prétendent que le nom Bororo aurait été donné aux peulhs nomades par les peulhs sédentaires au moment de leur séparation. En contre partie, les Bororos ont appelé les sédentaires "OUIACRI". Les Bororos de l'Empire Centrafricain sont certainement venus des territoires Nigériens. Ils étaient probablement l'élément pur des premiers Peulhs qui vinrent de l'Est, atterrirent au Fouta Toro et au Fouta Djallon.

On peut classer les éleveurs en deux groupes : les sédentaires et les nomades. Les éleveurs sédentaires sont peu nombreux. Ce sont généralement les haoussas, les Foulbés et quelques Bororos bien lotis, généralement des Ardos qui possèdent un

domicile et un pâturage fixes qu'ils conservent pendant toute l'année. Ils ont généralement abandonné la transhumance de saison sèche, ou la font faire par des bergers salariés qu'ils emploient.

La grande majorité des éleveurs est constituée de nomades qui occupent en saison des pluies un parcours, d'ailleurs variable d'une année à l'autre, et transhument en saison sèche. Ces derniers n'ont habituellement pas d'habitation permanente, ils déplacent leurs campements de paille (Waldé) au gré des mouvements de leur troupeau. La quasi totalité du cheptel Centrafricain est entre les mains de ces pasteurs Bororos qui sont moins de 3 pour 10 de la population totale Centrafricaine.

b) Les habitations :

Contrairement aux sédentaires autochtones, il n'existe pas de véritables villages Bororos. Le Bororo n'a pas de terre ancestrale en Empire Centrafricain ou il est attaché. Il ne construit même pas une maison fixe.

En saison sèche, c'est une succession de campements légers, avec des brins de paille, très souvent entourés de branches effeuillées supportées par des piquets afin d'empêcher que les troupeaux viennent s'y frotter.

La case de saison de pluie est la plus solide, elle est construite en quatre jours à peu près, exclusivement par les femmes. Couvrant en moyenne une surface circulaire de 3 à 4 mètres de diamètre, elle est sphérique et a souvent la forme d'une cloche terminée en pointe. Elle est bâtie solidement, possède une forte armature faite de branches pliées en demi-cercle et liées au sommet. Sur cette armature est posée une épaisse couche de paille. Souvent le lit du Bororo se réduit à une couche de paille limitée par des branches écorcées. Dans un coin une peau de veau séchée de préférence blanche mais pas acajou, destinée à servir de siège au visiteur de marque. Parfois, une sorte de caisse ou cantine isolée du sol par des branches pour éviter les termites, sert

-14-

d'abri aux quelques rares vêtements de cérémonies. Il y a toujours la petite cafetière émaillée qui sert à faire chauffer un peu d'eau ou à verser l'eau des ablutions avant la prière.

3 - LA VIE SOCIALE DANS LE MILIEU ELEVEUR :

L'enfant qui naît, reçoit sept jours après son baptême (indéri). On égorge un à quatre boeufs suivant la richesse des parents. On convoque toute la famille et on danse au son du petit tam-tam. Le prénom de l'enfant est choisi par le Maloum ou un lettré de la famille. L'enfant grandira et jusqu'à l'âge de sept ans, suivant le rang social du père, il va étudier le Coran et vers quatorze ans il subira l'examen du "DOHAHOU" qui lui donnera le titre de Maloum. Une grande fête est organisée à la fin de ces études. Entre sept et dix ans a lieu la circoncision. L'opération est effectuée par le père chez les Bororos, elle ne donne lieu à aucune manifestation. Dès l'âge de 15 ans le jeune Bororo peut se marier. Il est préférable que le jeune Bororo se marie jeune, pour échapper à tous les vices qui peuvent le tenter et le détourner de l'élevage. Ce mariage ne pourra se faire qu'à l'intérieur d'un même groupement, soit Djafoun, soit Wodabé. Il paraît qu'un Wodabé qui épouse une Djafoun doit, pour se purifier, ne manger que la nuit pendant quatre ans. Puis notre Bororo aura des enfants, les mariera, deviendra grand père, effectuera encore les transhumances annuelles. A la mort du Bororo, le Maloum fait sa toilette, le coiffe d'un grand bonnet pointu le corps étant enveloppé dans un tissu blanc, le cadavre est emporté sur une civière et enterré en brousse dans la journée même dans une fosse peu profonde. Par dessus le cadavre, on met des branchages et des feuilles et on forme un tumulis en terre.

Le Bororo est très indépendant, il n'admet que très difficilement un Chef dont il ne tient compte que lorsqu'il est dans une situation difficile, en palabre, et qu'il a besoin d'appui. La société Bororo repose sur la famille "Legnol". Le mot Légnol

rend mal le terme famille, il est plutôt proche du mot clan. On distingue deux groupements, les Wodabés et les Djafouns qui sont assez caractéristiques.

La coiffure des femmes Djafounes est essentiellement composée de deux grandes mèches latérales assez grêles et très longues descendant jusqu'à la poitrine et d'une sorte de chignon sur la nuque.

Chez les Wodabés, on trouve aussi deux mèches latérales mais courtes et larges, ne dépassant pas la mâchoire inférieure. Sur la nuque, il n'y a pas de chignon mais une sorte de grosse tresse allongée. Quant aux étoffes, elles sont choisies plutôt dans des teintes sombres par les Wodabés : engouement très net pour les étoffes à larges lignes blanches et bleues foncées. Les Djafounes préfèrent des teintes plus claires : marron, jaune, rouge.

Les danses, aussi sont différentes. Signalons seulement la danse pittoresque des hommes Wodabés déguisés en femmes et appelées "Guereoul".

Enfin il faut rappeler que les mariages entre les deux grands groupes ne sont en principe pas admis. Les familles sont dirigées par un Ardo, reconnu par l'Administration et le service de l'Elevage. C'est lui en principe qui règle les petits différends. L'Ardo décide du départ en transhumance, du choix du pâturage de saison humide. Cette organisation est constante chez les Foulbés mais théorique chez les Bororos. Il faut signaler aussi, dans la société Bororo, les "El Adji" qui sont revenus sanctifiés du pèlerinage à la Mecque. Ils en tirent un gros avantage moral et des profits matériels non négligeables en vendant de l'eau de la Mecque, des cailloux de la Mecque etc...

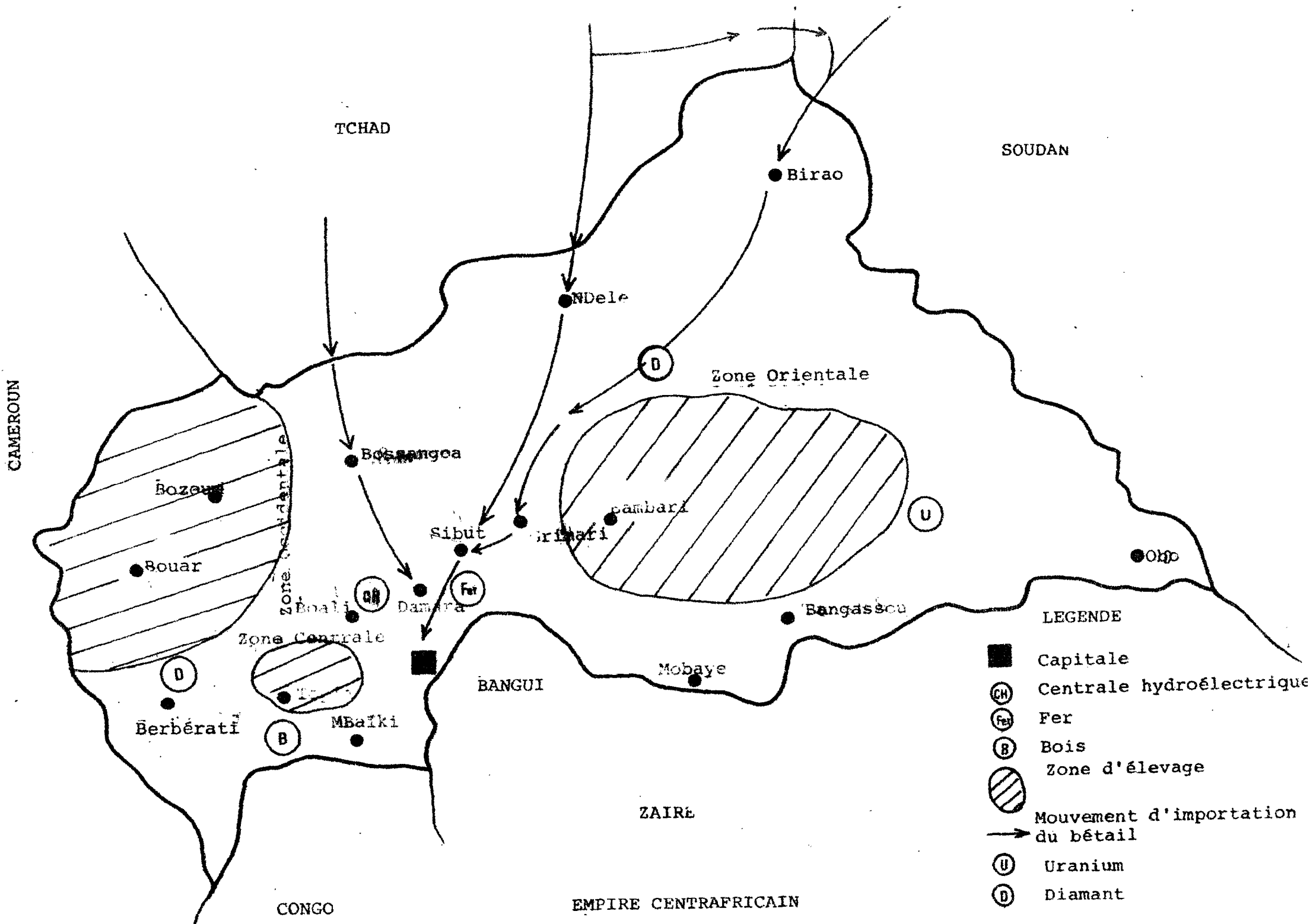
Une forme originale d'acquisition du bétail chez les Peulhs est constituée par le prêt "nanga-naï". Le prêteur confie au demandeur une vache pour un certain nombre de velages.

Quoiqu'il arrive, c'est au prêteur de respecter le contrat au point que l'animal prêté ne donne pas lieu en cas de mort à un paiement ou remboursement de la part de l'emprunteur. Ce dernier rembourse à la fin de l'opération une vache du même âge que celle qu'il avait empruntée. Parfois l'emprunteur demande une autre catégorie d'animal qui manque dans son troupeau. Ce prêt aux closes compliquées, joue un rôle considérable en permettant aux prêteurs trop pauvres pour s'acheter du bétail de se constituer un troupeau, de parer aux pertes dues aux épizooties et facilite la diffusion des meilleurs produits de l'espèce. Socialement il renforce les liens de parenté et crée de nouvelles obligations réciproques à l'intérieur et même à l'extérieur de la tribu.

c) Usage du bétail :

Traditionnellement, le nomade ne s'adonne pas à l'élevage pour la valeur marchande de l'exploitation de la viande de son bétail et il laisse plus d'une bête mourir de vieillesse. Généralement on dit que le Bororo fait un "élevage contemplatif". Il vit de l'usufruit de son troupeau et ne se résigne à vendre un animal que lorsqu'il envisage une dépense urgente et indispensable. Pour répondre à leur formule idéale, le troupeau devrait comprendre de nombreuses vaches laitières assurant la nourriture et le revenu quotidien, un ou deux taureaux étalons, le plus de boeufs possible pour constituer un "grenier de réserve" valorisable en certaines circonstances, quelques taurillons pour les sacrifices cérémoniaux, des génisses et des veaux. Pour les besoins inhérents à l'environnement étrange dans lequel il se meut, le pasteur Peulh peut être obligé à vendre certaines bêtes, toutefois à l'intérieur de la tribu, la vente n'existe pas : on échange, on hérite, on donne ou on prête. La richesse est l'héritage des hommes et du ciel. C'est pourquoi n'apparaît guère de différence de vie matérielle entre un propriétaire de 800 têtes et un autre de 30 têtes. Car chez l'un comme chez l'autre, les besoins sont

simples et rudimentaires. La richesse en bétail apporte donc un prestige qui n'est pas objet de rivalité ni de concurrence matérielle.



LEGENDE

- Capitale
- ⓐ Centrale hydroélectrique
- ⓕ Fer
- ⓑ Bois
- ▨ Zone d'élevage
- Mouvement d'importation du bétail
- Ⓢ Uranium
- Ⓣ Diamant

CHAPITRE IILES ZONES D'ELEVAGE CENTRAFRICAIN :

Deux zones traditionnelles, l'une à l'Ouest (Centre de Bouar), l'autre à l'Est (Centre de Bambari) forment les deux mamelles de l'Elevage Centrafricain complétées par une troisième zone de moindre importance, la zone centrale.

La zone Occidentale est la plus ancienne, c'est le lieu d'immigration des premiers éleveurs Bororos et Foulbés du Cameroun et du Nigéria. Aujourd'hui elle reste encore la zone d'élevage la plus importante.

La zone Orientale, de conquête plus récente cherche à se développer. Mais on assiste déjà à l'éclatement de ces deux zones. Deux raisons expliquent cet éclatement des éleveurs hors de leur zone traditionnelle et leur diffusion dans le reste du pays.

1 - Par suite de la forte croissance du cheptel due en particulier à l'immigration, les zones des communes d'élevage sont devenues trop petites. Elles le sont devenues d'autant plus rapidement qu'elles se sont dégradées à la suite du surpâturage auxquels elles ont été et sont encore soumises. Le potentiel total du pays, en écartant les contraintes sanitaires, serait au moins dix fois supérieur à celui de la zone traditionnelle.

2 - L'insoumission traditionnelle des pasteurs, l'ambition de certains les avaient amenés à fuir les communes d'élevage ou s'exerce l'autorité toujours plus ou moins contestée de leurs chefs traditionnels.

A - LA ZONE OCCIDENTALE :

Elle comprend deux Inspections d'élevage : l'Inspection Occidentale et l'Inspection Nord Ouest. Cette région Occidentale est constituée de sept Prefectures : Nana-Nambere, Haute Sangha, Sangha économique, Lobaye, Ombella M'Poko, Ouham Pende et Ouham. Elle recouvre une superficie de 212 300 km², soit un tiers du

territoire de l'Empire. Cette région est enclavée comme les autres, elle est traversée par l'axe Bangui-Douala, la seule route qui relie l'Empire à la Mer. Elle est handicapée par l'éloignement des grands marchés et centres d'approvisionnements extérieurs. Première zone ouverte à l'élevage, elle conserve encore la plus forte densité d'éleveurs. Elle forme le prolongement du plateau de l'Adamaoua qui descend en gradin vers le Sud-Est, compris entre la frontière du Cameroun d'une part et les parallèles 6 et 7 d'autre part.

Ce plateau est un véritable "château d'eau" d'où partent de puissantes rivières, tant vers le système du lac Tchad avec la Lim, la Pendé et l'Ouham, que vers l'Oubangui avec la Mambéré et la Nana. La superficie totale du secteur destinée à l'élevage est de 24 700 km². Si l'on considère la charge théorique de 1UBT par ha en saison sèche, cette région pourrait supporter 685 000 animaux en élevage intensif. Mais les 10 000 km² de superficie pâturables (soit 1/3 de la superficie totale) sont déjà surpeuplés et surpâturés par 500 000 zébus. Le problème principal de cette région est la dégradation poussée et le reboisement des pâturages par des essences d'arbustes et de savanes. Les paysages végétaux de la zone sont caractérisés par l'abondance des Andropogonées qui forment :

1 - Sur latérite, des forêts claires abritant andropogon gayanus.

- Des savanes arbustives arborisées à Loudetia arundinacea.

- Des pentes et dépressions à Hyparrhenia diplanta.

2 - Sur sols profonds :

- des plateaux à Panicum phragmitoïdes - Andropogon tectorum.

En fonction de l'intensité de l'utilisation, on observe

- sur les régions d'occupation semi-permanente :

Hyparrhenia chysargura, Paspalum, Sétaria.

- Sur sols profonds :

Annona senegalensis, croton manostachyus, Ficus spp.

- Sur cuirasses .

Harungana madagascariensis, Strychnos spinosa,

Lophira alata.

Dans cette zone un Docteur vétérinaire est responsable des actions de santé animale dans l'Inspection de l'Ouest, secondé par deux de ses confrères, les deux autres étant affectés au Projet FAO. Un autre supervise l'Inspection Nord-Ouest. Chacun d'eux à sous son inspection trois secteurs et quatre sous-secteurs. La région compte environ 40 agents techniques. Elle est dotée d'un laboratoire et d'une école de formation des Agents Techniques. Elle à une population bovine d'environ 700 000 têtes.

Du point de vue administratif la loi organique du 8 Janvier 1959 a créé dans le secteur trois communes rurales d'élevage.

- Commune rurale de la Kouï dans la Sous-Préfecture de Bocaranga.

- Commune rurale de Niem-Yélowa dans la Sous-Préfecture de Bouar.

- Commune rurale de Godrot dans la Sous-Préfecture de Baboua.

B - LA ZONE ORIENTALE :

La zone Orientale comprend les Préfectures de la Ouka-Kotta-MBomou. Elle est située au Sud du 6^e parallèle. Elle est de climat soudano-Guinéen préforestier avec une zone de climat guinéen qui s'étend entre Rafaï et Mobaye. La région bénéficie de deux saisons de pluies et de deux saisons sèches bien différenciées. La température évolue autour de 25° C et le soleil est proche du zénith. Ce sont là des conditions très favorables à la repousse de l'herbe.

Dans ce secteur, à altitude moindre (500 m) les sols argileux ou argilo-sableux du Nord au Sud sont formés à partir du quartz ou de gré quartzeux, avec des zones d'affleurement latéritiques en particulier au Sud, sur le plateau de Bokolobo. Ce sont des sols perméables, pauvres en calcium. Les dangers d'érosion sont faibles, comparés à ceux des hauts plateaux de Bouar.

Une superficie de 1 500 000 ha est réservée à l'élevage. Malheureusement les nombreux cours d'eau et leurs grandes galeries forestières infestées de glossines ainsi que les zones de culture étendues (coton notamment) font que seul un tiers de cette surface est utilisable. Les pâturages de Bokolobo où poussent de nombreux termitières sont les moins intéressants de la région. On les exploite en début de saison sèche après les feux précoces d'Octobre.

Le plateau de Goubali en cours d'érosion porte en permanence une strate arbustive clairsemée avec *Hyparrhenia diplandra*, *Panicum phragmitoides*. La plupart de ces espèces végétales sont en pleine évolution mais l'ensemble de cette région a un potentiel pastoral important. Il en est de même des pâturages de Boy Ketté, où le sol est peu profond, gravillonnaire et la végétation y est plus dense. Les paysages végétaux de la région d'Alindao avec ses nombreuses termitières cathédrales sont à rapprocher de celle de la Lessé. Les espèces cardinales de mi-pente et de bas de pente sont *Hyparrhenia diplandra* et *Loudetia kagensis* lesquelles vivent en concurrence permanente sous l'effet du pacage et des cultures. La région est sous-exploitée compte tenu de sa valeur pastorale.

Au modèle peu accusé, le paysage de Bambari rappelle celui de la Doumi. Les principales espèces sont *Hyparrhenia diplandra* ; *Hyparrhenia soluta* ; *Loudetia* spp ; *Setaria* spp et *Panicum* spp. D'une façon générale, il y a dans ce secteur

environ deux fois plus de pentes et de vallées que de plateaux. Deuxième pôle d'attraction de l'élevage, le secteur Oriental doit pour son avenir résoudre des problèmes importants : la lutte contre les glossines et l'ouverture des voies de pénétration ; d'où la raison d'être du projet : "Assainissement d'une zone d'Elevage," financé par le Fonds Européen de Développement (FED).

Pendant la saison des pluies de l'année 1976-1977 environ 120 000 bovins ont gravité autour de la zone du Projet qui couvre une superficie de 150 000 ha.

L'Etat sanitaire des bovins est satisfaisant, surtout dans la zone du Projet. 8 postes vétérinaires fonctionnent depuis deux ans. On en a porté le nombre à 22 en 1978. Pendant la même année, six bassins ont fonctionné. Dix pompes manuels ou pulvérisateurs ont été distribués dans les zones les plus éloignées des bassins. L'action de vulgarisation pendant l'année 1976-1977 a déterminé une plus grande confiance chez les éleveurs nomades qui ont spontanément envoyé au Laboratoire de Bambari des prélèvements de sang et selles. Les analyses de laboratoires ont permis de constater que la trypanosomiase a enregistré une baisse de 2 % tandis que les Verminoses continuent à frapper les bovins dans une proportion de 60 %, surtout les strongyloses et les ascaridio-ses frappent davantage les jeunes de 1 an. Depuis l'année dernière l'action vétérinaire est particulièrement soignée dans la Basse-Kotto où le renouvellement du Projet va étendre son activité.

Deux communes rurales se partagent la région : la commune rurale d'Oro-Djafoune dans la sous-préfecture de Bambari, créée par la loi n° 65 du 23 Décembre 1965, la commune rurale d'Ewou à Alindao créée par la loi n° 6655 du 30 Août 1966

Le secteur Central de la Topia, situé au Nord de l'axe Carnot-Boda, à l'Ouest de la Lobaye, représente 150 000 ha dont 45 000 seulement sont aujourd'hui occupés par des noyaux d'Élevage très individualisés. On compte 15 000 têtes de bovins entre les mains de 140 éleveurs. L'altitude moyenne est de 500 mètres. La pluviométrie répartie sur toute l'année est voisine de 1500 mm. Le climat est de type Guinéen et la végétation de type forestier et préforestier.

D'une manière générale, les pâturages ne sont pas aussi dégradés qu'à l'Ouest. La réapparition des glossines dans cette zone autrefois assainie montre bien que les méthodes de lutte dans ce cas, doivent être variées et soutenues.

Dans la zone forestière, mis à part les fougères, les espèces sont d'une haute valeur pastorale. Mais les défrichements sont réservés aux cultures et les risques d'affrontement avec les cultivateurs sont grands. Les espèces végétales des collines tabulaires reliques à *Loudetia* regressent au profit du sol qui peut atteindre les trois quart de la superficie totale.

Les Andropogonées de taille moyenne poussent sur les pentes mais la présence de *Monocymbium* en bas de pente indique que cette zone peut être engorgée pendant la saison des pluies. Son intérêt pratique est donc bien limité. Par contre les pâturages de la zone préforestière représentent des superficies considérables. On y rencontre des espèces plus ou moins bonnes qui ont l'avantage de garder une production constante à peu près toute l'année, du fait du micro-climat entretenu par la forêt.

Un Projet de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (B.I.R.D.) qui se propose de couvrir la zone Occidentale prendra la Topia, située dans la zone Centrale pour l'expérience pilote. On y fera un exemple de gestion communautaire de pâturage. L'objectif sera de rechercher

expérimentalement les formes possibles d'un système pastoral amélioré et de définir les conditions de mise en place et de sa généralisation à une échelle plus grande. Il faudra donc analyser la situation actuelle avec ses contraintes sur les plans vétérinaire, écologique, sociologique, économique et humain, afin de mettre en place les infrastructures et services nécessaires.

Les actions seront concentrées sur la santé animale par l'achat des vaccins et médicaments. L'éradication des glossines dans la zone pilote, et la formation des cadres par des recyclages, des stages pratiques avec des bourses de formation.

Un technicien de l'élevage a qualifié ce projet comme étant une bouée de sauvetage pour l'élevage Centrafricain. Car il prévoit en plus de l'action directe toute une série de mesures tendant à soutenir la direction de l'élevage en matériels, véhicules et techniciens qualifiés. Le démarrage des travaux est prévu pour le début de l'année 1979.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE de L'ELEVAGE
et du DEVELOPPEMENT RURAL

CONSEILLER PERSONNEL I J

MINISTRE

CABINET

DIRECTION GENERALE de
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

DIRECTION ELEVAGE
ET INDUSTRIE ANIMALE

DIRECTION AGRICULTURE

DIRECTION BUREAU
D'ETUDES ET DE COORDINAT.

DIRECTION DE LA RECHERCHE
AGRICOLE ZOOTECHNIQUE
ET VETERINAIRE

DIRECTION DE L'ENSEI-
GNEMENT AGRICOLE

DIRECTION DU
GENIE RURAL

DIRECTION DES SERVICES DE
L'ADMINISTRATION GENERALE

SOCIETE SOUS TUTELLE

SEGA
UNICOOP
UCCA
ACADOP
ADECAF
SOMCAROM
ICARF
IFCC
FCAT
ANEC

Sociétés sous tutelle :

Abréviations :

- SEGA : Société d'Etat de Gestion des Abattoirs.
UNICOOP : Union des Coopératives.
UCCA : Union Cotonnière Centrafricaine.
ACADOP : Agence Centrafricaine pour le Développement de l'Ouham Pendé.
ADECAF : Agence pour le Développement du Café.
SOMCAROM : Société Centrafricaino-Roumaine de Production Agricole.
ICARF : Institut Centrafricain de Recherches Fruitières.
IFCC : Institut Français du Café et du Cacao.
FCAT : Fabrication Centrafricaine de Tabac.
ANEC : Association Nationale des Eleveurs Centrafricains.

CHAPITRE III - L'ORGANISATION DE L'ELEVAGE :

A - ORGANISATION DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DU
DEVELOPPEMENT RURAL :

Le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et du Développement Rural est chargé de concevoir et diriger la politique de développement de l'Agriculture et de l'Elevage du pays.

Il a sous sa tutelle une série de Sociétés d'Etat, de Coopératives et de Sociétés d'Economie mixte chargée chacune en ce qui la concerne de promouvoir le développement d'un secteur agricole . L'Empire Centrafricain étant un pays à vocation agricole, on ne s'étonnera pas que la structure de la direction de l'Agriculture soit meilleure, que tous les efforts soient concentrés vers cette activité qui nourrit 90 pour 100 de la population.

Il faut préciser que le service de l'Elevage et des Industries Animales est placé sous la tutelle **du** Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et du Développement Rural.

Le service est rattaché au Ministère sous l'autorité d'un Directeur Général de l'Agriculture et de l'Elevage et une cellule Elevage existe au sein du Bureau d'Etudes et de Coordination du Ministère.

Le Directeur de l'Elevage conseille le Ministre en matière d'Elevage. (Voir organigramme)

DIRECTION DE L'ELEVAGE ET DES
INDUSTRIES ANIMALES

SERVICE CLINIQUE
VETERINAIRE

SERVICE SERICULTURE
ET APICULTURE

SERVICE DU
PETIT BETAIL

SERVICE DU
GROS BETAIL

SERVICE DE LA RECHERCHE
ZOOTECNIQUE ET VETERINAIRE

INSPECTIONS

- *Secteurs*
- *S/Secteurs*
- *Postes vétérinaires.*

- *Inspection Centrale (Bangui).*
- *Inspection Occidentale.*
- *Inspection Nord-Ouest.*
- *Inspection Est.*
- *Inspection Nord-Est.*

B - LE SERVICE DE L'ELEVAGE ET SES OBJECTIFS :

Le Service de l'Elevage est dirigé par une Direction Centrale, ayant cinq sous-services à Bangui dont quatre sont fonctionnels et cinq inspections d'Elevage dont quatre en province.

Chaque inspection supervise deux ou trois secteurs (14) vétérinaires dotés chacun d'un assistant vétérinaire. Les secteurs sont subdivisés en sous-secteurs au nombre de 27, lesquels comprennent un certain nombre de postes vétérinaires dont 50 sont en activité et où sont affectés des Agents Techniques et des Infirmiers Vétérinaires. (Voir organigramme)

L'Empire Centrafricain compte actuellement 12 Docteurs Vétérinaires nationaux en activité, quatre en fin d'études, cinq encore en études dans les pays de l'Est, (malheureusement, depuis ces dernières années aucun étudiant n'est orienté par la Commission Nationale des Bourses vers les études Vétérinaires), six ingénieurs des travaux d'Elevage formés au Sénégal et au Mali. Une trentaine d'assistants vétérinaires ou contrôleurs d'Elevage, formés pour la plupart à l'Institut Zootechnique de Djaména. Soixante infirmiers vétérinaires et deux cent Agents Techniques, cent cinquante employés et manoeuvres.

Après le départ des expatriés en 1970, le service de l'Elevage était désorganisé, les nombreuses opérations de développement et de production animale ont été interrompues. La part du poste "frais de personnel" n'a cessé d'augmenter dans le budget total du service. Il en résulte une diminution des fonds disponibles affectés aux dépenses de fonctionnement et d'équipements. La conséquence est que le service manque de médicaments pour le gros bétail et les animaux de compagnie. Il ne dispose pour tout véhicule utilitaire que de deux bœtaillères qu'on se dispute pour remplir les multiples travaux sur toute l'étendue du territoire.

LES OBJECTIFS :

Les grandes tâches qui sont confiées à l'élevage peuvent se résumer ainsi :

- L'organisation des groupements économiques et notamment des groupements de producteurs ainsi que le contrôle de leurs activités.

- L'élaboration des programmes de recherches et d'études techniques en relation avec les services et organismes compétents.

- L'élaboration des programmes d'investissements dans le secteur de l'élevage et des industries animales.

- L'organisation et l'application de la police sanitaire aux frontières.

- La mise en application des conventions sanitaires internationales.

- La délimitation sur l'ensemble du territoire national des parcours et des territoires pastoraux.

- La surveillance et la protection sanitaire du cheptel, la prophylaxie des maladies réputées légalement contagieuses.

- Le contrôle sanitaire des Abattoirs, de traitement et de transformation des produits animaux et d'origine animale, l'Inspection sanitaire et de salubrité reviennent à la Société d'Etat de Gestion des Abattoirs à laquelle il fournit les cadres.

Pour le programme quinquenal de développement de l'Empire Centrafricain, les grandes orientations de la politique de développement de l'élevage sont axées sur trois objectifs principaux :

- Accroissement de la production de viande bovine.
- Diversification des sources de protéines animales.
- Diversification des ressources d'élevage.

Pour atteindre ces objectifs, les efforts doivent être entrepris sur l'augmentation des effectifs du cheptel, sur l'accroissement de la productivité, le développement du petit élevage, la production de lait, le développement de la sériciculture et de l'apiculture.

Pour réaliser ces objectifs souhaités, l'élevage centrafricain doit s'organiser, tenir compte de la situation actuelle et des contraintes du moment. Ensuite, il doit regarder l'avenir avec réalisme, courage et surtout dans un esprit de sacrifice.

Nous allons essayer tout le long de notre travail de présenter ces différents aspects du problème.

C - LES STRUCTURES CONNEXES DE L'ELEVAGE :

1 - Les communes rurales d'élevage :

Dans le premier chapitre ci-dessus nous avons relaté la vie des pasteurs Bororos, peuple marginal, menant une existence sans cesse errante, faite de méfiance envers ce qui n'est pas lui et surtout qui est administratif. L'Éleveur doit donc bénéficier avant toute chose d'un climat de confiance, d'intégration ethnique qui fasse qu'il ne se sente pas étranger ou indésirable. Sa sédentarisation, sa participation à l'économie du pays seront les plus sûrs garants de sa discipline. Sur un autre plan, les conflits perpétuels entre éleveurs et agriculteurs se terminent parfois en bagarres rangées et sanglantes. Le service d'élevage, de son côté ayant touché du doigt le vrai problème, évite de heurter de front les éleveurs. Les autorités administratives ont donc pensé mettre les éleveurs en confiance en leur cédant un espace uniquement réservé à l'élevage et dont ils gèreraient eux-mêmes l'administration. Elles ont donc créé les Communes Rurales d'Élevage, que nous avons citées dans le chapitre précédent.

La loi organique du 8 Janvier 1959 a créé dans le secteur Occidental trois Communes Rurales d'élevage :

- La Commune Rurale de la Kouï dans la sous-Préfecture de Bocaranga.

- La Commune Rurale de Niem-Yé Lowa dans la sous-Préfecture de Bouar.

Elle vient d'être érigée cette année en Commune de moyen exercice.

- La Commune Rurale de Godrot dans la sous-Préfecture de Baboua.

Dans la région Orientale, deux Communes Rurales se partagent le secteur :

La Commune Rurale de Oro-Djafoune créée par la loi n° 65-85 du 23 Décembre 1965, dans la sous-Préfecture de Bambari, et celle d'Ewou à Alindao créée par la loi n° 66-55 du 30 Août 1966.

Toutes ces Communes sont dirigées par des éleveurs, Chefs coutumiers influents Bororos. Toute l'administration est faite d'éleveurs Bororos et se charge de régler les problèmes de la Commune. De temps en temps, des petits problèmes de sous-groupes ethniques, l'autorité abusive de chefs et l'ambition de certains autres provoquent le départ d'un petit groupe de récalcitrants qui cherchent à s'installer ailleurs mais l'administration est là qui les rappelle aussitôt à l'ordre.

Ces Communes ont donc une importance capitale d'éducation, de responsabilisation et conscientisation des éleveurs. Elles forment un élément en faveur de la sédentarisation de ces grands nomades qui sont toujours prêts à partir.

2 - L'Association Nationale des Eleveurs Centrafricains :

Après la création des Communes Rurales d'Elevage, un acte des autorités Centrafricaines en direction des éleveurs a été la création d'une Association Nationale des Eleveurs Centrafricains (ANEC). Elle a été créée officiellement le 22 Mars 1973.

De l'avis des observateurs, elle est née d'un sursaut de solidarité des éleveurs face à la carence du service de l'élevage et à l'abandon des pouvoirs publics consécutifs à la réforme agraire de 1970. Par les projets FAO et FED les éleveurs ont trouvé un regain de confiance pour se regrouper.

L'Association est placée sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. Elle a pour rôle la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres et se veut l'interprète des éleveurs auprès des pouvoirs publics. Elle joue aussi un rôle de protection sanitaire des troupeaux de ses membres. Tout éleveur Centrafricain peut adhérer à l'association à condition d'en acquitter les cotisations qui sont passées de 4000 les années précédentes à 8000 F cette année.

L'ANEC dispose d'une autonomie financière et de gestion, ses ressources proviennent exclusivement des cotisations de ses membres. Elle mandate ses pouvoirs à un comité directeur composé d'un Président qui est élu parmi les Maires des Communes Rurales d'élevage pour un mandat de 2 ans.

- D'un Secrétaire Général choisi par les membres, qui est rétribué et qui assure le fonctionnement du Secrétariat de l'Association.

- D'un Trésorier chargé de gérer les fonds.

- Des Maires des Communes d'élevage.

- Des chefs des Inspections d'élevage.

Le Directeur de l'Elevage, représentant le Ministre, assiste aux travaux du comité où il a pouvoir arbitral en ce qui concerne les problèmes figurant à l'ordre du jour tels que le rapport d'activité et de gestion, le programme et le budget du nouveau service, problèmes sanitaires et commerciaux particuliers.

Le tableau ci-dessous présente le budget de l'ANEC depuis sa récente création.

TABLEAU 1 : Budget de l'ANEC et sa répartition pour les années 1974 à 1978

| (| : BUDGET (COTISATI- | : ACHAT VEHICULES | : ACHAT MEDICAMENTS | : SALAIRES LOCA- |) |
|--------|---------------------|-------------------|---------------------|------------------|--------|
| (ANNEE | : ON + FRAIS TRYPA- | : ET ENTRETIENS | : | : TION BUREAU | .) |
| (| : NOCIDE) | : | : | : DIVERS |) |
| (----- | :----- | :----- | :----- | :----- | -----) |
| (1974 | : 9 000 000 | : - | : - | : - |) |
| (1975 | : - | : - | : - | : - |) |
| (1976 | : 35 000 000 | : 11 854 862 | : 8 158 486 | : 4 275 363 |) |
| (1977 | : 35 000 000 | : 9 385 139 | : 15 816 479 | : 3 528 321 |) |
| (1978 | : 84 611 317 | : 11 015 145 | : 30 000 000 | : 6 539 640 |) |

Source : Secrétariat Général de l'ANEC.

De l'examen de ce tableau on peut faire les remarques suivantes :

- Les premiers budgets de l'organisation ont plus servi à mettre en place le Comité Directeur qu'à s'occuper des éleveurs.

- Le budget 1978 est colossal parceque les cotisations ont doublé par rapport à l'année précédente passant de 4000 Frs à 8000 Frs.

- Un accent particulier a été mis sur l'achat des médicaments. Près de 40 pour 100 du budget y sont consacrés. Il est prévu dans le même budget les débuts de construction d'un siège de l'Association, comprenant : salle de conférence, Secrétariat Général, et Hôtel de résidence pour les Maires pendant les assises.

- Les postes budgétaires locations et salaires sont élevés cette dernière année.

L'ANEC a exercé un rôle positif et a remporté un succès certain auprès des éleveurs. Elle est l'élément moteur qui les amène à compter d'abord/sur l'extérieur. Le Secrétaire Général de l'Association est un homme de caractère, grand animateur et membre du bureau politique du parti, il sait mener avec

sur eux-
mêmes,
avant de
compter

une poignée de fer les affaires de l'Association. Ces dernières années les éleveurs commençaient à désespérer **par** suite de la gestion financière de l'Association, mais l'inversion de l'importance des postes de dépenses axées sur l'achat de médicaments en grande **quantité** fait revenir le climat de confiance.

Toutefois l'Association souffre encore de beaucoup d'imperfections qu'il faudra tenter de guérir. Elle doit se définir une ligne claire de conduite, faire un programme cohérent de réalisations à effectuer échelonnés sur plusieurs années. Son autonomie financière et de gestion, son budget élevé et facilement maniable lui donnent plus d'influence et de souplesse de travail que la direction de l'élevage qui est démunie et surtout victime de la lourdeur administrative. En dehors des projets, elle fournit à l'élevage médicaments, véhicules et autres matériels. De conflit de pouvoir au niveau des personnes, on arrivera au conflit de pouvoir au niveau des services. L'Association sera tentée un jour de se substituer à la Direction de l'Elevage pour diriger le service.

Dans la nouvelle organisation du **service** de l'élevage que nous préconisons nous pensons qu'il faut établir une harmonie entre ses différents organismes et donner à chacun son rôle et leur permettre de fonctionner en symbiose.

A notre avis, l'Association a un grand rôle à jouer dans l'éducation des éleveurs. A s'en tenir à ce rôle, elle aura beaucoup et suffisamment à faire. Tout le long de notre exposé, nous avons toujours souligné que l'éleveur est à la base de tout changement, de toute modification qu'on veut apporter. Il faut donc que cet éleveur soit mûr, disposé dans ses capacités intellectuelles, psychologiques, sociologiques et même économiques pour concevoir tout changement.

L'ANEC, grâce à ses moyens financiers, peut organiser des séances audio-visuelles sur des thèmes d'élevage : Gestions

-33-

des parcours-transhumances Zootechnie et alimentation-vulgarisation des méthodes modernes d'élevage. Prévoir ou promouvoir des écoles professionnelles où les jeunes Mbororos, tout en s'instruisant par le Coran et par le français apprendront l'élevage et les rudiments d'économie rurale. Des voyages et des stages d'information sont autant d'idées à valoriser pour les éleveurs par cette association. Elle pourra ainsi compléter le travail technique du service de l'élevage.

DEUXIEME PARTIE

SITUATION ACTUELLE

A -- LE ZEBU MBORORO :1 - Ethnologie .

Le cheptel bovin est essentiellement constitué de zébu Mbororo. Il est le monopole exclusif des pasteurs Mbororo. C'est la seule ressource de ce groupe et c'est également la seule activité professionnelle qu'ils exercent.

Animal de grande taille 1,40 m - 1,50 m avec des cornes en lyre dont la longueur peut atteindre 1 m, le zébu Mbororo est longiligne, hypermétrique à profil biconvexe. Le fanon est très développé, pendant sous le ventre. La bosse est très accusée chez le taureau, le poids moyen est de 450 kgs. Le rendement en viande est de 40 à 45 pour 100.

La vache Mbororo donne 2 à 3 litres de lait par jour, un lait riche en matière grasse. Le cuir est de très bonne qualité. On distingue trois variétés de zébus Mbororos.

- La variété acajou :

Cette variété est de loin, la plus importante et par le nombre et par la taille. Les cornes sont grandes et en général étalées. La robe est acajou, uniforme. Cette variété porte le nom Djafoun Cameroun.

- La variété Danedgi :

Elle est souvent dénommée Akou en Empire Centrafricain et au Cameroun. La robe est blanche à extrémités et oreilles noires. Elle est d'un format beaucoup plus petit que la précédente, surtout chez les sujets sans cornes.

- La variété "Dabankoen" :

Mal définie encore à l'heure actuelle. Ce sont des bêtes à robe blanche et à extrémités et oreilles fauves, d'un format très légèrement inférieur à la variété acajou. On ne les trouve en troupeaux homogènes que dans les sous-ethnies Dabankoen. On pense qu'elle serait le résultat du croisement

Les grands éleveurs distinguent leurs animaux en deux catégories ; les Sourezi et les Horezi. Le troupeau Sourezi est composé de vaches laitières qui restent au waldé du propriétaire, est réparti entre ses épouses pour l'exploitation.

Le troupeau des Horezi est composé principalement des mâles castrés et de femelles stériles. La garde en est donnée à un berger. Ce troupeau peut transhumer loin du propriétaire. C'est dans ce dernier groupe que sont souvent prélevés les animaux destinés à la boucherie.

L'élevage Mbororo est très simple et le gardiennage très lâche. En saison des pluies, quand le campement est déjà installé depuis quelques temps, il n'y a pratiquement aucun gardien, sauf de temps en temps un homme ou un enfant qui va voir les bêtes. Elles-ci, en troupe compacte, broutent en marchant continuellement. A la moindre alerte, elles dévalent au galop avec un bruit de tonnerre vers le waldé et là, rangées en demi-cercle, font face à l'intrus. Le troupeau quitte le waldé le matin vers 8h 30 et rentre vers 17h, l'homme vient compter ses bêtes, leur parler, les caresser, les contempler. Puis la femme vient avec les enfants, attrape les veaux de plus de 3 mois, va leur faire rejoindre les plus jeunes attachés au dangol.

Ensuite c'est la traite de 2 ou 3 vaches et l'enlèvement des tiques s'il y a lieu.

La nuit tombée, les bêtes se tassent étroitement et piétinent dans la boue. Très souvent, lorsque les pâturages sont pauvres et que les nuits sont claires, les troupeaux repartent pâturer vers minuit. On entend les bêtes s'éloigner lentement, une à une ou par petits groupes, se grattant à la paille des cases comme pour prévenir les bergers. Vers quatre à cinq heures du matin, les bêtes reviennent.

A sept heures, la traite commence, le veau de la vache à traire est amené, on lui laisse prendre quelques gorgées, puis la femme tire trois ou quatre cent centimètres cubes de lait dans une petitealebasse qu'elle va vider dans une grande placée un peu plus loin et passe à une autre vache. Ensuite, le troupeau est amené au pâturage.

Périodiquement, environ tous les deux mois (avec des variations selon les éleveurs et les possibilités locales en natron) le troupeau est conduit au "regordé combeoual" le "gué de la pirogue" pour la cure saline ; à un endroit où la rive du marigot présente une petite plage, un tronc d'arbre creusé comme une pirogue est disposé près de l'eau. A l'intérieur quelques morceaux de natron sur lesquels les hommes munis dealebasses versent de l'eau. Les bêtes viennent savourer de cette eau salée. L'opération se répète 2 à 3 jours de suite. La cure est également pratiquée avant les départs en transhumance. Ceci a pour effet de stimuler l'appétit des animaux, de les purger et aussi de les déparasiter un peu.

2 - Effectif du cheptel national :

Donner un chiffre exact de l'effectif des bovins Centrafricain est une tentative actuellement impossible pour deux raisons :

La première tient à l'homme Mbororo lui-même. En effet, le pasteur Mbororo et son bétail posent encore des problèmes à l'administration centrafricaine ; il est méfiant de tout ce qui est en dehors de son cercle, difficile à intégrer dans la communauté centrafricaine par son caractère et son mode de vie ambulante. Ceci explique que les agents de l'administration et les techniciens ont pour souci majeur de ne pas heurter de front ces pasteurs et n'ont pas fait un recensement poussé. D'autre part, ces éleveurs ne veulent jamais donner le chiffre exact de la

composition de leur troupeau.

La seconde raison est la carence du service de l'Élevage, démuné de tous moyens lui permettant de faire un encadrement valable, afin de contenir les pasteurs et faire un recensement, surtout après la réforme agraire de 1970.

L'estimation de l'évolution des effectifs bovins Mbororos en Empire Centrafricain se présente comme suit :

| <u>ANNEE</u> | <u>TABLEAU N° 2</u> | <u>EFFECTIF ESTIME</u> |
|--------------|---------------------|------------------------|
| 1936 | | 163 700 |
| 1940 | | 245 500 |
| 1945 | | 225 000 |
| 1950 | | 350 000 |
| 1959 | | 440 000 |
| 1965 | | 539 000 |
| 1967 | | 600 000 |
| 1969 | | 850 000 |
| 1976 | | 900 000 |
| 1977 | | |

Source : SEGA ; Société d'Etat de Gestion des Abattoirs.

-38-

3 - L'état sanitaire du troupeau :

"Il n'existe pas de troupeau sain en Empire Centrafricain", cette phrase se retrouve dans tous les manuels traitant de la Santé Animale dans notre pays.

En effet, l'Elevage Centrafricain a connu toutes les calamités. Il s'en est sorti parfois à bon compte, mais très souvent affaibli.

Certaines épizooties ont été éradiquées. Malheureusement le danger persiste quand on pense à la précarité de la santé due au manque de moyens dont dispose le service de l'élevage. Certaines maladies que nous qualifierons d'importantes ou contagieuses comme la trypanosomiase et la tuberculose demeurent un fléau.

LA PESTE BOVINE :

Elle a connu deux épisodes dans notre élevage : L'un en Mars 1936 dans la région Occidentale (Bocaranga) ayant pour origine le Cameroun, tuant 24 827 têtes en quelques semaines. L'autre en Avril 1946, toujours dans le secteur Occidental faisant 1949 victimes sur 5895 animaux contaminés. Une vaccination avait pu être faite à temps pour juguler la maladie.

Mais au début de 1968, on rapportait des mortalités de buffles dans la région de Bahr Aouk : en quelques semaines, l'épizootie prenait de l'ampleur, tuant buffles, élans, girafes et phacochères et atteignait la route Birao-Ndélé.

Face à ce désastre, le gouvernement Centrafricain réagit et demandait l'intervention de la FAO. Il en est résulté le projet FAO-PNUD/CAF/13 d'étude de la pathologie de la faune sauvage auquel a été associé le laboratoire de FARCHA.

Les deux virus de la peste bovine et de la maladie des muqueuses devaient être isolées, en même temps qu'une large enquête sérologique chez les Artio dactyles montrait que 38,87 pour 100 possédaient des anticorps antipestiques avec 63,3 pour

100 pour le buffle, 75 pour ³⁹100 pour l'élan et 43,9 pour 100 pour le phacochère, espèces des plus réceptives. Le point remarquable est que l'épizootie ne s'est pas propagée aux bovins de la zone Occidentale et qu'on ne l'a pas non plus retrouvée dans le troupeau de commerce.

LA MALADIE DES MUQUEUSES :

Très répandue, elle ne trouve d'expression clinique que sur les taurins baoulés, tout spécialement en zone Orientale. La souche virale isolée à plusieurs reprises se montre particulièrement pathogène, à telle enseigne que la vaccination a été envisagée.

Le laboratoire de Farcha fut choisi pour conduire une étude en 1967-1968. Celle-ci a mis en lumière une antigénicité différente de celle des souches vaccinales avec, en corollaire, une protection minime du vaccin testé. Les essais ont été abandonnés en 1970 mais on sait que les baoulés de la région sont toujours touchés par la maladie.

LA FIEVRE APHTEUSE :

Cette maladie, comme partout ailleurs déferle par vagues, en relation avec les transhumances et la commercialisation. En 1974, elle a été meurtrière en zone Occidentale. Aucun prélèvement n'avait été fait, mais on peut penser par recoupement qu'il s'agissait du type SA T2. On n'a pas eu de renseignement sur la mortalité des veaux.

LA MALADIE NODULAINE CUTANEE BOVINE :

Alors qu'elle finissait d'évoluer au Tchad, elle a envahi l'Empire Centrafricain en 1973. Aucun éleveur n'a signalé cette maladie qu'il ne connaissait peut-être pas. Seul un vétérinaire de Bouar a fait le diagnostic clinique.

LES ARBOVIROSES :

Les recherches de l'Institut Pasteur de Bangui attestent l'existence d'arboviroses. Ont été isolés des tiques :

les virus jos-Congo et Dugbe ; des moustiques : les virus West Nile-Middelbung, Scuriliki et wesselibung, Semliki et wesselbronn.

LES RICLETTSIOSES :

Un contrôle sérologique a indiqué une forte endémicité de fièvre Q et de morickettsiose dans la région de Bambari (22 pour 100 de sérums bovins positifs, 36 pour 100 pour les petits ruminants).

A bouar, on a signalé comme étant fréquente la recketttsiose à R. bovis, déterminant une adénite préparotidienne connue localement sous le nom de "MOFEL". La Heart - Water, connue sous le nom de golofe en foulfoulbésé est sporadique.

Les rickettsioses, la piroplasmose et d'autres arboviroses étant transmises par les tiques, il est bon de rappeler que nous parlerons plus longuement de l'effort fourni par le service de l'élevage pour mettre en place un réseau de bains. ixodocides.

LA PERIPNEUMONIE CONTAGIEUSE BOVINE :

C'est incontestablement la maladie qui a posé depuis 1958 les plus gros problèmes sanitaires à l'élevage Centrafricain. On a longtemps pensé que cette maladie avait été introduite du Cameroun. Mais, d'après les études conjointes faites par l'UDEAC et les Nations-Unies, la P.P.C.B. a été introduite illicitement du Tchad. La première flambée, vigoureusement combattue, s'est éteinte en 1959, malheureusement, un troupeau qui s'était réfugié au Cameroun pour échapper à l'action sanitaire revenait en 1960 dans son "Waldé" d'origine. La pratique d'achat par les commerçants en bétail que nous allons décrire plus loin, provoquait en octobre l'éclosion de nombreux foyers éparpillés. Des mesures draconniennes furent mises en place. Mais on s'est vite rendu compte que ces mesures gênaient les transhumances annuelles il fallait adopter une politique de lutte concentrée avec les éleveurs. Ainsi on créa une zone contaminée appelée zone P. entre Bouar et Bozoum où étaient relégués les troupeaux contaminés,

sans droit de sortir même pour les transhumances ; fermeture de la frontière Camerounaise, rejet en zone P. de tout troupeau trouvé normalement atteint, vaccination des troupeaux malades et contaminés.

Excellentes en elles-mêmes, ces mesures devaient pourtant conduire à la pérennité de l'infection dans toute la zone Occidentale, non en masse mais en foyers épars (5 à 20 foyers par an). C'est qu'on avait tablé sur la discipline des éleveurs et ignoré les marchands de bétail. Cantonnés sur d'étroits parcours en zone P. plusieurs troupeaux se sont échappés et n'ont été récupérés qu'à grand'peine par le service de l'élevage, malheureusement après avoir semé le contagion. Mieux encore, des éleveurs ont traversé, lors des transhumances la zone contaminée. Illicitement les marchands ont continué leur commerce.

La situation devait évoluer ainsi avec des hauts et des bas, de 1962 à 1970. Cette année-là, il devenait manifeste qu'une stratégie nouvelle devait être adoptée. Avec la réforme agraire tout fut arrêté pendant deux ans environ, les agents du service se contentant de maintenir la situation avec les faibles moyens techniques dont ils disposaient. Par bonheur le projet PNUD-CAF/71/011 venait à point à la fin de 1972.

Pour un montant de 265 000 dollars, il devait permettre de lutter contre la maladie dans toute la zone Occidentale prise comme région infestée. La première année 1973, 545 000 vaccinations ont été effectuées, au lieu des quelques 150 000 annuelles faites les années précédentes dans la seule zone P. 530 123 en 1974 et autant en 1975; De 13 les foyers chutaient à 6 en 1974, touchant 4233 animaux en 15 troupeaux. Aucun foyer n'a été relevé en 1975 et 1976. L'opération paraît être une réussite. La situation est rassurante mais gardons-nous d'affirmer que la maladie est éradiquée de la zone Occidentale, car par suite de l'éventuelle existence de porteurs chroniques, des foyers

peuvent se raviver. Toujours est-il qu'on a fait la preuve que la vaccination, généralisée et soutenue dans le temps, d'une population bovine à laquelle ne peuvent s'appliquer des règles de prophylaxie sanitaires rigoureuses permet d'arriver à une situation telle que l'éradication est envisageable par l'abattage des rares foyers qui pourraient se réveiller dans les mois suivant la fin de la campagne.

Au demeurant, la surveillance sanitaire de l'action entreprise se poursuit toujours sous l'égide du PNUD dans le cadre du projet CAF/75/015 de santé animale. Dans ces conditions, l'éradication est en bonne voie.

La zone Orientale d'élevage n'a connu que deux foyers consécutifs à l'importation de boeufs de boucheries, qui ont transmis la maladie au bétail sédentaire. Ce fut le cas de Kouango à la fin de 1969 et de Katakpa 3 ans plus tard.

La PPCB traitée ce sont les maladies bactériennes et parasitaires qui forment la toile de fond de la pathologie vétérinaire Centrafricaine. Le charbon symptomatique et la pasteurellose bovine sont justiciables d'une prophylaxie annuelle systématique. Nécessaires les vaccins sont d'une utilité reconnue par les éleveurs qui réclament même ce service en priorité. La collection des données sur leur réelle incidence manque. Mais l'apparition de quelques foyers sporadiques dans la zone Occidentale et la zone Orientale, explique l'attitude des propriétaires qui craignent qu'elles ne prennent de l'importance un jour si aucune mesure n'est prise.

- Le charbon bactérien est très peu répandu.
- La brucellose a fait l'objet d'enquêtes en 1964, poursuivies les années suivantes par des contrôles sérologiques des baoulés importés et des bovins en météyage. En milieu Bororo, les résultats ne sont pas différents de ceux que l'on a obtenu ailleurs en Afrique Centrale : 8,73 pour cent de séro positif.

L'importance de cette infection en pathologie animale n'est guère appréhendée à sa valeur exacte, pas plus qu'en pathologie humaine où la brucellose doit exister par suite de la symbiose homme troupeau dans les populations pastorales. Par conséquent, les problèmes d'infertilité en élevage Bororo restent posés. Il serait souhaitable de faire une enquête plus précise sur ce point tant chez les animaux que chez les humains.

Ces problèmes d'infertilité sont évoqués aussi pour l'élevage sédentaire. Des Ndamas achetées en 1960 au Zaïre étaient brucelliques et avaient infecté des troupeaux de métayages.

Après l'enquête et les contrôles sérologiques, il fut créé un lazaret brucellique près de Bangui (Lai-Mboko) où étaient entretenus en in breeding les animaux séro-positifs, les jeunes femelles nées de mères infectées étaient sevrées à 4 mois et regroupées dans un troupeau spécial en attente. Dispersé en 1970, ce troupeau a dû contaminer les autres et particulièrement les baoulés. Il faudra aussi réaliser une enquête minutieuse pour en déterminer l'importance. Dans cette optique, il serait souhaitable de surveiller très étroitement les quelques têtes de Ndamas entretenues dans le ranch de Bokolobo. L'intérêt zootechnique de ces Ndamas, authentiquement trypanotolérantes est considérable pour l'avenir de l'élevage Centrafricain, dans la perspective de la création d'un métis Ndama-Bororo. Un effort particulier doit être accompli pour leur sauvegarde.

La dermatophilose existe sur le bétail Bororo et chez quelques zébus arabes de traction animale. Elle ne paraît pas être un problème majeur car les pasteurs et mêmes les bouchers ne valorisent pas très bien les cuirs. Cette maladie est surtout traitée par application d'une lotion empirique : pour 10 litres 1 kg de souffre, 2 litres d'huile de foie de morue, 1 litre de pétrole, 6 litres d'huile de vidange.

LA TUBERCULOSE BOVINE :

C'est une maladie animale importante en Empire Centrafricain. Elle pose un grave problème à l'élevage Bororo. L'incidence de la maladie est considérable dans la zone Occidentale ainsi que dans la zone Orientale où 66 pour 100 des bovins présentent des lésions tuberculeuses. Des saisies partielles pour tuberculose (rarement totales) représentent 40 à 50 pour 100 des saisies aux abattoirs de Bouar et Bambari. Les sondages effectués par tuberculation simple ou comparée (tuberculine humano-bovine et aviaire) indiquent un taux de positivité pouvant atteindre 50 pour 100.

En dehors des pertes dues aux saisies (tonnages malheureusement non précisés dans les statistiques) la tuberculose est la cause de fatigabilité des boeufs de culture attelée, voire de cas de mort brutale au travail par apoplexie pulmonaire, sans compter d'éventuelles incidences sur la santé publique.

Dans ce contexte, on s'était ému de l'importance des cas de tuberculoses chez les pasteurs Bororos et de la fréquence des positivités tuberculiniques (65 pour 100) à telle enseigne que l'on avait pensé que la tuberculose animale pouvait avoir une répercussion chez les éleveurs. Une enquête du laboratoire de Farcha, réalisée à Bouar, Bambari et Bangui, de 1968 à 1970 a montré que chez l'homme on n'isolait que *Mycobacterium tuberculosis* variété *hominis* ou variété *africanum*, tandis que seul *Mycobacterium tuberculosis* variété *bovis* était retrouvé chez les bovins. Il paraît donc à ce stade qu'il y ait une indépendance des deux tuberculoses, mais on peut estimer que l'enquête mériterait d'être plus étendue par la répétition des collectes et d'examen. L'infection croisée est toujours possible, l'homme peut s'infecter par le *Mycobacterium tuberculosis* variété *bovis*.

En Afrique de l'Ouest, il existe un parallélisme étroit entre l'incidence de la tuberculose bovine et celle des

jeunes enfants. Il s'agirait certainement de la contamination par le lait de vache consommé cru. A l'inverse, on a isolé près de 50 pour 100 de bacilles humains dans les lésions bovines.

Sur le plan pratique, l'élimination de la tuberculose bovine posera des problèmes ardues. Il paraît utopique de vouloir assainir la situation par la seule prophylaxie sanitaire incluant dépistage par tuberculination et abattage. La constitution de troupeaux indemnes et contaminés est tout autant à exclure dans le contexte sociologique Bororo. Il ne reste que le recours à la prophylaxie médicale, soit du type prémunition au BCG, soit du type vaccination par les nouveaux immunigènes inactivés. Réalisée dans plusieurs pays de l'Est Africain, envisagée à Madagascar, il paraît que seule cette action est réaliste. Encore faudrait-il vérifier la protection qu'apporte la vaccination. C'est l'une des priorités de recherche qui s'imposent actuellement en Empire Centrafricain.

LES TRYPANOSOMIASES :

Ce sont les fléaux majeurs de l'élevage Centrafricain. Elles ont une influence sur tous les types d'élevage : influence directe, par les mortalités, influence indirecte par l'affaiblissement, les avortements, la surcharge des pâturages lorsqu'on veut éviter les tsé-tsés.

Les glossines sont partout présents hormis dans le triangle Bouar-Baboua-Bocaranga qui constitue le prolongement de l'Adamaoua à plus de 1 100 m d'altitude. C'est le parcours de saison de pluie des Bororos de la zone Occidentale.

Les éleveurs ont mis leur confiance dans l'existence des médicaments trypanocides et trypano préventifs dont ils avaient appris à connaître l'efficacité. A la cessation brusque de la fabrication du trypanidum, le plus actif, d'entre eux, intéressant par son activité prophylactique, ne laisse plus disponible sur le marché que le Bérenil, ou l'Antrycide hélas très

chers. Le Bérenil, largement utilisé en ce moment par le service de l'élevage n'est que curatif et doit être appliqué à la demande chez l'animal parasité. Il s'agit donc d'un acte médical que les éleveurs intéressés sont incapables de poser l'indication et de conduire le traitement. Le service de l'élevage doit donc faire un encadrement sérieux pour le réaliser, ce qui n'est pas le cas dans les conditions présentes. Lorsque le service de l'élevage était dans la plénitude de ses moyens, une cinquantaine de mille inoculations d'anti-trypanosomiasés étaient faites chaque année.

TABLEAU n° 3 -

| (Année | : | Traitement préventif: | Traitement curatif) |
|---------|--------|-----------------------|----------------------|
| (-----: | -----: | -----) | |
| (1967 | : | 16 209 | : 26 509) |
| (-----: | -----: | -----) | |
| (1968 | : | 16 800 | : 37 700) |
| (| : | |) |

Source : Service d'élevage -

La chimio prévention était réservée aux boeufs de traction animale, d'embouche et de boucherie. Les 4/5 des traitements curatifs étaient effectués en zone Occidentale.

Un chef de secteur concluait que le nombre des traitements était encore insuffisant car 10 pour 100 du cheptel bovin, d'après sondage, était trypanosomé. Le danger de l'utilisation continue des trypanocides et encore plus en sous-dosage comme ce doit être actuellement le cas est celui de la création de souches de trypanosomes chimio résistants.

La lutte antitrypanosomienne passe par celle contre les glossines. Une première voie d'abord, simple et qui est loin d'être sans efficacité dans les zones à faible infestation, est l'utilisation ^{de} bain détiqueur avec des insecticides à action rémanente. La méthode s'était révélée efficace dans la région de Bambari où des troupeaux utilisant fréquemment le bain sont

restés indemnes de trypanosomiases.

Mais c'est à la lutte directe que l'Empire s'était attelée sur les conseils des entomologistes de l'IEMVT. Une zone de 45 000 ha a ainsi été assainie en 1961-1962 sur la rivière TOPIA affluent de la Lobaye, à 140 km au Sud-Est de Carnot. 20 000 têtes avaient ensuite pu y être installées en permanence.

Les moyens de lutte antiglossine utilisés sont classiques : abattage des galeries forestières, aspersion d'insecticide rémanent (dieltrin à 2 %) sur la végétation de repos des glossines destinées à tuer imagos et nouvelles mouches nées des pulpes en incubation lors de l'épandage. Le prix de revient de l'opération (150 F/ha assaini) est relativement modique et le succès de l'opération était acquis. Il suffit d'entretenir les coupures des galeries pour empêcher la réinfestation de la zone. C'est pourtant l'éventualité malheureuse qui s'est produite lorsqu'après 1970, l'entretien de la zone assainie a cessé.

C'est aussi la méthode qui a porté ses fruits dans la région de Bambari où le Projet FED l'a appliquée.

En dehors de cette zone les problèmes de trypanosomiase animales et de la lutte antiglossinaire restent entiers. Nous avons évoqué les raisons pour lesquelles l'utilisation des trypanocides ne pouvaient être une fin en soi. C'est en définitive, à long terme, vers d'autres solutions originales que l'Empire sera obligé de se tourner. Nous en voyons deux :

"La première est l'utilisation de la technique dite "du mâle stérile" pour lutter contre les glossines. Elle consiste à capturer des glossines mâles en grand nombre et à les bombarder au moyen de rayons gamma qui, bien dosés atteignent électivement l'appareil génital. Ces mâles, lâchés dans la nature font concurrence avec les autres. Ils s'accouplent avec les femelles. Mais comme les femelles ne s'accouplent qu'une fois leur vie d'adulte, il ne sortira de cette union que des oeufs stériles.

La méthode, bien qu'alléchante, présente beaucoup de difficultés dans son application. Il faut capturer beaucoup de mâles pour que l'opération soit efficace : pour cela la faire dans le milieu écologique même et avoir un personnel qualifié. Il faut pouvoir distinguer les mâles déjà irradiés des autres pour ne pas refaire l'opération sur les mêmes insectes.

L'Empire Centrafricain était bien placé dans cette optique, à l'époque expérimentale, avec l'octroi par le FED en 1970 d'un crédit de 97 000 000 Frs pour la construction d'un laboratoire à Bangui. Les équipes de chercheurs se sont transportés ailleurs après la réforme agraire et les crédits coupés par le FED. L'Empire reste néanmoins un milieu écologique favorable à des nouveaux essais. Nous le mettrons aussi dans les recherches vétérinaires qui s'avèrent nécessaires pour le pays.

La seconde solution est l'augmentation de la trypanotolérance des bovins par croisement d'absorption avec une race trypano-résistante. Cette opération zootechnique d'envergure pourrait être la clé du développement de l'Elevage Centrafricain. Comme nous l'avons dit plus haut, c'est aussi une des recherches prioritaires que le pays doit programmer. Elle se heurte, certes, à l'idée que se font les pasteurs Bororos de leur bétail traditionnel. Mais il n'empêche que de telles chances techniques de succès et d'avenir, en utilisant les zones insalubres de l'heure, méritent d'être considérées soigneusement dans ses aspects zootechniques, économiques et sociologiques.

C'est dans ce contexte que le noyau de Ndamas, entretenu sans grand soin en pleine galerie forestière, peut être capital pour l'avenir et qu'il mérite d'être précieusement conservé. Il reste à être convaincu comme le pensent les Experts de l'UDEAC et des Nations-Unies que sans action, les trypanosomiasés interdiront très prochainement le développement du cheptel bovin Centrafricain.

Les hemoparasites (Piroplasmoses-Anaplasmoses) existent à coup sûr : il nous a été donné de constater un fait qui plaide en faveur de cette thèse : les boeufs transférés de la ferme de Berengo au ranch de la Mbali à pied arrivaient très maigres et fatigués. Parmi eux certains étaient entièrement couverts de tiques. Nous avons enregistré une grande proportion de mortalité parmi ces animaux inondés de tiques qui jouent un rôle direct et indirect par la transmission de ces hémoparasites.

La Verminose trouve en Empire Centrafricain un territoire de prédilection de par ses conditions climatiques et sa topographie. L'inventaire de ces vers est parfaitement connu dans les zones Occidentale et Orientale.

- L'ascaridiose des veaux de lait est extrêmement importante dès la naissance (47 pour 100). Elle monte à 67 pour 100 à 2 mois puis diminue après l'âge de 3 mois. L'infestation prénatale paraît aussi importante.

- L'influence de la saison est déterminante pour l'infestation strongylienne et coccidienne. A cet égard, la strongyloïdiose est une maladie grave en hivernage avant l'âge de 3 mois.

La mortalité des veaux due au parasitisme oscille en moyenne entre 5 à 20 pour 100. Plus on va vers le Sud (région de la TOPIA) plus il y a aggravation de l'intensité du parasitisme.

Un syndrome de fin de saison des pluies, localement connu sous le nom de "bébou" relève d'un polyparasitisme intense.

La Fasciolose, associée ou non à la dicrocoelliose, est un parasitisme majeur des adultes. La maladie touche aussi les jeunes de 7 mois à 3 ans. Aucune étude n'a été faite sur la schistosomiase alors qu'elle est répandue au Tchad. Cette considération est importante pour une recherche et pour l'importation des bovins.

Malgré un taux de parasitisme élevé chez les adultes, l'infestation, "bebou" excepté, est assez bien tolérée. Néanmoins,

Bororo fait l'inventaire de ses bêtes faibles, âgées, boiteuses et cherche à les vendre aux commerçants qui parcourent la brousse. Il fait boire l'eau contenant du Natron "et un beau matin, la tourterelle ayant chanté, c'est le grand départ, la descente vers les grands cours d'eau. Les femmes entassent les affaires dans les Calebasses et chargent le tout sur leur tête, les bébés sur le dos. Les enfants capables de marcher portent sur la tête quelques affaires. S'il y a un cheval, deux ou trois petits enfants sont ficellés sur la selle. Un ou deux gros boeufs portent les cordes enroulées autour du poitrail et de la bosse. Les hommes, le boubou retroussé, le bâton à la main, ont, pendu au poignet le "Djallouron", petite calebasse en forme de bouteille qu'on remplit d'eau au marigot. Le berger marche en tête et appelle ses bêtes qui se déploient en ligne et marchent en happant à droite et à gauche l'herbe.

Parfois les très jeunes veaux sont portés par les hommes, les rares moutons suivent en queue. Le soir on s'arrête. Un abri est rapidement fait avec quelques branches. Lorsqu'on arrive à un bon pâturage, on fait une halte de quelques jours et un abri un peu plus confortable est construit avec des grandes herbes sèches, épargnées par les grands incendies allumés pour préparer les pâturages. Puis l'herbe devenant rare, on descend encore plus bas.

Ces mouvements que nous venons de décrire faisant l'objet avant la réforme agraire, d'une certaine organisation, étaient codifiés par la loi. L'organisation avait pour but avant tout d'éviter les risques de contamination du bétail. Alors qu'autrefois les Bororos de la zone Occidentale parcouraient avec un troupeau bien moins nombreux une surface de 120 000 km², c'est à 14 000 km² qu'ils sont maintenant réduits en saison des pluies et avec un troupeau plus important. Aujourd'hui ces mouvements sont devenus anarchiques et pratiquement incontrôlés faute de moyens

d'action du service de l'élevage, mais aussi et surtout comme nous venons de le montrer, en raison de la pression d'occupation des pâturages de saison des pluies. On ne dispose d'aucune information précise à leur sujet, tant qualitativement que quantitativement. Les espaces pastoraux sont disponibles pour tous, ce qui n'est pas sans encourager un mode d'utilisation opportuniste et conduit en fin de compte à la dégradation des parcours. Dans la région Occidentale, la transhumance ne dépassait pas, il y a 5 ans Yaloké, alors qu'on retrouve maintenant des éleveurs jusqu'aux chutes de Boali et même à 55 km de la capitale. Nous avons eu à plusieurs reprises en tant que responsable du ranch de la Mbali l'occasion de refouler des éleveurs venant de la zone du Nord Ouest, à plus de 700 km.

En zone Orientale, la transhumance classique sur Bria, Mobaye et Bangassou existe toujours mais il s'y est ajouté un nouvel axe partant de la zone d'élevage pour atteindre Grimari.

Tout ceci montre que la transhumance est importante en Empire Centrafricain et qu'il faudra l'organiser.

En conclusion, nous ne répéterons jamais assez que les actions à entreprendre doivent reposer sur la discipline des éleveurs, le contrôle de mouvements de transhumance, la rotation des parcours utiles et la mise en défens temporaires de certains autres. Une lutte contre l'embuisement, l'utilisation contrôlée des feux, la régénération de l'herbe compléteront ces actions de première urgence.

1 - Origine des taurins exploités en Empire Centrafricain :a) La NDama :

Le NDama a pour berceau le Fouta-Djallon. Stewart la définit comme descendant de l'Hamitie-Longorn, lignée de bos pringenus africanus identique au boeuf à longue cornes représenté par les croquis égyptiens de l'époque antique.

Animal de région humide, elle garde une pureté exemplaire dans son berceau du Fouta-Djallon où la zone est inaccessible aux autres bovins trypanosensibles. On la trouve actuellement dans presque tous les pays d'Afrique Occidentale et même en Afrique Centrale (Zaïre, Congo, Gabon). Cette région est en grande partie occupée par la forêt infestée de glossines. Ces insectes vecteurs de trypanosomes ont déterminé les autorités de ces pays à importer des races trypano-tolérantes, pour améliorer la résistance des races sensibles mais aussi pour créer l'élevage dans des zones difficiles.

Le déficit de l'Empire Centrafricain en protéines d'origine animale était important et tel que les responsables de l'élevage avaient envisagé d'accroître le cheptel national. Les obstacles à la diffusion de bovins étaient considérables et allaient conditionner le choix de la race animale et le mode d'élevage à promouvoir. Une politique de développement devait être envisagée.

D'une part, la multiplication des taurins ne pouvait être envisagée que chez les populations agricoles sédentaires absolument ignorantes des techniques d'élevage.

D'autre part, les pâturages à exploiter étaient situés dans une zone entièrement infestée de glossines vectrices de trypanosomes.

Les premiers taurins trypano-tolérants introduits dans le pays en 1952 furent les NDamas. Celles-ci provenaient de la

propriété privée de Monsieur VAN LANCHER au Zaïre, entre Kinshasa et Matadi. Au cours de cette opération, 50 femelles et 2 mâles ont été achetés et répartis dans deux inspections d'élevage. Cette première tentative allait connaître des difficultés d'ordre pathologique. En effet, on avait introduit avec ces animaux la Brucellose. Cela a nécessité la création onéreuse d'un "Ranch brucellique" pour juguler la dissémination de cette maladie.

Par la suite, la NDama s'est révélée un animal ombrageux et indiscipliné, son format très impressionnant risquait de décourager les futurs éleveurs. Les responsables de l'élevage ont alors porté leur choix sur un taurin docile et familier : le Baoulé.

b) Le Baoulé :

C'est un taurin d'origine discutée : les uns pensent qu'il descend des races Ibériques, apportées par les navigateurs portugais dans la région côtière, les autres affirment qu'il est issu de la race autochtone Somba du Nord du Bénin.

Ces bêtes peuplent diverses régions de l'Afrique Occidentale sous des noms divers : Baoulé, Somba, Muturu, Bakosi.

Originaires de pays de forêts ou de savanes fortement boisées, les Baoulés sont beaucoup plus résistants aux trypanosomiasés et plus rustiques aux sévères conditions du milieu où l'on voulait implanter des métayages.

Grâce à des fonds d'équipement (FIDES, FED, FAC), des missions d'achats du service de l'Elevage ont sillonné l'Afrique de l'Ouest pour procéder à l'acquisition et à l'acheminement du bétail baoulé, par tranches annuelles, de 1955 à 1966. Ces opérations ont été coûteuses, complexes, longues et délicates, car elles demandent de multiples précautions pour n'importer que des animaux sains et pour éviter des pertes trop importantes. Lors des premières importations, les pertes ont été notables, de l'ordre de 40 pour 100. Les autres années, grâce à la collaboration

du Laboratoire de FARCHA, les contrôles sanitaires ont été renforcés avant les importations à partir de la Côte-d'Ivoire. Ces contrôles portent surtout sur la péripneumonie contagieuse bovine et la Brucellose.

2 - Caractères ethnologiques généraux :

a) La NDama :

Animal massif et trapu, la vache possède une forme harmonieuse et d'une grande finesse. C'est un taurin de petite taille 0,90 à 1,10 m et d'un poids variant entre 250 kgs à 350 kgs. La tête est large et forte à longues cornes se dirigeant en haut et en avant, fréquemment en forme de lyre ; le front large et plat, la face large et courte, la poitrine droite, le garrot saillant avec une ligne dorsale droite. L'encolure court, le corps ample sur des membres courts. La peau est fine et souple et le fanon peu marqué. La robe dominante est le froment ordinaire et quelquefois fauve. C'est un animal rustique. La femelle est mauvaise laitière.

Bon animal de boucherie, il a été utilisé pour la traction, mais les résultats ont été décevants. Seul le métis suscite des espoirs.

b) Le baoulés est un animal massif, de petite taille : les mâles sont de 0,80 à 1,05 m et les femelles de 0,80 à 1 m.

La tête est large et courte, à chapeau rectiligne. Les arcades orbitaires confèrent au large front fuyant une certaine concavité. Le chignon est large et horizontal et les cornes courtes, de section circulaire chez le mâle et ovale chez la femelle. La tête est portée bas sur l'encolure courte qui, chez le taureau est puissante. La ligne dorsale est à peu près droite du garrot à l'attache de la queue, le dos ample et bien musclé. Le fanon et le repli ventral sont peu apparents. Les membres sont courts et fins.

La vache baoulé comme la NDama est une mauvaise laitière. Par contre elle est d'une bonne précocité et possède de très bonnes qualités bouchères. Le poids des adultes est compris entre 200 et 250 kg pour les femelles et 250 à 300 kgs pour les mâles.

Les caractères de trypano-tolérance sont bien marqués dans les 2 races. Mais il s'agit plus d'un équilibre avec la maladie, équilibre qui peut être rompu si l'animal est affaibli par une autre maladie, la sous alimentation ou le surmenage. La trypanosomiase peut alors apparaître sous sa forme classique.

On a constaté aussi en Empire Centrafricain que cette qualité pouvait ne pas subsister dans la descendance des animaux trypanotolérants lorsque ceux-ci sont élevés pendant plusieurs générations, dans des régions indemnes de cette maladie.

Les taurins, comme les autres bovins sont sensibles à la peste bovine, à la fièvre aphteuse, à la septicémie hémorragique, à la brucellose, à la tuberculose et à la péripneumonie contagieuse bovine.

3 - Effectif et répartition du troupeau taurin :

a) La NDama :

Les noyaux NDamas importés sont répartis en 3 catégories

- les noyaux placés en station : au nombre de 50 à 500 têtes d'animaux ;
- les noyaux placés chez les paysans sont au nombre de 10 à 30 têtes ;
- les noyaux placés chez les éleveurs bororos sont de 5 à 10 têtes.

En 1969, le service de l'élevage comptait 1149 têtes de NDamas dont 1099 en station. Ces stations sont subdivisées en :

1°/ Etablissement de naisseur et de multiplication :

- Ranch NDama :

Créé en 1970, il est situé à 55 km de Bangui, c'est le

plus important établissement de naisseur. Il comptait 587 bêtes, aujourd'hui il n'en reste qu'une centaine.

On y trouvait le noyau NDama à l'état pur. Avec l'anarchie qui règne actuellement dans les transhumances, on retrouve quelquefois à cette époque des zébus mâles dans le ranch.

- La station de Tambia :

Elle est située dans la zone Orientale d'élevage. D'une capacité de 106 bêtes destinées à l'élevage naisseur et à la multiplication de la race. Malheureusement elle est presque abandonnée faute de crédit.

2°/ Etablissement de croisement :

- La station de Bokolobo :

D'une capacité de 189 bêtes, elle sert de croisement d'absorption de bororo et aussi de multiplication des premières générations pour promouvoir la culture attelée.

Signalons aussi ^{qu'un} croisement suivi entre NDama-zébu foubé en vue de la traction animale est pratiqué dans la zone Ouest d'élevage.

- La station de Bambari :

Elle sert de relais de diffusion des métis Bororo-NDama.

b) Le Baoulé :

Le problème de l'effectif du troupeau baoulé est à la fois facile et difficile, mais il est différent de celui que nous avons étudié avec le cheptel bororo.

Facile parcequ'il s'agit d'un élevage récent, créé de toute pièce avec une race importée. Les données statistiques devraient être parfaites. Difficiles dans la pratique pour des raisons que nous évoquerons dans les paragraphes suivants.

4 - Coût de l'opération taurin :

Il n'existe aucun document précis, publié permettant d'évaluer le coût total de l'opération d'implantation du bétail taurin.

Les missions comprenaient une équipe de docteurs vétérinaires, d'infirmiers et de bergers.

Après achat, les animaux étaient marqués, déparasités, vaccinés contre la peste bovine, le charbon bactérien, soumis à un test sérologique contre la péripneumonie -l'âge moyen des animaux était de 2 ans- les animaux étaient transportés de Côte-d'Ivoire à Bangui, en chemin de fer (Bouaké-Abidjan:Pointe-Noire-Brazzaville) et en bateau (Abidjan-Pointe Noire.Brazzaville-Bangui). La durée de voyage est de 20 à 30 jours.

Nous prenons l'exemple de la campagne de 1963-1964 où 254 animaux ont été achetés, le relevé des dépenses fait apparaître :

| | |
|---|-----------|
| - achat des animaux | 2 826 500 |
| - frais de transport | 5 995 573 |
| - frais divers .. matériels médicaments etc... | 1 606 333 |
| - frais main d'oeuvre | 1 459 289 |
| - coordination administration | 827 739 |
| - salaire personnel européen frais de mission | 4 301 600 |

Le prix d'un animal importé serait en arrondissant les chiffres de 67 000 Frs.

Cette valeur peut paraître excessive, mais compte tenu de pertes et des difficultés rencontrées durant les cinq premières années, il est inévitable d'arriver à une valeur aussi considérable pour ces animaux.

Chaque métayage mis en place a coûté 135 000 Frs sans la valeur des animaux distribués.

1. Le coût moyen total d'un métayage importé et mis en place serait de :

| | |
|---|----------------|
| - 6 animaux à 67 000 Frs | 402 000 |
| - frais d'installation et surveillance | <u>135 000</u> |
| | 537 000 Frs |

Soit un coût par tête de 89 500 Frs.

Nous pouvons calculer le coût de l'opération au bout de 10 années, en 1965 :

Sur les 633 métayages mis en place en 1965, on peut considérer, très approximativement que 400 proviennent d'animaux importés, 233 de rachats ou de restitutions.

- 400 animaux importés,
- 167 métayages provenant de rachats d'animaux à 8000 F en moyenne par tête,
- 66 métayages constitués avec des animaux gratuits.

2. Coût moyen d'un métayage par rachats :

| | | |
|--------------------|---|----------------|
| Rachats : 6 x 8000 | = | 48 000 |
| installation | = | <u>135 000</u> |
| | | 183 000 Frs |

Soit 30 500 Frs par tête.

3. Coût moyen d'un métayage par restitution. 6 bêtes gratuites. Frais d'installation 135 000 Frs, soit 22 500 Frs par tête.

On constate, évidemment que le coût de mise en place s'abaisse progressivement par le jeu des rachats et des restitutions. Mais le coût moyen de chaque géniteur distribué au cours des 10 dernières années reste encore très élevé : environ 67 000 Frs.

Au total, de 1956 à 1965, l'opération a coûté :

| | | |
|------------------------|---|------------------|
| 400 métayages importés | : | 214 800 000 |
| 167 " rachats | : | 30 561 000 |
| 66 " restitutions: | | <u>8 910 000</u> |
| | | 254 271 000 Frs |

TABLEAU N° 4 : Estimation du capital représenté par le cheptel Baoulé en 1985

| (Situation de | : Type d'animal | : Nombre total | : Valeur unitaire | : Valeur totale |) |
|----------------------|---------------------------|----------------|-------------------|-----------------|---|
| (animaux | : | : | : | : |) |
| (En métayage | : Taureaux adultes | : 18 400 | : 12 000 | : 220 800 000 |) |
| (| : Taurillons de 0 à 2 ans | : 28 100 | : 5 000 | : 140 500 000 |) |
| (| : Vaches adultes | : 49 900 | : 10 000 | : 499 000 000 |) |
| (| : Génisses de 0 à 2 ans | : 28 100 | : 6 000 | : 148 600 000 |) |
| (En culture attelée | : Mâles adultes | : 3 700 | : 15 000 | : 55 500 000 |) |
| (TOTAL | : | : 128 700 | : | : 1 064 400 000 |) |

Source : Lacrouts.

L'effectif atteint par le cheptel baoulé au 31 Décembre 1965 est de 8389 têtes.

Nous pouvons alors faire une projection jusqu'en 1985. D'après les projections démographiques, il y aura en 1985 environ 50 000 reproductrices.

On peut admettre au maximum, que la moyenne, pour les élevages anciens ou récents, serait de 20 vaches par troupeau. On compterait alors au minimum 2500 propriétaires ou métayers, soit 1870 de plus qu'en 1965. Cela suppose la création, chaque année, de cent métayages nouveaux.

Si les restitutions s'opèrent normalement, on peut compter récupérer approximativement, 900 métayages gratuits. Les autres étant constitués par rachat. Le coût d'implantation moyen pourrait donc s'abaisser à 160 000 Frs.

Au total, les fonds nécessaires pour le fonctionnement du métayage pendant les vingt prochaines années seraient :

$$1870 \times 160\ 000 = 300\ 000\ 000$$

$$\text{de 1956 à 1985, l'opération doit donc coûter environ } 254\ 000\ 000 + 300\ 000\ 000 = 554\ 000\ 000 \text{ Frs}$$

Cet investissement peut être comparé à la valeur en capital du troupeau qui existera à cette époque. (Tableau n° 5)

La valeur du cheptel serait donc deux fois plus forte que les dépenses qu'a nécessitées de la part de l'état cette opération. La rentabilité du capital investi est difficile à démontrer quand il s'agit d'une exploitation du cheptel.

La productivité met longtemps à apparaître : en effet, dans les dix premières années, la rentabilité est nulle. En 1966 seulement, le cheptel créé va produire 35 vaches et 127 mâles exploitables en boucherie à 10000 Frs par tête, le revenu procuré est seulement de 1 620 000 Frs.

En 1975, le revenu exploitable passe à 1633 têtes, soit environ 16 300 000 Frs pour un investissement de l'ordre de

400 millions.

La rentabilité définitive est très élevée. Au bout de 25 à 30 ans, la valeur du cheptel créée atteint et dépasse la valeur des investissements.

La valeur du cheptel passerait, en effet, de 350 millions en 1975 à 1 064 000 000 en 1985, soit un accroissement annuel du capital de 11,5 pour 100.

Parallèlement l'importance du rendement annuel s'accroît rapidement. En 1985, on peut prévoir l'exploitation de 1767 vaches et 6054 mâles. La production exploitée représentera 78,2 millions, soit plus de 14 pour 100 du capital investi par l'état.

Tout ceci devait continuer à augmenter. Ces calculs fastidieux et complexes montrent l'intérêt économique indéniable de l'opération. C'est une expérience bien tentée en Empire Centrafricain particulièrement intéressante, elle peut inspirer d'autres Etats.

Malheureusement, ces belles données statistiques n'ont pas résisté à la réforme agraire et surtout aux réalités qui les ont précédées et suivies que nous allons étudier.

Comme nous l'avons indiqué, l'élevage des taurins étant récent, les données statistiques devraient être parfaites, puisque chaque propriétaire de bétail est connu, que des contrôles périodiques sont effectués et que les modifications de l'effectif sont comptabilisées à chaque visite. Malheureusement il y a une grande marge entre la théorie et la pratique, en raison de la grande dispersion de l'effectif, du manque de personnel et des faibles moyens dont dispose l'élevage. Il y a des périodes où les animaux sont inaccessibles. Des fausses déclarations sont faites par les métayers pour masquer leurs fautes ou les prélèvements intempestifs effectués sur le troupeau. Certains secteurs de métayages restent sans contrôle pendant des périodes

très longues. Regardons les faits dans le détail.

5 - Les modalités de diffusion des taurins et leur contrôle :

a) Les modalités de diffusion :

La politique de diffusion des élevages avait été fixée dès le départ, selon le schéma suivant :

Les animaux sont confiés gratuitement à un paysan demandeur qui souscrit un "contrat de métayage" avec le service de l'Elevage agissant au nom de l'Etat.

Il reçoit un troupeau composé d'un mâle et de cinq à six vaches de deux ans, à charge de le rembourser en nature avec les produits de l'élevage. Le métayer doit seulement restituer le même nombre d'animaux qu'il a reçu. Il ne devient propriétaire de son troupeau qu'après restitution totale.

Ce système est certainement le meilleur qui puisse être adopté, à condition que les modalités d'application soient prévues et exécutées avec rigueur. Il est en effet, pratiquement impossible d'exiger un paiement immédiat ou à court terme de la part d'un agriculteur sans ressources. La procédure d'un prêt à moyen terme par l'intermédiaire d'un organisme spécialisé aurait pu être envisagée, mais elle aurait en fait, alourdi et compliqué l'opération sans apporter aucune garantie réelle supplémentaire.

Le métayage direct, sous la seule responsabilité du service de l'élevage, permet à celui-ci de suivre et de contrôler la diffusion avec une souplesse d'exécution indispensable à la réussite de l'opération, cela suppose en corollaire, que des moyens très importants et des pouvoirs soient confiés au service responsable, car l'expérience prouve que les aléas et les obstacles imprévisibles sont considérables.

Au départ, pour limiter les risques, un certain nombre de principes avaient été retenus :

Pour ne pas disperser les efforts, la diffusion devait

être limitée géographiquement à des zones bien définies.

- Les métayages ne devaient être confiés qu'à des agriculteurs exploitants choisis après enquêtes parmi les éléments les plus laborieux et les plus capables.

- En cas de mauvaise gestion, le troupeau serait intégralement repris par le service responsable.

- Le remboursement par restitution, devrait se faire en cinq ans, les animaux étant récupérés à l'âge de 18 mois.

- Le métayer ne doit ni abattre un animal, ni en vendre à un tiers. Seul le service de l'Elevage peut acheter les animaux dont il a besoin pour procéder à de nouvelles distributions.

- Un contrôle très serré des métayages est prévu pour faire respecter les modes d'élevage imposés.

b) Le contrôle de la diffusion :

Les difficultés d'application sont très nombreuses. Si ces principes judicieux ont été maintenus, ils ont subi, à l'épreuve des faits, bien des entorses dont certaines se sont révélées coûteuses, d'autres néfastes pour le développement de cet élevage.

Dispersion des métayages :

Il n'a d'abord pas été possible de limiter les distributions à quelques zones concentrées. Sous la pression de certaines notabilités politiques, l'administration a été obligée de disperser les métayages, considérés comme des faveurs qu'il fallait accorder à toutes les régions. Cela a eu pour conséquence de rendre très difficile les surveillances périodiques des troupeaux et d'en augmenter considérablement le coût.

De même pour récupérer des animaux et les redistribuer ou pour acheter des bêtes pour les besoins de la culture attelée, cet éclatement des métayages a rendu toutes les opérations onéreuses sinon parfois impossibles.

Est venue s'y greffer, la situation désastreuse du service après la réforme agraire. Les bétailières servant à la restitution et aux rachats sont montées une à une sur cale. Le crédit de fonctionnement autonome n'existe plus. La paralysie du service a laissé les métayers à leur propre sort. Les médicaments, les pulvérisations aux ixodicides devenaient de plus en plus rares.

Choix des métayers :

Pour des raisons identiques, le choix des métayers s'est porté en fait sur les notabilités villageoises ou même nationales. Contrairement aux principes retenus, certains métayages ne sont pas entre les mains de véritables "exploitants" mais confiés par le souscripteur à des gardiens ou des sous-métayers. Dans la plupart des cas, cependant, c'est le Chef du village qui a reçu le premier et souvent unique troupeau du village. On s'est aperçu d'ailleurs qu'il était pratiquement impossible d'opérer autrement.

En effet, pour des multiples raisons, il y avait intérêt à ne créer, au départ, qu'un seul métayage par village. Quand ce métayage a été confié à un simple citoyen, travailleur et doué pour l'élevage, il s'est trouvé souvent en butte à la jalousie, à l'animosité, voire à la malveillance des autres habitants. Cela se soldait par des palabres, des animaux blessés ou tués, etc... Dans ces conditions, certains bons métayers ont préféré rendre leur troupeau au service de l'Elevage. Ces inconvénients sont évités quand le premier troupeau est confié au chef de village. Celui-ci dispose de l'autorité et du prestige nécessaires pour couper court aux récriminations des villageois, provoquées par les petits incidents inévitables en début d'implantation.

Ces facteurs humains sont décisifs et il faut en tenir compte, mais nous pensons qu'il ne faut pas faire du sentimentalisme. Si le choix tactique des chefs de village est parfois heureux, celui des autres notables, notamment, Ministres,

Directeurs généraux, etc... ne l'est pas du tout. Se croyant au-dessus des lois qui régissent le métayage, ces notables bien que dotés de moyens leur permettant d'organiser un bon métayage ne font souvent aucun effort. Pire, ils sacrifient les bêtes à leur guise, ce qui détruit ce patrimoine précieux dont nous avons besoin. Une action énergique du gouvernement pouvait limiter cet état de fait.

Reprise des animaux :

Malgré quelques exceptions, la reprise des animaux aux mauvais métayers a pu être appliquée assez rigoureusement.

Remboursement et rachats :

Le délai de "remboursement" de cinq ans est apparu trop court à l'application. Pour des motifs très divers, il semble, en effet, plus judicieux d'étaler les restitutions sur dix ans environ, tout en les combinant avec des rachats. Pour l'éleveur, la restitution gratuite des six à dix bêtes en cinq ans, ne lui laisse, parfois, aucun excédent. Il a l'impression de ne rien gagner et risque de se décourager. Pour lui faire sentir l'intérêt de cette nouvelle activité, il s'avère psychologiquement nécessaire, de lui acheter une ou deux bêtes, dès qu'il en a restitué quelques-unes. Ceci lui permet souvent d'entreprendre l'aménagement des installations de son élevage, d'acheter du sel et des médicaments. Pour le service de l'Elevage, il est en fait indispensable de garder un contrôle strict des métayages pendant plus de 5 ans, d'une part pour surveiller le mode d'élevage, d'autre part, pour récupérer facilement les animaux nécessaires à l'extension de la diffusion. Or le métayer qui a remboursé sa dette, devient propriétaire de son troupeau. Malgré les prescriptions réglementaires, il est à craindre qu'il se montre désormais moins coopératif pour exécuter ses obligations, notamment en matière de vente. En principe, le service de l'Elevage garde le monopole des achats de bétail baoulé, mais en pratique un

éleveur propriétaire pourra manifester bien des réticences à céder tous ses animaux à cet acheteur légal. L'usage s'est donc établi en Empire Centrafricain, en attendant de réviser les contrats, de retarder l'échéance des restitutions totales, en payant certains animaux aux métayers. En 1966, 69 métayages baoulés seulement sont entièrement remboursés sur 644 métayages en place.

Cet assouplissement indispensable n'est possible que si des fonds importants sont disponibles pour effectuer des rachats précoces. Actuellement, ces fonds font défaut, les bétailières manquent, les métayers ne sont plus répertoriés. Seuls ceux qui en expriment le désir font la restitution. Bref, les difficultés sont nombreuses.

Malgré un très gros effort, le contrôle des métayages pose sans cesse de nouveaux problèmes.

L'équipement en véhicules d'inspection et en bétailières pour les transferts incessants des animaux fait défaut. L'équipement, l'aménagement d'une station d'attente, de regroupement, de tri, de quarantaine, de sélection font également défaut. Le personnel bien qu'en grand nombre manque de qualification. Des régions entières restent sans surveillance pendant de très longues périodes.

Le nombre de métayers modèles respectant les consignes et devenus de véritables éleveurs, ne dépasserait pas 6 à 7 pour 100 du total.

Malgré ces constatations pessimistes, il faut reconnaître que l'état de l'ensemble restant du cheptel baoulé est très satisfaisant. Les animaux s'accoutument fort bien de soins très sommaires. Parfois même, les métayages les moins bien surveillés sont parmi les plus prospères ; abandonnés à eux-mêmes autour des villages, les animaux trouvent les meilleurs pâtures et en profitent.

Une note heureuse est qu'aujourd'hui les villages sont familiarisés avec le bétail. Les vaches baoulés font maintenant partie du milieu paysan et elles déambulent au milieu des cases sans éveiller des craintes chez les enfants.

Pour terminer ce chapitre, il faut avouer qu'il est difficile de proposer, dans la situation actuelle un nouveau modèle de l'Elevage trypano-tolérant en Empire Centrafricain, sans une nouvelle structuration du Service de l'Elevage devenu non seulement archaïque, démuné de tout moyen matériel et financier, mais encore et surtout sans perspectives d'amélioration.

Le problème essentiel pour garantir l'avenir de ce cheptel est la qualité et la densité de l'encadrement que l'on doit exercer. Cela est indispensable pour surveiller l'état du cheptel, sa santé et son développement, indispensable aussi pour assurer l'implantation de nouveaux métayages, en achetant ou en récupérant des animaux, et fort utile pour éviter les abattages intempestifs déjà trop nombreux dans certaines régions. Les moyens dont doit disposer le Service de l'Elevage devront donc être considérablement accrus. Si cet effort national n'est pas fait, aucune aide financière extérieure n'acceptera de réinvestir dans cette opération, quand on pense à ceux déjà réalisés par les FIDES, FED et FAC.

Devant les difficultés pathologiques de l'élevage traditionnel du zébu, d'aucuns pensent que l'avenir de l'Elevage Centrafricain se trouve dans ce patrimoine précieux de bovins trypanotolérants, laissé par l'audace des pionniers de l'élevage Centrafricain.

C - PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DU GROS BETAİL :

1 - Production et exploitation du troupeau :

On estime à 3 pour 100 le taux de croissance du troupeau MBororo. Sachant que le cheptel est estimé à 900 000 bêtes et que 100 000 sont abattues chaque année sur l'étendue du territoire Centrafricain, on arrive à un taux d'exploitation de 11 pour 100.

Le troupeau bovin Centrafricain comptant en moyenne 80 têtes, nous aurons une exploitation de 9 bêtes par an et par troupeau de type, de valeur et de destination suivante :

TABLEAU N° 5 : Mode d'exploitation du troupeau -

| (TYPE | : VALEUR | : AUTO CONSOM- | : COMMERCIA- | :) |
|--------------------------|-----------|----------------|--------------|--------------|
| (| : Frs CFA | : MATION | : LISATION | : TOTAL) |
| (----- | :----- | :----- | :----- | :-----) |
| (Vaches (stériles et de | : | : | : | :) |
| (réforme) | : 20 000 | : 1 | : 3 | : 4) |
| (| : | : | : | :) |
| (Taureaux et boeufs | : | : | : | :) |
| (adultes | : 45 000 | : 1 | : 3 | : 4) |
| (| : | : | : | :) |
| (Jeunes bêtes | : 25 000 | : <u>1</u> | : <u> </u> | : <u>1</u>) |
| (| : | : 3 | : 6 | : 9) |
| (| : | : | : | :) |

La production du lait s'élève à 150 litres par an par vache en lactation, destinée à la consommation humaine à raison de 50 Frs/litre.

La valeur moyenne du troupeau après interrogation auprès des éleveurs et recoupements est donnée dans le tableau n°6 ci-dessous :

TABLEAU N° 6 : Mode d'exploitation du troupeau -

| (TYPE | : % | : NOMBRE | : VALEUR UNITAI- | : VALEUR) |
|------------------------------|---------------|-------------|------------------|--------------------|
| (| : | : | : RE MOYENNE | : TOTALE) |
| (----- | :----- | :----- | :----- | :-----) |
| (Vaches | : 44,0 | : 35 | : 35 000 | : 1 225 000) |
| (Veaux sevrés | : 17,0 | : 14 | : 10 000 | : 140 000) |
| (Taureaux et boeufs adultes | : 13,0 | : 10 | : 45 000 | : 450 000) |
| (Taurillons | : 11,5 | : 9 | : 25 000 | : 225 000) |
| (Génisses | : <u>14,5</u> | : <u>12</u> | : <u>30 000</u> | : <u>360 000</u>) |
| (| : 100,0 | : 80 | : - | : 2 400 000) |
| (| : | : | : | :) |

Par le premier tableau n° 5, nous connaissons la quantité de bétail et ses produits auto-consommés ainsi que les types de bêtes avec leur valeur, nous pouvons calculer la valeur monétaire de l'auto-consommation :

- Bétail : $20\ 000 + 45\ 000 + 25\ 000 = 90\ 000$

- Lait destiné à la consommation humaine :

1 litre/J/personne x 6 (nombre de personnes composant la famille x 360 j = 2 000 l

2 000 l x 50 FCFA/l = 100 000 FCFA

Total auto-consommation : 190 000 F CFA

Le revenu monétaire que procure la commercialisation sera :

- Bétail : $60\ 000 + 135\ 000 = 195\ 000$ F CRA

- Lait : 100 ventes de lait - beurre et fromage (à raison de 5 l de lait équivalent) par an :

500×50 F CFA = 25 000 F CFA

soit un revenu monétaire total de :

$195\ 000 + 25\ 000 = 220\ 000$ F CFA

Nous pouvons d'autre part, rechercher le coût de la production :

Natron : 5 kg/tête/an soit 16 plaques de 25kg pour un

troupeau de 80 têtes, à 3 500 F CFA la plaque :

soit : 56 000 FCFA
 carte ANEC : 8 000
 médicaments : 3 000
 Equipement et autres
 dépenses 10 000

soit un total du coût de production de : 77 000 F CFA.

A partir de ces données, nous pouvons estimer le revenu annuel net d'une famille Bororo en 1978 :

Revenu total : 220 000
 Coût de production
 77 000

Le revenu monétaire annuel net sera :

220 000 - 77 000 soit 143 000 F CFA

Sachant que la famille se compose de six personnes, le revenu monétaire par tête sera : 143 000 : 6 = 23 833.

Soit environ 24 000 F CFA ou 100 dollars US.

En supposant un croît de 3 pour 100 par an, la valeur du croît ou le revenu capitalisé est de 24 000 x 0,03.

Soit 72 000 F/an d'où le tableau récapitulatif suivant

TABLEAU N° 7 : Revenu monétaire de l'éleveur fourni par l'exploitation de son troupeau.

| | F CFA/AN | |
|---------------------------|-------------|--------------|
| | Par famille | Par personne |
| Revenu monétaire brut | 220 000 | 36 666 |
| Coût de production | 77 000 | 12 333 |
| Revenu monétaire net | 143 000 | 23 833 |
| Revenu capitalisé (croît) | 72 000 | 12 000 |
| Revenu total | 405 000 | 67 499 |
| | | soit 67 500 |

De cet aperçu, nous pouvons faire la première remarque suivante : que la cotisation ANEC est passée de 4000 les années précédentes à 8000 F cette année. Cela se traduira par l'augmentation du coût de production si aucun autre prix de commercialisation n'augmente, et par conséquent la baisse du revenu net : (147 000 en 1977 elle sera 143 000 en 1978).

La seconde remarque est qu'on peut rapprocher l'estimation du revenu monétaire net avec certains résultats de l'enquête budget consommation des ménages, en particulier les dépenses monétaires qui varient de 15 486 à 34 492 Frs de la savane à Bangui comme le montre le tableau ci-dessous :

TABLEAU N° 8 : Dépenses annuelles de consommation par personne dans les zones enquêtées chez les paysans -

| (Secteur du domaine d'étude | : F CFA | : US \$ |) |
|------------------------------|----------|---------|---|
| (Ensemble du domaine | : 20 659 | : 84 |) |
| (Savane centrale | : 15 486 | : 63 |) |
| (Savane Ouest | : 15 772 | : 64 |) |
| (Zone forestière | : 21 318 | : 87 |) |
| (Zone minière | : 27 121 | : 111 |) |
| (BANGUI | : 34 492 | : 140 |) |

Source : Janvier 1977 - Enquête Budget et consommation des ménages Projet CAF 072/11

On peut conclure que la monétarisation de l'éleveur n'est guère différente de celle de l'agriculteur sédentaire. Son revenu total est légèrement supérieur au revenu du paysan, et au revenu moyen pour le pays (En 1978 ; 52 800 chez le paysan et 67 500 chez l'éleveur.

Si l'on tient compte du revenu capitalisé constitué par le croît de son troupeau et estimé à 1200 F CFA l'an.

2 - Commercialisation du bétail et de la viande :

a) Le commerce du bétail sur pied :

1. Généralités :

Le commerce du bétail Centrafricain s'écarte peu du schéma des autres pays africains de la même zone climatique. Les troupeaux sont dispersés sur l'étendue du territoire. Les unités de productions sont petites, la productivité du cheptel est faible. L'infrastructure routière est insuffisante pour accéder dans les zones de production.

Les circuits intérieurs présentent un schéma très simple car la seule demande à satisfaire provient des centres de consommation. Il n'y a aucun transfert important concernant les animaux de travail ou d'élevage.

Les distances à parcourir entre les régions de productions et les centres consommateurs sont assez faibles à l'échelle africaine : 1 à 3 jours pour les distances les plus courtes, pour les distances moyennes de 15 à 20 jours et de 30 à 40 jours pour les distances les plus longues.

La chaîne commerciale est très simple : c'est le marchand qui achète à l'éleveur et le revend à l'utilisateur final, le boucher. Entre le producteur et le boucher, il y a l'employé du marchand, le logeur de l'employé et quelques commissionnaires qui, tous constituent ce que nous appellerons "Intermédiaire".

L'absence de marché à bétail dans les zones de production est certainement l'aspect le plus frappant du commerce de bétail Centrafricain. Ces marchés officiels existent, mais les chances sont faibles de passer à la date voulue sur ces points de vente dispersés, saisonniers et souvent difficiles d'accès. Deux systèmes originaux remplacent ce marché.

L'appellation marché est donc impropre en Empire Centrafricain, le terme en usage est celui de sanguéré : campement où se fixe, plus ou moins temporairement, un groupe de commerçants.

C'est donc un poste d'achat, où stationnent les acheteurs et où les producteurs peuvent venir vendre leur lait ou leurs animaux et s'approvisionner en denrées et produits de consommation.

Il existe des postes d'achats officiels cautionnés par le service d'élevage qui lutte contre les postes clandestins dans l'intérêt des éleveurs et dans celui des commerçants réguliers, car les marchands occasionnels sont nombreux qui font des trocs malhonnêtes et abusent de la crédulité des éleveurs. Certains de ces postes sont saisonniers, ils sont utilisés soit en saison sèche, soit en saison des pluies. Quoiqu'il en soit, ces "Sanguérés" sont peu fréquentés, plus de la moitié des animaux sont achetés par les commerçants en brousse, qui sillonnent à pied les zones de pacages et prennent une ou deux bêtes dans chaque campement bororo. C'est la méthode du "Porte à porte".

Ce système intéresse les 80 pour 100 du marché à bétail. Il faut comprendre ce système qui ne semble pas logique par rapport à un marché fixe par l'attitude des pasteurs bororos. Ces éleveurs estiment sans intérêt d'avoir à se rendre dans un poste d'achat situé à plus de 15 km environ de leur "waldé", surtout si c'est pour vendre une bête ou deux. L'aller et le retour doivent se faire dans la journée. Si cela n'est pas possible, les éleveurs préfèrent attendre le passage de l'acheteur chez eux. De toute façon, l'éleveur bororo est bien informé des cours du bétail grâce aux réseaux de postes d'achats mais aussi de nombreux acheteurs qui prospectent la région. Donc, l'éleveur ne voit vraiment pas l'intérêt de se rendre à un marché à bétail.

A partir de la sanguéré où il réside, l'acheteur doit parcourir à pied une zone très étendue pour acheter les animaux fréquemment un par un dans chaque waldé. Chaque animal choisi doit souvent être attaché à un arbre pendant 3 jours "pour qu'il oublie son troupeau" avant de pouvoir être dirigé sur la sanguéré.

Pour rassembler 20 à 40 têtes de bétail, il faut compter au minimum 8 à 10 jours en saison des pluies et en saison sèche 2 à 3 mois. Ceci est l'une des premières raisons qui expliquent la lenteur de la commercialisation. Nous verrons plus loin, la répercussion sur le marché de la viande et les boucheries des grandes villes pendant la saison sèche.

2 - Prix de vente du bétail :

Tous les documents et les témoignages sur le commerce du bétail en Empire Centrafricain mentionnent à une certaine époque, les pratiques de troc de bétail contre les marchandises : vêtements, tissus, et surtout natrons. En 1946, certains rapports évaluaient encore le prix des boeufs en plaques de natron. "16 à 18 plaques pour un boeuf de 7 ans".

En 1957, la conférence sur l'élevage décide d'interdire le troc, sauf pour le natron et le sel.

En 1959, il semble, d'après les marchands que l'obligation de payer uniquement en monnaie ait été instituée.

Enfin, depuis plusieurs années, il est certain que marchands et éleveurs évaluent le prix du bétail uniquement en valeur monétaire. Le prix est toujours débattu et intégralement payé en espèces au comptant.

En poussant l'analyse un peu plus loin, si l'on ramène ces prix de vente déclarés du bétail à un prix au kilogramme net sur pied, on peut faire ressortir les remarques suivantes :

Des prix moyens compris entre 220 et 250 frs par kilogramme sont relevés dans toute la zone de production Occidentale et notamment dans les communes d'élevages du Nord-Ouest (Niem* et DE GAULLE).

Des prix plus élevés compris entre 250 - 290 frs au kilogramme sont pratiqués à Bangui et à Yaloké, c'est-à-dire, dans les centres consommateurs où l'incidence des coûts de transport et de commercialisation se fait sentir.

TABLEAU N°9 : Relevé comparatif des prix du bétail sur pied et de la viande relevé en diverses localités (février 1977) -

| (| : | : | Prix de vente | : | Poids | : | Prix es- | : | Prix de la | : | Ordre de |
|---|---|---|-----------------|---|-------------|---|----------|---|---------------|---|-------------|
| (| : | : | moyen déclaré | : | moyen | : | timé au | : | viande au | : | grandeur |
| (| : | : | par l'éleveur | : | carcasse | : | kg net | : | marché le + | : | de la mar- |
| (| : | : | CFA | : | estimé kg | : | sur pied | : | proche CFA/kg | : | ge proxi- |
| (| : | : | : | : | : | : | CFA/kg | : | avec os-sans | : | mative |
| (| Localité | : | Type | : | : | : | : | : | os | : |) |
| (| Zotoua | : | Boeuf cast.3- | : | : | : | : | : | : | : |) |
| (| : | : | 4 ans | : | 35 000 | : | 150 | : | 230 | : |) |
| (| Béa | : | Taureau | : | 50 000 | : | 180 | : | 280 | : | 125 - 0 |
| (| Yaloké | : | Boeuf 5-6 ans | : | 70 000 | : | 230 | : | 300 | : |) |
| (| : | : | Vieille vache | : | 40 000 | : | 120 | : | 330 | : | 200 250 0 |
| (| : | : | (5e quartier) | : | (7000/8000) | : | : | : | : | : |) |
| (| Bouar | : | Petite vache | : | 30 000 | : | 120 | : | 250 | : | 200 300 0 |
| (| : | : | Gros boeuf | : | : | : | : | : | : | : |) |
| (| : | : | 5-7 ans | : | 50 000 | : | 250 | : | 200 | : |) |
| (| Djomo | : | Boeuf castré | : | : | : | : | : | : | : |) |
| (| : | : | 5 ans | : | 40 000 | : | 200 | : | 200 | : |) |
| (| : | : | Boeuf castré | : | : | : | : | : | : | : |) |
| (| : | : | 7-8 ans | : | 50/70 000 | : | 230/280 | : | 230/250 | : | 250 300 30 |
| (| : | : | Boeuf castre | : | : | : | : | : | : | : |) |
| (| : | : | 4-5 ans | : | 40/50 000 | : | 180/200 | : | 220/230 | : |) |
| (| Niem | : | Vache | : | 10/25 000 | : | 80/120 | : | 125/210 | : |) |
| (| : | : | Veau | : | 10/15 000 | : | 45/60 | : | 220/250 | : | 250 300 30 |
| (| : | : | Taureau 2-3 ans | : | 20 000 | : | 90 | : | 220 | : |) |
| (| De Gaulle | : | Génisse | : | 35/40 000 | : | - | : | - | : |) |
| (| : | : | Vache | : | 20 000 | : | 120 | : | 170 | : |) |
| (| : | : | Veau 1 an | : | 12 000 | : | 45 | : | 270 | : | 250 300 30 |
| (| : | : | Beau boeuf | : | 50 000 | : | 250 | : | 200 | : |) |
| (| : | : | Taurillon 3 ans | : | 28 000 | : | 130 | : | 120 | : |) |
| (| Bangui | : | Très beau boeuf | : | 65/70 000 | : | 250 | : | 260/280 | : |) |
| (| Marché à | : | Vache | : | 40/35 000 | : | 120 | : | 250/290 | : | 400 500 130 |
| (| bétail | : | Echantillon (1) | : | 42 000 | : | : | : | : | : |) |
| (| Yaoundé | : | ros boeuf | : | 100 000 | : | 270 | : | 370 | : | 450 600 |
| (| (Cameroun) | : | : | : | : | : | : | : | : | : |) |
| (| : | : | : | : | : | : | : | : | : | : |) |
| (| Source : Interviews d'éleveurs et bouchers. | | | | | | | | | | |
| (| (1) Moyenne d'un échantillon de 500 bêtes vendues en Janvier au marché en 1977. | | | | | | | | | | |

Les différents prix pratiqués sont indiqués dans le tableau numéro 9 .

Malgré la marge d'incertitude dont il faut entourer ces prix déclarés on note cependant une certaine uniformité avec parfois des écarts dûs à l'isolement de la localité, aux différences de pouvoir d'achat de la région avoisinante, et aux conditions locales particulières d'offre et de demande. Pour l'ensemble du pays, on peut situer les prix de vente du bétail sur pied dans les fourchettes suivantes :

| | | |
|----------------------------|-------------|-----|
| - Veau | 10 - 15 000 | Frs |
| - Génisse | 35 - 40 000 | " |
| - Boeuf castré 4-5 ans | 40 - 50 000 | " |
| - Très beau castré 7-8 ans | 50 - 70 000 | " |
| - Vache de réforme | 20 - 35 000 | " |

Bien que l'on ne possède pas de statistiques détaillées des prix de vente du bétail en fonction du poids ou même du type de bête, on a pu en obtenir une approximation par recoupements. On a d'une part, interrogé certains bouchers grossistes acheteurs et d'autre part, relevé les prix d'un échantillon de bêtes vendues en Janvier 1977.

Les résultats obtenus sont compatibles avec les déclarations de prix qui figurent au tableau 9 .

Dans l'échantillon considéré, on ne trouve qu'un très faible pourcentage (2 pour 100) de bêtes vendues à moins de 25 000 Frs. Ce qui correspond vraisemblablement au petit groupe de jeunes animaux commercialisés. On trouve ensuite 25 pour 100 de bêtes vendues entre 30 et 35 000 Frs, ce qui correspond aux vaches âgées et enfin les 3/4 de l'échantillon sont constitués par les mâles adultes dont le prix de vente s'échelonne entre 35 000 et 70 000 Frs. en fonction de l'âge et du poids

Si la vente des animaux à la production se fait toujours au comptant, il n'en va pas de même pour l'achat sur le foirail

de Bangui. Il se fait surtout par paiements différés, c'est-à-dire, par crédit.

La question particulière et essentielle est le délai de paiement du bétail pris aux marchands par les bouchers.

La gravité de ce travers classique de circuits commerciaux a été particulièrement ressentie en Empire Centrafricain où les "dettes des bouchers de Bangui" ont provoqué, en 1966, une véritable "affaire d'Etat".

En 1978, cette même crise s'est rééditée avec plus d'acuité. C'est dire que le problème est encore d'actualité et qu'il faut s'y pencher.

Nous citons l'exemple récent : "des dettes des collectivités : Les Ecoles et Lycées, Hôpitaux, Intendances Militaires, Maisons d'Arrêt.

Le système de paiement des collectivités est trop long et compliqué. Or elles doivent des sommes qu'on chiffre à des centaines de millions de francs aux grossistes. Ces derniers sont obligés d'attendre ces règlements et donc d'immobiliser leurs capitaux et de paralyser le système.

D'autre part, l'approvisionnement des bouchers ne se fait pas au jour le jour, les animaux arrivent par convoi irrégulier, sont vendus par tête ou par petits lots aux petits bouchers. Seuls le grand boucher, les chevillards peuvent s'approprier des grands lots, les petits bouchers n'arrivent pas à se constituer assez d'épargne pour acheter comptant. Souvent ils dépendent des grands bouchers.

Les marchands tchadiens, faute de paiement, séjournent chez leur logeur pendant des mois.

A côté de cet aspect financier du crédit, il existe un aspect technique que nous voulons souligner.

Le crédit est aussi une force de la tradition entre les marchands et les bouchers. L'habitude de faire des facilités de

crédit aux petits bouchers s'est ancrée dans les tractations.

Le paiement différé jusqu'à l'abattage était pour les bouchers la seule garantie contre les risques des saisies. En principe, le boucher refuse de payer les animaux saisis et peut espérer un rabais en cas de saisie partielle. Une anecdote vécue vient illustrer cette thèse des bouchers.

Lors d'un stage pratique à l'abattoir de Bangui, nous avons saisi une carcasse de boeuf pour tuberculose miliaire aiguë généralisée. Informée, la propriétaire, qui était manifestement un petit boucher d'occasion, est venue vers nous en pleurant à chaudes larmes. Elle avait acheté ce seul boeuf comptant dans l'espoir de faire un bénéfice afin d'organiser un retrait de deuil imminent. Avec cette saisie totale tous les espoirs s'envolaient en fumée. Elle devait repartir à zéro.

Le problème est donc d'importance, certains bouchers nous affirment qu'ils seraient prêts à payer comptant s'ils étaient assurés du remboursement de saisies totales.

Nous avons toujours pensé, pour notre part, que l'organisation d'une caisse mutuelle d'assurance permettant de verser une indemnité forfaitaire par carcasse ou partie de carcasse saisie, selon le prix courant du bétail, pourrait être une bonne initiative.

Les mesures à préconiser seront étudiées dans un chapitre ultérieur.

3 - Le marché à bétail de Bangui :

Au niveau de Bangui, les transactions du bétail se font au marché à bétail qui est organisé et contrôlé par la Société d'Etat de gestion des abattoirs.

a) Les installations :

Autrefois, le foirail se tenait dans une carrière plus ou moins abandonnée qui semblait servir également de décharges municipales : terrain marécageux, en partie inondé, malsain, encombré de véhicules démolis. Il y règne une absence totale d'équipement, il n'existe ni parc, ni clôture extérieure, ni abri pour les commerçants et les agents du service Vétérinaire. Tout ceci favorise des pratiques malhonnêtes. La plus fréquente est l'introduction, dans un lot d'animaux déjà achetés et dont le prix moyen est fixé, de quelques têtes de bétail particulièrement maigres.

Heureusement, un nouveau marché vient d'être construit dans le cadre du projet "Construction de l'Abattoir frigorifique de Bangui" par le FED. Ce marché se trouve dans la zone de Bimbo. Il est clôturé et comporte un bâtiment administratif, une bascule et un quai de déchargement du bétail. Il a coûté 4 000 000 Frs.

Le registre de 1976 de ce marché montre que 245 commerçants y ont effectué des transactions.

b) Transactions et moyens de paiements :

Le foirail est fréquenté par trois catégories de commerçants : les vendeurs, les acheteurs, les intermédiaires courtiers.

- les vendeurs sont des marchands indépendants ou employés de gros exportateurs Tchadiens qui sont des véritables "fondés de pouvoir".

Actuellement, ces derniers sont les plus nombreux mais leur nombre va diminuant compte tenu de l'interdiction de

l'exportation des boeufs du Tchad.

Il y a très rarement de véritables éleveurs parmi eux.

- Les acheteurs ne sont rien d'autre que les bouchers grossistes, encore appelés bouchers chevillards en nombre important (200). Les achats ne sont pas réservés aux seuls grossistes, tous les détaillants et certains bouchers abattants clandestins peuvent acheter directement du bétail sur le marché.

- Les intermédiaires forment une catégorie assez floue de personnes. Ils ne semblent pas nombreux à Bangui. Ce sont les "Makoundji" ou Chefs marché, les représentants permanents et sédentaires de gros exportateurs du Tchad, les logeurs.

D'aucuns considèrent certains de ces intermédiaires en fait comme des Agents de crédit : ils achètent au comptant le bétail des commerçants et le revendent à crédit aux bouchers détaillants de la place. Il s'agit généralement d'un crédit à court terme : le temps de débiter et de vendre la bête. C'est en fait le paiement différé que nous avons examiné dans le précédent paragraphe.

b) Le commerce de la viande :

Il nous faut distinguer ici les modalités de commerce de laviande au niveau des grands Centres, et particulièrement de Bangui et de la situation globale dans les provinces.

1. Le commerce de la viande à Bangui :

La situation actuelle en matière de commerce de viande est loin d'être claire, car depuis 1970, l'arrêté détaillé n° 234/MD/DEL du 28 janvier 1966 portant organisation des professions des commerçants en bétail et des bouchers n'est pas appliqué.

Un nouveau décret n° 75/079 en date du 15 février a prévu une nouvelle réglementation du commerce, mais n'a pas pu être, jusqu'à ce jours mis en vigueur.

L'approvisionnement de la ville de Bangui en viande est assuré par trois catégories de professionnels comme nous l'avons déjà vu :

- les commerçants à bétail,
- les bouchers chevillards ou grossistes,
- les bouchers détaillants.

Le tableau ci-dessous montre la répartition de ces professionnels de la viande.

TABLEAU N°10 : répartition des professionnels de la viande -

| (ANNEE | : NOMBRE DE COMMERÇANTS | : NOMBRE DE CHEVILLARDS | : DETAILLANTS |) |
|---------|-------------------------|-------------------------|---------------|---|
| (1975 | : 17 | : 15 | : 220 |) |
| (1976 | : 15 | : 12 | : 183 |) |
| (1977 | : 14 | : - | : 172 |) |
| (| : | : | : |) |

Source : Société d'Etat de Gestion des Abattoirs (SEGA) -

On constate donc aujourd'hui que le nombre de bouchers n'est pas en fait limité, que tous les bouchers ont le droit d'abattre et qu'en conséquence, il n'existe pas de démarcation très nette entre bouchers abattants, grossistes et détaillants sauf dans leur capacité

d'achat. C'est ainsi qu'on a recensé en 1976 environ 250 bouchers, dont 167 seulement ont acquitté leur patente.

Le tableau ¹ fait apparaître la disparité importante entre l'activité des différents bouchers : en fait sur les 247, 140 seulement commercialisent plus de 60 têtes et exercent une activité véritable de boucher. 31 de ceux-ci soit 13 pour 100 commercialisent de 300 à 1000 têtes du bétail total abattu, et 6 grossistes commercialisent plus de 1000 bêtes chacun, soit 30 ¹⁰⁰ pour du total. Il existe donc un nombre important de bouchers marginaux qui n'atteignent pas un niveau de rentabilité acceptable et ne sont pas en mesure de renouveler leur patente en début d'année. L'importance des achats à crédit par les bouchers sur les marchés de Bangui confirme également la faiblesse de la situation financière de bon nombre d'entre eux. Dans un échantillon de 500 bêtes vendues en 1977, on a noté presque 60 pour 100 de vente à crédit.

TABLEAU N° 11 : Nombre d'abattage de bovins par boucher à Bangui (1976) -

| (Nombre de bovins abattus | : Nombre de bou- | : % | : Nombre total | : %) |
|----------------------------|------------------|--------|----------------|---------|
| (| : chers | : | : de bêtes | :) |
| (----- | :----- | :----- | :----- | :-----) |
| (1000 | : 6 | : 2 | : 14 700 | : 30) |
| (300 - 1000 | : 31 | : 13 | : 15 883 | : 33) |
| (150 - 300 | : 49 | : 20 | : 10 427 | : 22) |
| (60 - 150 | : 56 | : 23 | : 5 394 | : 11) |
| (10 - 60 | : 43 | : 17 | : 1 211 | : 3) |
| (0 - 10 | : 62 | : 25 | : 524 | : 1) |
| (| : | : | : | :) |
| (TOTAL | : 247 | : 100 | : 48 140 | : 100) |
| (| : | : | : | :) |

Source : Société d'Etat de Gestion des Abattoirs -

2. La situation dans les autres localités de provinces :

Les structures du marché à bétail, des abattoirs et de la commercialisation de la viande dans les provinces diffèrent sensiblement de celles des grandes villes et surtout de celles de Bangui.

Des installations d'abattage existent dans chaque préfecture et sous-préfecture de l'Empire. Mais la moitié seulement des sous-préfectures, soit une vingtaine, sont pourvues d'aire d'abattage cimentée et recouverte. L'équipement en crochets ou barres de suspension est généralement inexistant sauf dans les cinq centres de Bambari, Bouar, Bria, Bossembélé et Carnot. Seuls les Abattoirs de Bouar et de Bambari sont alimentés en eau courante. L'état des installations est en général très mauvais en raison du manque d'entretien et l'hygiène des locaux laisse à désirer.

Il n'existe pas de statistiques d'abattage détaillées pour la province, tout au plus quelques rapports partiels envoyés sporadiquement par les agents techniques chargés du contrôle des abattages locaux. On estime dans le pays environ 25 établissements qui traitent chacun plus de 500 bovins annuellement, soit environ 34 600 bovins. Parmi eux, 5 dépassent les 2000 boeufs par an, et assument 30 pour 100 des abattages ; 9 sont des abattoirs moyens de 1000 à 2000 boeufs et l'on compte une vingtaine de petits centres d'abattages. Il existe en plus dans les petites villes ou villages où la demande est inférieure à un animal par jour, des tueries particulières où le boucher local abat et débite de la viande à intervalles irréguliers.

Les bouchers se livrent alors à des activités annexes : (culture ou commerce).

Quelques abattoirs de province sont pris en charge par la Société d'Etat de gestion des Abattoirs : Bouar, Bambari, Berbérati, Carnot, Bossanga, Sibut, M'Baiki, Bozoum.

Les autres sont gérés par les communes. Les Mairies sont habilitées à collecter des taxes d'abattage et éventuellement de transport.

Les taxes sont variables selon les communes et devraient tenir compte des aménagements des abattoirs et des services rendus.

Mais ces recettes souvent ne sont pas utilisées pour l'entretien et le fonctionnement des abattoirs. Il arrive même qu'elles soient levées depuis plusieurs années auprès des bouchers abattants alors qu'il n'existe pas d'abattoirs et que la commune n'assure aucun service. Généralement, le personnel de la Mairie mis à la disposition des abattoirs est un collecteur de taxes, ou un gardien. Le contrôle sanitaire des viandes est toujours assumé par les agents techniques de l'élevage.

TABLEAU N°12 : Statistiques des abattages contrôlés de Bangui -

| (Année : | Nombre total : | Zébus arabes : | Pourcentage du total % : | Zébus Bororos : | Pourcentage du total %) |
|-----------|----------------|----------------|--------------------------|-----------------|--------------------------|
| ----- | | | | | |
| (1954 : | 8 626 : | 4 400 : | 51 : | 4 226 : | 49) |
| (1955 : | 9 025 : | : | : | : |) |
| (1956 : | 10 201 : | : | : | : |) |
| (1957 : | 10 911 : | 8 716(2) : | 80 (2) : | 217(2) : | 20 (2)) |
| (1958 : | 11 383 : | : | : | : |) |
| (1959 : | 12 961 : | : | : | : |) |
| (1960 : | 16 049 : | : | : | : |) |
| (1961 : | 16 170 : | 12 901 : | 80 : | 3 269 : | 20) |
| (1962 : | 16 248 : | 15 017 : | 92 : | 1 228 : | 8) |
| (1963 : | 19 526 : | 18 733 : | 96 : | 793 : | 4) |
| (1964 : | 20 984 : | 20 446 : | 97 : | 538 : | 3) |
| (1965 : | 23 782 : | 23 321 : | 98 : | 461 : | 2) |
| (1966 : | 27 761 : | 25 373 : | 91 : | 2 388 : | 9) |
| (1967 : | 26 640 : | 20 733 : | 78 : | 5 907 : | 22) |
| (1968 : | 30 715 : | 25 272 : | 82 : | 5 443 : | 18) |
| (1969 : | 24 733 (1) : | : | : | : |) |
| (1970 : | 5 588 (1) : | : | : | : |) |
| (1971 : | 12 426 (1) : | : | : | : |) |
| (1972 : | 26 055 (1) : | : | : | : |) |
| (1973 : | 32 250 (1) : | : | : | : |) |
| (1974 : | 45 753 : | 28 532 : | 62 : | 17 221 : | 38) |
| (1975 : | 50 375 : | 22 993 : | 46 : | 27 382 : | 54) |
| (1976 : | 46 140 : | 20 386 : | 42 : | 27 764 : | 58) |
| (: | : | : | : | : |) |

.... Chiffres non disponibles

(1) En 1969 et jusqu'en 1974, le contrôle des abattages a été suspendu et le nombre d'abattages libres non enregistrés a augmenté, ce qui explique la forte diminution des chiffres correspondant aux années 1969-1973.

(2) Ces chiffres représentent des moyennes pour la période 1955-1960.

Source : SEGA

C - DISPONIBILITE EN VIANDE BOVINE ET CONSOMMATION :

1 - Abattages :

Le tableau 12 tiré des statistiques de la société d'Etat de Gestion des Abattoirs (SEGA) donne une vue synoptique sur les quantités d'animaux abattus de 1954 à 1976. Ces statistiques annuelles indiquent une augmentation des abattages depuis 1954. De 1954 à 1968, cette augmentation représente 1200 à 1300 bovins par an. Le chiffre anormal de 5000 enregistré en 1970, découle de la décision du gouvernement de libéraliser l'abattage des animaux sans contrôle sanitaire. La baisse enregistrée en 1976 est le résultat des mesures d'interdiction d'exportation du bétail prises par le gouvernement Tchadien.

En 1976, 100 000 bêtes ont été abattues dans l'Empire Centrafricain sur les 900 000 bêtes que constitue le cheptel national. Si nous prenons 165 kg le poids moyen de la carcasse d'un zébu mbororo, un quart du poids de la carcasse comme poids moyen des abats, nous obtenons 20 625 tonnes de viande par an. Il faut ajouter à cette production la quantité de viande et d'abats provenant des abattages clandestins estimé par la même société, à 3000 bovins, soit une production totale annuelle de 21 151,5 tonnes.

DISPONIBLE :

Le disponible en viande est exprimé ici par les tonnages total de viandes et abats bovins pendant un temps donné, compte tenu de la production, des importations et des exportations.

Il se chiffre à partir des statistiques d'abattage du bétail bororo et du bétail arabe importé. La quantité disponible de viande varie selon les abattages de la journée. La répartition de cette viande disponible se fait comme suit :

- Collectivités : 30 pour 100
(armée - hôpitaux - maisons d'arrêt - écoles et lycées)
- Boucheries modernes : 5 pour 100
- Etales de vente des 15 marchés de la ville de Bangui 65 pour 100.

TABLEAU N° 13 : Estimation du tonnage en viande et abats disponibles

| | 1965 | | | 1976 | | |
|-------------------------------|----------|-------|--------|----------|-------|--------|
| | carcasse | abats | Total | carcasse | abats | Total |
| <u>Zébus Bororos</u> : Bangui | | | | 5 550 | 1 388 | 6 938 |
| Province | | | | 10 837 | 2 709 | 13 546 |
| Sous-total | | | | 16 387 | 4 097 | 20 484 |
| <hr/> | | | | | | |
| <u>Zébus arabes</u> : Bangui | | | | 3 058 | 765 | 3 823 |
| Province | | | | 3 200 | 800 | 4 000 |
| Sous-total | | | | 6 258 | 1 565 | 7 823 |
| <hr/> | | | | | | |
| <u>Total Zébus</u> : Bangui | 3 590 | 897 | 4 487 | 8 608 | 2 153 | 10 761 |
| Province | 11 570 | 2 893 | 14 463 | 14 037 | 3 509 | 17 546 |
| Total | 18 160 | 3 790 | 18 950 | 22 645 | 5 662 | 26 307 |

Source : 1965 Le cheptel bovin Centrafricain par Lacrouts, Sarniquet, Tyc, 1967.

(1) Voir tableau

(2) Valeur estimée à partir du tableau.

(3) Avec l'hypothèse suivante concernant

| | Bororos | Importés |
|--------------------------|---------|----------|
| le poids carcasse Bangui | 200 kg | 150 kg |
| Autres | 150 kg | 130 kg |

(4) On estime que les abats représentent 25 % du poids de la carcasse

Le tableau 13 montre le tonnage en viande et abats disponibles en distinguant la ville, d'une part, et la province d'autre part. Il est intéressant de noter que l'accroissement moyen annuel du tonnage disponible a été de 7 pour 100 à Bangui mais seulement de 1,7 pour 100 en province, chiffres qui sont, somme toute très voisins des chiffres d'accroissement des populations respectives. On doit aussi souligner la part croissante prise par le cheptel Centrafricain dans la couverture des besoins du pays en viande. Alors qu'en 1966, la moitié des bovins étaient importés, en 1976, les bovins importés ne représentaient plus que 30 pour 100 des abattages totaux.

2 - Consommation de la viande :

Nous utilisons deux méthodes d'approche pour évaluer la consommation de viande bovine dans le pays.

- A partir des statistiques d'abattage. Ces statistiques sont tirées des études de Lecroux, faites en 1965 sur l'Elevage Centrafricain (tableau n° 14).

Alors que le disponible était de 4 487 tonnes, la consommation s'élevait à 4 612. Les zones rurales qui n'exportent pas, conservent la totalité de leur tonnage, du reste maigre, pour la consommation d'une grande population.

En 1976, d'après le service de l'élevage le disponible en viande est de 10 761 tonnes, tandis que la consommation fait 9 323 tonnes, soit un accroissement total de 102 pour 100 et un accroissement moyen annuel de 6,6 pour 100.

Nous retrouvons pour la province les mêmes pourcentages que nous avons étudiés dans le disponible puisque ce sont les mêmes chiffres d'abattages.

- A partir des résultats d'enquêtes récentes sur les budgets et consommation des ménages. Ici les consommations sont considérées suivant les régions et les sous-régions, selon qu'on se trouve

dans des zones de savanes d'élevage où dans des zones de forêts sans élevage, ou en zone minière où le pouvoir d'achat est plus élevé.

Les résultats globaux sont comparables, et indiquent une consommation totale de viande et abats bovins de 27 000 tonnes environ en 1976. Ce qui représente une consommation moyenne de 15 kg par habitant. La viande de boeuf est donc consommée en très faible quantité par les populations Centrafricaines et surtout les ruraux. Heureusement la ration des Centrafricains s'enrichit de protéines d'autres origines ; elle est largement complétée par le poisson, la volaille, la viande de chasse, la viande de chèvre, les insectes (chenilles, termites, sauterelles). Tous ces produits entrent dans la nourriture journalière et en zone rurale, ont une place, plus importante que la viande de boeuf. Chez les pasteurs Bororos, le lait et le beurre contribuant également à l'équilibre de la ration.

Actuellement la consommation moyenne de protéines d'origine animale est de 25 kg par an, dont 15 kg de viande de boeuf. Mais la répartition est très inégale.

En conclusion, l'Empire Centrafricain doit faire un effort de développement de son élevage pour élever le niveau de consommation de viande de boeuf, mais surtout pour mettre cette protéine à la disposition des populations rurales qui sont certainement les plus nombreuses, et qui en ont le plus besoin quand on connaît la part des travaux qui leur revient.

TABLEAU N° 14 : Estimation à partir des consommations par tête -

| | | 1965 | | | 1976 | | |
|---------------------------|------------------|---|---|------------------|--|--|------------------------------------|
| Région | Popula- tion | Tonnage viande consom- mée vian- des & abats | Consomma- tion annue- le moyenne kg/an | Popula- tion | Tonna- ge de viande annuel- le mo- mmée yenne kg/an | Consom- mation annuel- le mo- yenne kg/an | Zones d'en- quête de l'étude |
| <u>Région Centrale</u> | 495 000 | 4 753 | 9,6 | 568 300 | 6 535 | 11,5 | Savane Centrale |
| Ville | 106 000 | 2 062 | 19,5 | | | | |
| Campagne | 389 000 | 2 691 | 6,9 | | | | |
| <u>Région Occidentale</u> | 414 300 | 6 911 | 16,7 | 342 700 | 6 340 | 18,5 | Savane |
| Ville | 74 300 | 2 073 | 27,9 | | | | Ouest |
| Campagne | 340 000 | 4 838 | 14,2 | | | | |
| | | | | 421 000 | 5 136 | 12,2 | Zone fo- restière |
| | | | | 147 200 | 2 414 | 16,4 | Zone mi- nière |
| <u>Région Orientale</u> | 372 000 | 1 799 | 7,5 | | | | |
| Ville | 81 500 | 1 379 | 16,9 | | | | |
| Campagne | 290 000 | 1 420 | 4,9 | | | | |
| <u>Bangui</u> | 143 000 | 4 612 | 32,3 | 245 000 | 5 000 | 20,4 | Bangui |
| | | | | 47 200 | 930 | 19,7 | Zone li- mitrophe |
| Total | 1 424 300 | 19 075 | 13,4 | 1 771 700 | 26 355 | 14,9 | TOTAL |

Prix de la viande :

Le prix de la viande est fixé officiellement par arrêté du commerce intérieur. Le dernier en date porte le n° 007/MDPCIC/DEL du 26 Janvier 1972, présenté dans le tableau ci-contre.

A côté de ces prix officiels, les prix de la viande relevés en Février 1977 sur les marchés visités se résument sur le second tableau.

Nous notons qu'à Bangui, par suite d'un blocage soutenu des prix officiels, les prix réels sur les marchés ont dépassé les premiers. Donc les bouchers ne respectent jamais ces prix. Les bouchers d'étales de vente n'utilisent pas ou très peu de balance. Quand bien même ils s'en servent, ils la faussent et trompent ainsi la vigilance des consommateurs.

Dans les villages les notions de viande avec ou sans os n'existent pas. La viande est débitée avec os et souvent vendue par petits tas et non au kilogramme. Le prix de la viande est fixé sans tenir compte du véritable prix à la production.

Nous avons tenté d'évaluer le coût actuel de la viande à partir des éléments d'information dont nous disposons et qui sont résumés dans le tableau n°17, le tout ramené au kilogramme de carcasse. Il faut considérer deux parties : l'ensemble des éléments situés en amont du boucher constituant le prix du boeuf sur pied et l'ensemble des éléments situés en aval du boucher.

Nous tirons de ce tableau les conclusions suivantes, les prix illicites pratiqués en 1977, donnent une marge de bénéfice de 144 francs par kilogramme de carcasse, alors qu'elle n'est que de 18 francs pour l'année 1966. Ce qui paraît énorme comme marge bénéficiaire en 1977 et s'expliquerait par le fait que les bouchers ne respectent pas la réglementation. La désorganisation du commerce du bétail de la viande à Bangui, l'insuffisance du contrôle tant des commerçants que des bouchers entraînent ou permettent un gonflement

TABLEAU N° 15 : Arrêté ministériel portant fixation du prix de la viande -

A R R E T E

Article 1er - Les prix de vente de viande du boeuf sur les marchés de Bangui et de la banlieu immédiate (15 km) sont fixés comme suit :

| | | | | | |
|-------------------------------------|-------|-----|-----|----|----|
| - Viande sans os | ----- | 200 | Frs | le | kg |
| - Viande avec os | ----- | 150 | " | " | |
| - Rumstak, faux filet ou entrecôtes | ----- | 250 | " | " | |
| - Filet | ----- | 300 | " | " | |
| - Abat rouge | ----- | 200 | " | " | |
| - Cerveille la pièce | ----- | 150 | " | " | |

Article 2 - Les prix de ^{et à} gros abattoir pour les marchés sont fixés comme suit :

| | | | | | |
|--------------------------|-------|-----|-----|----|----|
| - Carcasse | ----- | 100 | Frs | le | Kg |
| - Abats rouges et blancs | ----- | 100 | " | " | |
| - Tête | ----- | 250 | " | " | |
| - Pieds | ----- | 60 | " | " | |

TABLEAU N° 16 : Prix de la viande pratiqué sur les marchés de Bangui et dans les autres localités -

| | | : Prix de la viande au Kg | |
|-------------|---------------------|---------------------------|-----------|
| LOCALITES | | : Sans os | : Avec os |
| Bangui et | Marchés d'étalles | 500 | 400 |
| grands cen- | | | |
| tres | Boucheries modernes | de 500 à | 900 |
| Zone d'éle- | Centres secondaires | 250/300 | 200/250 |
| vage | Villages | - | 125/200 |

important du prix de la viande à Bangui.

Mais des conclusions définitives ne pourront être tirées qu'à la suite d'études plus détaillées. Il sera alors possible de prendre des mesures concrètes nécessaires pour assainir la situation.

TABLEAU N°17 : Schéma de formation du prix de la viande à Bangui à partir de bétail originaire de la zone d'Elevage de Niem -

| Eléments du prix | Prix ramenés au Kg de carcasse | | | |
|---|--------------------------------|-------|-------|-----|
| | 1966 | % | 1977 | % |
| A. <u>Prix d'achat de l'éleveur au kg net sur pied</u> | 90 | 85,5 | 230 | 82 |
| Dépenses réelles de commercialisation (groupage, acheminement, patente, etc...) | 10 | 9,5 | 20 | 7 |
| <u>Sous total</u> | 100 | 95,0 | 250 | 89 |
| B. <u>Prix de vente Bangui</u> | 105 | 100,0 | 280 | 100 |
| Marge estimée courant frais financiers et le bénéfice du commerçant | 5 | 5,0 | 30 | 11 |
| C. <u>Prix d'achat Bangui</u> | 105 | 7,0 | 280 | 61 |
| Transport marché abattoir et frais d'abattage | | | 10 | |
| Rémunération dépouilleurs et autres | | | 10 | |
| Transport abattoir - marché | 13,2 | | 2 | |
| Droit de place | | | 3 | |
| Patente | | | 5 | |
| Stockage en chambre froide | | | 3,3 | |
| Salaire aide-boucher | | | 3,3 | |
| <u>Sous total</u> | 13,2 | 10,0 | 32,1 | 7 |
| D. <u>Prix de revient au kg/carcasse</u> | 118,2 | 87,0 | 312,1 | 68 |
| E. <u>Recettes</u> | | | | |
| Viande du 5ème quartier - viande nette vendue | 20 | | 46,7 | |
| sans os 53 kg | 64 | | 117 | |
| avec os 87 kg | 52 | | 232 | |
| 140 kg | | | | |
| <u>Recette totale</u> | 136 | 100 | 455,7 | 100 |
| F. <u>Marge totale estimée des détaillants et grossistes</u> | 18 | 13 | 144 | 32 |

A - LES ECHANGES COMMERCIAUX DU BETAIL ET DE LA VIANDE :

1 - Les importations :

a) Importation du bétail sur pied :

L'Empire Centrafricain est encore tributaire du Tchad pour son approvisionnement en viande. En effet, une part importante du ravitaillement est assurée par des importations de bétail vivant.

Bien qu'il soit difficile d'évaluer le nombre exact de têtes importées au cours des dernières années en raison des défaillances du contrôle sanitaire aux postes frontières, on en a une idée assez nette : Jusqu'en 1965, ces importations ont eu lieu à peu près exclusivement à partir du Tchad mais, depuis cette date les importations en provenance du Soudan ont progressé rapidement et atteignent ces dernières années le quart des importations totales. Cet accroissement a été dû en particulier, à la signature d'un accord commercial avec le Soudan, prévoyant une livraison annuelle de 20 000 bovins vivants. La décision prise par le Tchad en novembre 1975 d'interdire l'exportation de bétail vivant ne semble pas avoir été suivie d'effet, car on a continué d'observer sur le marché de Bangui, en 1976 et 1977, un nombre important de bêtes Tchadiennes. Tout au plus a-t-on noté en 1975 une légère baisse des importations ainsi qu'une diversion du bétail importé du Tchad vers la frontière Soudano-Centrafricaine.

L'étude de l'Union Douanière des Etats de l'Afrique Centrale (UDEAC) estime qu'environ 56 000 bovins ont été importés en 1974 dont 12 000 du Soudan. Les estimations du service de l'Elevage montrent qu'en 1975, 52 000 environ ont été importés du Tchad et du Soudan, 50 000 environ en 1976. Une proportion importante de ces importations, variant entre 40 à 60 pour 100 est destinée à l'abattoir de Bangui. Les prix de vente du bétail Tchadien sur les marchés Centrafricains sont intéressants à connaître pour une comparaison des prix. Le prix moyen de vente du bétail Bororo local a toujours été supérieur à celui obtenu pour le bétail Tchadien. Il n'y a pas

de véritable concurrence entre le boeuf Tchadien et le boeuf Centrafricain, car les marchés sont cloisonnés par zone. Pendant les saisons des pluies, le bétail local prend la relève du bétail Tchadien qui a d'énormes difficultés pour arriver sur le marché Centrafricain. Même si la concurrence devait jouer librement, la qualité bien supérieure des boeufs mbororos leur donne un avantage très important et leur prix de vente reste nettement plus élevé que celui du bétail importé. Mais ce boeuf bon marché n'a pas classé le bétail en provenance de Bouar, c'est simplement l'attrait d'un marché plus rémunérateur et entièrement protégé qui a détourné les boeufs MBororos du foirail de la capitale pour les diriger vers les zones diamantifères. La concurrence n'existe finalement qu'entre les marchands Tchadiens.

Les prix varient en augmentant du Nord au Sud. Ils accusent des variations saisonnières importantes en fonction des difficultés rencontrées.

Enfin, les modalités de commercialisation ont également leur influence, surtout la durée du crédit que les marchands consentent aux bouchers. Le prix est aussi variable suivant le type d'animal : gros boeuf, taurillon, vache stérile, vieille vache, etc...

b)- IMPORTATION DE VIANDE FORAINE :

Il existe, en plus du bétail de boucherie importé sur pied, un faible volume d'importation par avion de viande foraine à partir du Tchad et de la France.

Du Tchad, il s'agit toujours de viandes réfrigérées, généralement importées en quartiers complets, mais également sous forme de viandes emballées et parfois desossées ; ces importations ont cessé depuis un certain temps.

Les viandes provenant de la France sont congelées, soit réfrigérées. Dans le premier cas, le transport est effectué par voie mixte : Europe-Douala en bateau, Douala-Bangui par avion.

Dans le second cas, les viandes arrivent à Bangui directement par avion. Les importations concernent uniquement des viandes et des morceaux de luxe : filets de charolais, gigots d'agneau, foie de veau etc... mais jamais de viande en carcasse.

Le volume moyen de ces dernières années, allant diminuant, est d'environ 10 tonnes. Le prix de vente au détail à Bangui est très élevé. Ces viandes sont exclusivement réservées à la consommation des ménages privilégiés parmi lesquels on trouve les consommateurs expatriés et quelques Centrafricains. Leur importance dans le ravitaillement global de la ville de Bangui est en définitive négligeable, 0,5 pour 100 de la consommation totale de viande et d'achat de boucheries de la capitale.

Le tableau¹⁸ ci-dessous montre les quantités importées en Tonnes.

TABLEAU N°18

| PROVENANCE ANNEE | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 |
|------------------|------|------|------|------|------|------|
| DJAMENA | 190 | 176 | 206 | 150 | 12 | 23 |
| PARIS | 19,0 | 16,5 | 12 | - | - | - |

Djaména - Source : Air-Afrique -

Paris Source : SEDES, Commerce Extérieur de l'UDEAC, dépouillement des Etats Douaniers.

2 - Les exportations :

a) L'exportation du bétail sur pied :

En dépit de sa situation déficitaire en viande, l'Empire Centrafricain exporte du bétail sur pied et de la viande foraine à destination de Brazzaville.

D'après le tableau 16 en 1975, 4200 bovins ont été exportés par le fleuve Oubangui sur barge à raison de 350 boeufs en moyenne par mois. Mais en 1976, on n'a exporté que 930 bovins. Il n'existe que deux ou trois commerçants exportateurs dont l'un assurait, jusqu'en 1974 pratiquement 95 pour 100 des exportations.

**TABLEAU N° 19- Evolution des exportations de bétail et de viandes foraines
et des importations de viandes foraines -**

| | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 |
|--------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| (Nombre de bovins : exportés | 4340 | - | 2404 | 2755 | 3536 | 4764 | 4200 | 930 |
| (Poids des carcasses (1) en T | 716 | - | 397 | 458 | 583 | 786 | 693 | 153 |
| (Viandes foraines exportées en T | 273 | 57 | 31 | 134 | 514 | 1300 | 1250 | 1318 |
| (Nombre de bovins correspondants (2) | 1365 | 285 | 405 | 670 | 2570 | 6500 | 6250 | 6500 |
| (Viandes foraines importées en T | - | - | 209 | 193 | 218 | 150 | 12 | 33 |
| (Exportation nette (Tonne) | 969 | 57 | 269 | 396 | 879 | 1396 | 1391 | 1438 |

(1) A raison de 165 kg de carcasses par bovin -

(2) " 200 kg " " "

Source : Société d'Etat de Gestion des Abattoirs (SEGA) -

b) L'EXPORTATION DE VIANDE FORAINE :

Le tableau 19 montre le tonnage de viande exporté exclusivement vers Brazzaville. Il s'agit des carcasses entières de boeufs de première catégorie. 1300 tonnes ont été exportées en 1976 par avion, par cinq bouchers chevillards exportateurs patentés. Ces carcasses qui coûtent 260 francs au grossiste à la sortie de l'abattoir étaient livrées à Brazzaville pour 374 francs.

Ces exportations ont été suspendues pendant le 1^{er} semestre 1977 et ne devraient reprendre en principe qu'au mois de juillet de la même année. Elles n'ont pas encore repris. Nous en ignorons les raisons.

3 - La culture attelée :

Dans son rapport, Monsieur KAMBASSION, chef de service de modernisation agricole écrivait en janvier 1977 l'historique que nous résumons :

"Avant 1953, le service de l'élevage n'était pas bien armé pour lutter contre la trypanosomiase, et les tentatives de dressage des bovins avaient rencontré beaucoup de difficultés au point qu'on a dû faire des essais sur l'utilisation de l'âne dans la région de GRIMARI".

Les taurins Ndamas introduits de la Côte-d'Ivoire en 1954 se sont révélés très résistants à la trypanosomiase et pouvaient donc être utilisés pour la traction. Quelques années plus tard les baoulés trypanotolérants sont venus compléter les NDamaset malgré leur petite taille, une possibilité de leur emploi en traction a été offerte en 1961.

Après la phase expérimentale de la culture attelée, le Fonds d'Aide et de Coopération(FAC) a débloqué cent millions de francs CFA pour le démarrage des travaux en milieu rural. La quote-part de l'Etat Centrafricain était de quinze millions par an pour garantir l'opération. L'Assistance FAC prit fin lors de la réforme agraire de 1970 et tout sombra dans l'oubli. Quelques années plus tard, la CFDT a entrepris la même action dans la Préfecture de Kémo-Gribingui. De 1968 à 1974, l'Agroprogress, dans le cadre du Projet "Développement Régional de la Ouaka" est intervenue avec cent dix neuf millions de francs CFA pour le développement de la culture attelée dans cette zone. Les animaux de trait ont été choisis parmi les races existantes dans le pays :

- D'abord le zébu, animal robuste, fort mais assez sauvage, sensible à la trypanosomiase, fut choisi par la CFDT. 36 paires ont été distribuées, 27 ont effectivement travaillé dans la région de la Kémo-Gribingui. 179 paires ont été dressées et 163 ont été mises

au travail dans la Préfecture de la Ouaka, soit 90 pour 100 de réussite.

- La NDama est de caractère difficile et agressif, ce qui ne facilite pas son dressage. Sa petite taille représente un grand handicap pour les travaux lourds et il se fatigue vite. Cette fatigue lui enlève ses qualités trypanotolérantes et il n'est pas rare de voir succomber un taurin NDama d'une trypanosomiase à la suite d'un surmenage physique. En définitive, il a donné un résultat décevant.
- Des essais ont été faits sur les baoulés, animal paisible, docile, malheureusement de petite taille. Les résultats sont aussi décevants qu'avec les NDamas.

La station de Bokolobo, réservée au métissage dans la Préfecture de la Ouaka, a produit des métis NDama mâle-zébu Bororo femelle qui présentaient toutes les qualités requises pour la culture attelée. Ayant hérité les avantages des deux races, ils représentent l'animal idéal pour la traction. Plus récemment, les croisements Baoulés-zébu Bororo ont eu le même résultat heureux. Malheureusement aucune action systématique de croisement n'a été entreprise, et ces spécimens magnifiques restent rares.

L'extrait du rapport du service de modernisation agricole retrace clairement cette situation. On remarquera que la culture attelée a été implantée dans presque toutes les Préfectures avec des échecs et des demi succès variables.

Il fait ressortir le pourcentage des pertes enregistrées durant les cinq dernières années. Les pertes sont effectivement très lourdes, on attribue généralement ces échecs à plusieurs causes : - le manque d'encadrement, l'inexpérience des cultivateurs, le mauvais choix à l'achat des boeufs, le manque de soins, l'alimentation défectueuse et le surmenage.

Une action bien menée peut éliminer la majorité de ces défauts. Le cultivateur Centrafricain n'a aucune notion d'élevage ou d'entretien de gros bétail. Ses expériences se limitent à quelques poules qui picorent autour des cases et des chèvres qui gambadent en liberté, sans surveillance et sans soins dans les villages.

L'introduction des boeufs représente donc un profond bouleversement dans les habitudes du cultivateur. Des séances de vulgarisation et d'information menées conjointement par des moniteurs du service de l'élevage et de l'agriculture doivent précéder l'introduction des boeufs dans le village. Avant de prendre en considération la demande d'une paire de boeuf, il faudra exiger du cultivateur qu'il construise un abri de nuit pour les animaux. Il devra apprendre à alimenter convenablement les boeufs : le cultivateur dispose de plusieurs moyens pour le faire et qui doivent lui être indiquées.

En saison des pluies, 6 à 7 ha de jachères peuvent suffire pour nourrir une paire de boeufs. Le problème de gardiennage peut être résolu par le système du boeuf au piquet. Il suffira d'attacher les boeufs avec une corde passée par le museau à un piquet solidement ancré et de laisser la corde suffisamment longue (3 - 4 m). En déplaçant 5 à 6 fois par jour le piquet, les boeufs trouveront une alimentation suffisante pendant cette période. Une autre solution consistera pendant les vacances à confier le gardiennage aux enfants en groupe, par la même occasion, les enfants se familiariseront avec les gros bétail et fourniront peut-être l'embryon d'une nouvelle génération de cultivateurs-Eleveurs. Ce gardiennage pourra se faire sur les jachères ou sur les savanes libres à proximité du village.

Le début de la saison des pluies coïncide avec l'époque des gros travaux de labours et plus tard les sarclages. C'est à cette période que les ressources des jachères et des savanes doivent être complétées par les sous produits des cultures que les paysans auront

stockés après les récoltes. L'alimentation complémentaire est indispensable aux boeufs qui fournissent un gros effort pendant les travaux de préparation des champs. Le paysan prévoyant, pourra distribuer des graines de coton, des fanes d'arachides et de la paille de mil ou de sorgho.

A tout prendre, la culture attelée est un pas dans la mécanisation de l'agriculture pour les cultivateurs Centrafricains. Cela permet d'améliorer le rendement et de soulager les peines du paysan quand on pense qu'il est encore à la houe.

Malgré les échecs et les demis-succès qu'on a enregistrés certaines régions continuent à faire la culture attelée, notamment dans l'Ouham-Pendé où l'Agence Centrafricaine pour le Développement de l'Ouham-Pendé (ACADOP) encourage, finance et encadre les agriculteurs. Il en va de même pour la région de la Ouaka. De plus en plus, la politique Centrafricaine en matière d'Agriculture se penche sur les recherches de cultures mécanisables. Les avis sont partagés sur la culture attelée et la motorisation par des tracteurs. Mais cette discussion dépasse déjà le cadre de notre travail. Si nous commençons par la culture attelée et arrivons à généraliser le système nous aurons déjà fait un grand pas.

CHAPITRE II - SITUATION DU PETIT BETAIL :

Depuis les temps ancestraux, l'Empire Centrafricain a pratiqué l'élevage du petit bétail. Dans tous les villages, on rencontre de petites unités de porcs, de cabris ou de poulets qui vaguent, déambulent parmi les cases et sur les pistes, sans gardien, sans soins. Ces animaux rustiques, acceptent leur sort. On ne s'intéresse à eux que pendant les jours de fête ou de grands événements où ils sont sacrifiés.

De plus en plus, on voit des paysans construire des hangars pour leurs cabris, des poulaillers pour leurs oiseaux. Il n'est pas rare de voir le matin un propriétaire, lancer des grains de maïs à ses poulets, un paysan débiter des tubercules de manioc à ses porcs. C'est le début d'une conscience d'élevage rationnel.

Sachant que l'élevage des bovins est d'introduction récente, qu'il rencontre beaucoup de difficultés pour se développer comme nous l'avons vu, il est bon de faire le point sur l'aviculture, l'élevage des ovins, caprins afin de stimuler son développement et compenser le déficit que laisse la viande de boeuf.

A - L'ELEVAGE DES OVINS ET DES CAPRINS :

1 - Situation actuelle :

Les ovins et les caprins forment le premier élevage de case qui existe en Empire Centrafricain. Malheureusement ces animaux n'ont fait l'objet d'aucune étude jusqu'à ce jour. On ne s'est jamais intéressé à leur sort.

Comme les poulets, ils sont sacrifiés lors des grands événements et des fêtes. On estime à 700 000 têtes l'effectif du cheptel ovin ^{et} caprin réparti sur tout le territoire. De race locale, très rustiques, les caprins s'apparentent à la race naine de Guinée. Les femelles sont très prolifiques, les gestations gemellaires sont très fréquentes. Les femelles ont souvent deux portées par an.

Les caprins sont voraces et dévastateurs, suscitant souvent des conflits dans les villages lorsqu'ils rentrent dans les plantations.

La pathologie du petit bétail est mal connue. Ces animaux étant bien adaptés à leur milieu, vivent bien avec leurs maladies. Les rares cas que nous avons observés sont les dystocias des primipares précoces, qui entraînent la mort de la femelle car le villageois n'a aucune notion d'obstétrique et n'aide pas son animal, lorsque celui-ci est en difficulté.

Les importations de caprins n'existent pas. Seules les importations d'ovins à partir du Tchad et, à un moindre degré, du Soudan sont enregistrées. On a relevé dans les postes de contrôle pour l'année 1976 :

| | |
|----------|-------|
| NDELE | 3 214 |
| BATAGAFO | 4 000 |
| BIRAO | 7 754 |

La production pour la même année 1976 s'élève pour les deux espèces à 2400 tonnes, ce qui est minime mais non négligeable parce que les abattages familiaux incontrôlables ne sont pas comptabilisés.

Le mouton est beaucoup moins apprécié que la chèvre par les populations autochtones. Il est plus prisé par la fraction musulmane de la population qui le sacrifie pendant les fêtes religieuses.

2 - Perspective d'avenir des ovins et caprins :

Les ovins et caprins présentent des avantages certains : gestations gémellaires, nombre de gestation par an, bonne adaptation au milieu. Même les zones de forêts élèvent les chèvres et moutons. A défaut de boeuf, la viande de ces animaux pourra contribuer à nourrir ces populations.

Il faudra concevoir dès à présent des programmes zootechniques pour ce petit bétail.

- 1°/ La sélection de races prolifiques et à gestation gémellaire.
- 2°/ L'étude de leur résistance aux maladies infectieuses et à la trypanosomiase.
- 3°/ Le croisement avec d'autres races pour augmenter les qualités zootechnique de la race locale.

Toutes ces recherches peuvent se faire en stations, en association avec les recherches sur les bovins. A partir de ces noyaux, la diffusion dans des centres d'élevage ou dans les villages pourra se généraliser. Pendant la saison sèche où le ravitaillement en viande de boeuf devient difficile, cette viande remplacera celle du boeuf.

Le développement du petit bétail doit être inscrit dans un programme d'étude et de recherche du pays comme complément nécessaire à la production de viande bovine. Il pourra combler le déficit en matière protéique, et trouvera un débouché dans l'exportation vers les régions forestières du Sud.

B - L'ELEVAGE PORCIN :

1 - Situation actuelle :

La situation des porcs ne diffère pas de celle des petits ruminants : l'élevage traditionnel ne bénéficie d'aucune attention particulière, sauf autour des grandes villes où est né un élevage moderne en grande partie pratiqué par des fonctionnaires comme activité secondaire.

Seuls trois ou quatre de ces établissements utilisent un aliment complet préparé dans les normes pour nourrir leurs porcs. Deux d'entre eux font une recherche dans l'adaptation des races importées.

Généralement, les élevages sont mal entretenus, la nourriture déséquilibrée. L'encadrement comme en aviculture fait défaut.

La pathologie du porc est ignorée des éleveurs qui sont souvent pris de panique lorsque des cas de maladies contagieuses

explosent, causant d'importants dégâts.

Les parasitoses sévissent dans les porcheries. On rencontre souvent : l'ascaridiose, l'ankylostomose et le téniasis. Nous avons des raisons de penser que la peste porcine existe car nous avons vu des cas de maladies où les symptômes laissaient ^{aucun} doute sur le diagnostic mais en dehors d'une analyse de laboratoire nous ne pouvons faire aucune affirmation.

Les maladies de la peau sont fréquentes : gales, plaies, eczémas, de même que l'anémie des porcelets.

2.3 - Production et commercialisation :

Le problème actuel de l'élevage du porc se situe à deux niveaux :

1 - Le porc produit de façon moderne avec aliment complet revient cher. Les commerçants refusent de l'acheter, parcequ'en le revendant au détail ils ne feront aucun bénéfice. Les producteurs se retrouvent actuellement avec leurs porcs invendus.

A côté, le porc indigène se vend bien. Les commerçants s'approvisionnent aux alentours de la capitale ou dans les autres villes. Une grande partie de cette production est vendue clandestinement sans inspection sanitaire, dans les quartiers de la ville. Ce système malheureusement tend à se développer et contribue à aggraver les difficultés de l'élevage moderne.

2 - Une partie de la population Centrafricaine est de religion musulmane et ne consomme pas le porc. Cet interdit religieux contribue également à freiner le développement de l'élevage du porc.

Un centre d'expérimentation et de vulgarisation, d'une capacité de production de 256 porcelets avait été créé à la Landjia mais n'est pas exploité en ce moment.

Actuellement la production de viande porcine est chiffrée à 1150 tonnes. La quantité vendue clandestinement doit être, à elle seule, supérieure à ce chiffre.

4 - Perspectives d'avenir de l'élevage du porc :

Il faut trouver une solution aux problèmes actuels du porc.

La tendance actuelle est le financement par crédit bancaire pour la création d'exploitation semi-industrielle. Ce système peut aider au développement du porc si le Ministère du Commerce peut concilier les producteurs et les consommateurs sur les prix et les marges de bénéfices à réaliser. Les souscripteurs de crédit bancaire doivent faire au préalable une étude de rentabilité avant de s'engager dans cette voie, sans quoi ils verront leur entreprise vouée à l'échec.

Pour notre part, nous conseillons, à l'heure actuelle, des petites unités d'élevage plutôt que l'élevage à l'échelle industrielle. La tendance des éleveurs Centrafricains est surtout d'obtenir toute la chaîne de production, c'est-à-dire, de faire à la fois la reproduction, la multiplication, l'engraissement.

Ce qui fait souvent des charges trop lourdes, un encombrement de l'élevage et même une sous alimentation. Il faut que certains éleveurs s'occupent de la reproduction ; qu'ils élèvent uniquement les reproducteurs qu'ils vendent aux autres. Les uns s'occuperont de leur multiplication, les autres ne prendront que les porcelets en âge de rentrer à l'engraissement. Là encore, compte tenu de l'encadrement défectueux, nous conseillons généralement de ne pas dépasser cent têtes d'animaux. (d'ailleurs livrer 100 bêtes à la finition pose un problème de marché en Empire Centrafricain particulièrement dans la capitale). Les risques de maladies sont plus faibles. Les cas de maladies sont vite stoppés et les dégâts moins importants.

Les porcheries doivent être d'un modèle simple, facile à entretenir, peu coûteuses et permettre un élevage dans de bonnes conditions d'hygiène et de confort.

Pour l'alimentation, notre avis est qu'un aliment complet n'est pas indispensable dans l'état actuel de l'élevage et surtout

si on fait des petites unités, le schéma de la ration alimentaire que nous préconisons est le suivant :

- Déchets de restaurants recueillis et convenablement bouillis.
- Papayes vertes. Tubercules de manioc, épis de maïs et drèches fraîches ou séchées.
- Aliments complets en complément.

Les deux premières sources sont gratuites si on dispose d'un moyen de locomotion pour le ramassage des déchets et une petite plantation autour de la case.

L'aliment complet même en petite quantité apporte le reste d'éléments qui peuvent manquer dans la ration. De cette façon, on minimise le prix de production du porc.

Comme tout est à faire dans l'élevage, il faudra envisager le problème de l'élevage du porc dans son entier :

- l'encadrement en personnel qualifié, Le système d'élevage à adopter et l'alimentation à donner aux animaux.

Pour finir, il faudra penser dès à présent aux industries annexes de transformation du porc pour résorber le surplus qu'on ne peut vendre immédiatement au consommateur.

C - L'AVICULTURE :

1 - L'élevage :

a) L'élevage traditionnel :

L'élevage traditionnel se caractérise par l'entretien de 5 à 10 sujets autour des habitations. Les animaux ne reçoivent aucun soin et ne disposent que d'un abri sommaire pour la nuit. Parfois, ils dorment dans la même case que le propriétaire, ou bien dans la cuisine si elle existe. Pire encore, certains dorment dans les arbres, à la belle étoile. Le jour, les animaux se dispersent dans les villages à la recherche de leur nourriture et se rassemblent le soir autour des maisons. La race utilisée est du type autochtone, très rustique et excellente couveuse.

La commercialisation est presque inexistante, sauf en cas de besoin impérieux. Pour la plupart, les produits sont autoconsommés. Ils sont généralement offerts aux parents et amis en visite ou de passage. Ils sont consommés lors de certains grands événements et des fêtes.

b) L'élevage moderne :

Dès 1962, et peu à peu, le service de l'élevage a créé un service d'aviculture qui prête main forte aux personnes voulant faire l'élevage de volailles. On distingue deux types d'aviculture moderne.

L'élevage de type fermier qui est le fait de petits aviculteurs ne disposant pas assez d'épargne pour élever plus de 500 poulets. Ils élèvent généralement de 100 à 500 poulets par bande et une ou deux fois l'an. C'est généralement le cas des fonctionnaires ou de l'homme de la ville qui exercent l'élevage comme activité secondaire. Ils forment plus de la moitié des fermiers de la capitale.

L'élevage de type industriel est pratiqué comme activité principale par une poignée d'aviculteurs et par deux à trois grandes maisons de la place. Ceux-ci passent 2000 à 3000 poulets par bande, par rotation continue toute l'année. L'élevage des pondeuses est réalisé en grande partie par ces aviculteurs. 90 pour 100 de ces aviculteurs acquièrent les poussins auprès d'un importateur agréé. Le reste fait venir ses poussins de France. Mais tous se ravitaillent en France dans les mêmes maisons. Les souches les plus rencontrées sont :

- Pour les poulets de chair : Jupiter - COBBS
Hybro - Derco Colorés
Derco blancs
- Pour les pondeuses : P. 100 - Warren - Hissex
blanche et rousse - Harco
et Staline

Les commandes de quelques oisons, cannetons et pintadeaux sont enregistrées mais en quantité très faible, généralement pour la consommation familiale.

Tous ces poussins sont transportés par avion de la France en Empire Centrafricain et sont reçus à l'âge de un jour. Les pertes dues au voyage sont minimales sauf dans les cas d'accident par écrasement.

Notons qu'aucune race locale n'entre dans cet élevage. Actuellement, les poussins même de souche importée ne sont pas obtenus sur place. Quelques expériences malheureuses ont été tentées mais, ont été vite abandonnées. On a l'impression que tout le monde s'est résigné à recevoir les poussins d'Europe.

1 - Les conditions d'élevage :

Les installations :

Dans l'ensemble, ces installations respectent les normes suivant un modèle préconisé par le service de l'élevage.

- toit en tôle d'aluminium ou en feuille de bambou,
- murs en briques, en planches ou encore en tôle, de 1,50 m de hauteur terminés par un grillage jusqu'au toit pour la devanture,
- aire d'élevage cimentée et recouverte d'une litière en sciure de bois,
- mangeoires en bois de fabrication locale ; longueur : 1 m à 1,10 m ; largeur : 10 cm, hauteur : 10 cm pour poulets, 5 cm pour les poussins,
- éclairage par lampe à pétrole ou électricité,
- abreuvoirs standards.

2 - L'alimentation :

L'alimentation conditionne la réussite technique de l'élevage. Le problème le plus important pour l'aviculteur centrafricain est le ravitaillement en matières premières permettant de préparer les aliments. Ces matières premières sont variables dans le temps et dans l'espace :

- Dans le temps : suivant les saisons, on trouve plus de maïs ou de mil, ou bien on attend qu'il fasse suffisamment chaud pour les sécher. A la fin de la récolte d'arachides ou de coton, les huileries fournissent soit du tourteaux d'arachides, soit du tourteaux de coton ou les autres : sésames, soja etc...

Pendant la saison sèche, les poissons séchés du Tchad affluent sur le marché, la farine de poisson est donc accessible.

Pendant la saison des pluies les difficultés de ravitaillement sont énormes même si les produits sont disponibles vu l'état des routes.

- Dans l'espace : comme nous venons de l'évoquer plus haut, les zones de production des matières premières se trouvent souvent très éloignées des zones de consommation, d'où se pose le problème de transport pendant la mauvaise saison.

Généralement, les céréales se trouvent en grande quantité dans le nord-ouest du pays, les poissons viennent du nord-est, les huileries se localisent dans l'est. Le sang est fourni par le seul abattoir de Bangui en quantité insuffisante pour satisfaire la demande.

Les recherches zootechniques en matière de souches de volailles hautement sélectionnées se poursuivent en Europe sans tenir compte de l'adaptation de ces souches en Afrique. Or nous utilisons généralement des formules alimentaires qui datent de plus de vingt ans. Ces formules ne permettent pas souvent les performances qu'on attend de ces poulets. Il n'est pas rare de voir les perturbations que cela provoque chez ces poulets. Ajoutons à celà, que chaque fois qu'un élément de l'aliment complet manque, les agents lui substituent un autre élément sans corriger leur formule, ce qui entraîne un déséquilibre alimentaire et ses carences.

Les principales matières premières utilisées dans l'alimentation des volailles se répartissent comme suit :

- Céréales : maïs jaune et blanc - Mil et sorgho
- Tourteaux : tourteau d'arachide - tourteau de sésame
tourteau de soja en petite quantité
- Sang séché
- Poudre et arrêtes de poisson

Le problème de l'approvisionnement en matière première sera résolu si le système de collecte et de commercialisation de ces produits est organisé. La recherche zootechnique en matière de poulets et les propositions de changement seront envisagées dans la perspective globale de l'amélioration de la structure du petit bétail.

3 - L'état sanitaire :

La situation sanitaire des volailles est loin d'être satisfaisante. Elle a contribué en grande partie au découragement des aviculteurs.

Les accès périodiques de maladies contagieuses déciment près de 95 pour 100 des effectifs de 0 à 3 semaines.

La prophylaxie n'est généralement pas appliquée. L'aviculteur est presque ignorant des différentes règles sanitaires qu'on doit appliquer aux volailles. Confronté à ces multiples problèmes d'hygiène, il choisit généralement l'abandon de l'activité avicole.

Il faut aussi signaler que l'aviculteur n'est pas aidé. L'encadrement vétérinaire manque. Il n'existe pas de personnel qualifié, en mesure de conseiller, de diriger et d'organiser les fermes avicoles. Les agents de vulgarisation, appelés volaillers ont une formation sur le tas, inférieure qualitativement à celle d'un infirmier vétérinaire. Ils travaillent d'une façon empirique et par routine. Au-dessus de ces volaillers, on trouve des agents techniques et des contrôleurs d'élevage qui n'ont subi aucun stage particulier en matière d'aviculture. Ils se forment sur le tas comme leurs propres agents qui, par leur routine en savent souvent autant qu'eux.

Nous avons fait l'expérience de conseiller et d'encadrer quelques aviculteurs. Les plus consciencieux sont parvenus à des résultats heureux. Ils arrivent à bien tenir leur élevage et ne font appel à nous que pour quelques cas difficiles.

Parmi les grandes maladies enregistrées à la section avicole du service de l'élevage, nous notons.

La Coccidiose :

Elle sévit surtout dans les élevages mal entretenus, à litière humide ou bien dans les deuxième ou troisième bandes lorsque les délais ménagés entre deux bandes sont trop courts et que l'éleveur n'a pas désinfecté correctement son poulailler après la bande précédente.

La coccidiose coecale et intestinale se partage à parts égales les chiffres des statistiques. Une médication préventive judicieuse évite souvent la catastrophe. Nous conseillons généralement un traitement préventif entre les 15ème et 25ème jours avant la sortie de poussinière. Un second à 45 jours pour les souches légères et à 60 jours pour les souches lourdes qui atteignent la finition à 3 mois. Les dérivés de l'acridine et les sulfamides que nous avons utilisés sont assez efficaces.

L'Ascariidiose :

C'est en général le moindre mal. Un traitement à un mois suffit largement pour les poulets de chair. Un deuxième traitement avant l'entrée en ponte des poulets est nécessaire. Nous utilisons l'hydrate de Piperazine ou le polyphène.

La variole aviaire :

Elle est assez sporadique. Elle affecte généralement la tête et le bec de l'animal, et laisse des traces indélébiles. Dans certains cas elle est meurtrière s'il y a des infections surajoutées, dans d'autres, les oiseaux guérissent bien mais accusent un retard de croissance.

La Pseudo- peste aviaire : ou maladie de New-Castle :
c'est le fléau de l'élevage Centrafricain. Elle frappe généralement
deux catégories de fermes.

L'élevage des éleveurs négligents qui vaccinent leurs
animaux, soit à des dates inadéquates, soit dans de mauvaises condi-
tions. Alors ils s'étonnent généralement que malgré leur vaccination
les animaux "attrapent la peste".

L'élevage de ceux qui pensent qu'acheter une dose de vaccin
pour 500 ou 1000 poulets contribue à réduire leur bénéfice. Que pour
une durée de vie, aussi courte que 3 mois, les poulets peuvent se
passer de vaccins. Les éleveurs consciencieux sont assez satisfaits
de l'hitchner B1 et du Polavia en deuxième ou troisième vaccination
chez les pondeuses.

La vaccination se fait de plusieurs manières :

- Certains préfèrent faire vacciner leurs animaux dès le départ de
France, en même temps que le vaccin contre la maladie de Marek. Ce
système revient surtout cher à l'éleveur.
- D'autres vaccinent dès l'arrivée, par nébulisation dans une salle
fermée, les oiseaux dans leurs paquets d'emballage -par trempage de
bec de l'oiseau dans le vaccin dilué dans un récipient, obligeant le
poussin à avaler une quantité du vaccin.
- Les derniers préfèrent des instillations oculaires à 10 jours
d'âge.

Les leucoses :

Les Leucoses aviaires des deux lignées, blanche et rouge
ont été constatées cette année chez certaines souches de pondeuses.

- Les carences alimentaires

Elles ont souvent plusieurs origines :

- Les difficultés de ravitaillement font que souvent on prépare des
aliments avec les matières dont on dispose. Malheureusement il n'y a
jamais de personnes qualifiées présentes pour corriger la formule.
-

Si on utilise 66 pour 100 de maïs jaune et qu'à un moment il fait défaut, on le remplace par 66 pour 100 de mil, de sorgho ou même de riz non décortiqué.

- Un abus de langage veut qu'on appelle aliment complet, les aliments préparés que nous avons cités. Les aviculteurs, non avertis, s'y laissent souvent prendre, car généralement, les établissements n'ajoutent pas de complément minéral vitaminé. L'aviculteur novice le prend pour argent comptant. Il est ensuite surpris de voir dans son élevage, les cas de rachétisme, d'avitaminose, de déformation de pattes et de picage etc...

- Les programmes de lumière sont intempestifs ou inexistantes.

- Les quantités d'aliments ne sont pas distribuées suffisamment pour permettre aux oiseaux d'extérioriser leurs caractères génétiques.

2 - Production - commercialisation :

La production des poulets de chair et d'oeufs de consommation est insuffisante en Empire Centrafricain, l'élevage se pratiquant en grande majorité dans la capitale et quelques grandes villes. De sorte que la production ne répond pas à la demande. Mais la commercialisation pose des problèmes quand on voit les prix qui se pratiquent sur les marchés.

Tous ces éléments contribuent à diminuer la production. Les augmentations que l'on peut constater s'expliquent par une amélioration des conditions d'élevage beaucoup plus que par un accroissement du nombre des exploitations.

La production annuelle de poulets s'élève à 1700 tonnes, les poulets atteignent un poids variant de 1,0 à 1,5 kgs, le poids de poule de réforme varie de 1,8 à 2,5 kgs. Le prix du poulet de chair est passé de 450 frs le kilogramme en 1972 à 800-900 frs le kilogramme en 1977. Sur les marchés modernes type super-marché, le

kilogramme coûte 1100 francs. Sur les marchés populaires, le poulet est vendu 1200 francs l'unité et non au poids. Le prix de l'oeuf est passé de 28 francs en 1972 à 60 francs en 1977. Le prix élevé du poulet (2 fois plus cher que la viande de boeuf) fait que la volaille est une denrée de luxe hors de la portée de la grande masse. Il en est de même pour les oeufs.

D'après les statistiques de 1975 de l'Union Douanière des Etats d'Afrique Centrale (U.D.E.A.C.), la consommation de poulets de chair et de poules de réforme pour la région de Bangui est estimée à 55 000. Soit par habitant et par an un équivalent de 1/5 de poulet. (Non compris les poulets locaux élevés autour des cases).

Dans le but de faire baisser les prix du poulet et des oeufs ou tout au moins de le stabiliser, il faut fournir sur place les poussins d'un jour de même qualité que ceux importés d'Europe et permettre la régularisation de la fourniture des éleveurs.

CHAPITRE III - APICULTURE ET SERICICULTURE :

A - L'APICULTURE :

L'apiculture était en Empire Centrafricain, un domaine inexploré. L'idée de créer une section spécialisée dans l'étude des abeilles, de la production du miel et de la cire remonte environ à 1955.

1 - L'apiculture traditionnelle :

Le cheptel apicole se trouve concentré dans les régions Centrales du pays : Bossembélé, Bossangoa, Bouca, Batangafo, Kaga-Bandoro, Mbré.

Les essaims sauvages sont nombreux, malgré la destruction dont ils font l'objet de la part des chasseurs de miel.

a) Les ruches traditionnelles :

Dénommées "ZINGOS", elles sont de 3 types principaux :

1°/ Une ruche constituée par un cylindre d'écorce, détachée d'un arbre, soutenue par quelques arceaux, d'un diamètre variant de 15 à 30 cm, d'une longueur de 1 m à 1,80 m. Cette ruche, primitive, recouverte de paille est placée horizontalement à la fourche d'un arbre pour la protéger des feux de brousse et des termites.

2°/ Une ruche construite en forme d'une nasse, soit avec des branchages, soit avec du bambou fendu, recouverte de feuilles et de paille, est d'un volume généralement supérieur au type précédent et d'une fabrication plus soignée.

Elle semble produire plus de miel que la précédente ; est-ce le volume de la ruche ? ou la valeur milifère de la contrée ? Il faudra le déterminer, ce type de ruche se rencontrant davantage dans les régions de Bossembélé et de Bossangoa.

3°/ Une ruche constituée d'une poterie de terre cuite placée verticalement à la fourche d'un arbre, une pierre plate obstruant partiellement l'orifice. Sa capacité dépasse rarement 25 litres. C'est la ruche-type de la région de Paoua.

Les ruches ont un propriétaire bien défini.

Les villageois se procurent aussi du miel et de la cire en dénichant les abeilles sauvages logées dans les cavités des rochers ou dans des troncs d'arbre creux.

Les villageois disposent leurs ruches vides dans des arbres parfois à plusieurs dizaines de kilomètres de leur habitation associant parfois leur activité de chasseur avec celle d'apiculteur.

Si parfois dans un secteur donné, les ruches appartiennent à plusieurs propriétaires, il est fréquent qu'une zone de quelques dizaines de kilomètres carrés soit réservée à un villageois qui installe 50 à 60 ruches et à proximité une case occupée pendant quelques semaines au moment de la récolte du miel.

b) Les activités de l'apiculteur :

Au cours de l'année, le travail de l'apiculteur consiste à protéger sa ruche des feux de brousse en piétinant l'herbe et en établissant des pare-feux.

Deux ou trois années après son peuplement, la ruche est intégralement vidée de son contenu : miel - cire - abeilles au berceau. Le couvain est consommé sur place comme un régal (gâteau royal). Sauf dans le cas d'abeilles sauvages, les abeilles ne sont pas brûlées. La fumée produite par une torche d'herbes enflammées a pour effet de les déloger rapidement de la ruche. Celles-ci se réfugient en grappes sur une branche et rejoignent leur demeure remise en place quelques instants plus tard. Afin d'attirer les abeilles dans les ruches, certains villageois enduisent l'entrée d'une bouillie de farine de manioc salée.

Une autre technique utilisée par les villageois est d'endormir les abeilles par des émanations des feuilles froissées des plantes comme celles du manioc, du caloucola ou de l'allophylus.

Il existe trois catégories d'apiculteurs :

- ceux qui disposent de 100 à 150 ruches et qui n'ont pas d'autres ressources, ce sont les professionnels.
- Ceux dont la production constitue un complément de ressources non négligeables en activité secondaire.
- Ceux qui possèdent seulement quelques ruches réservant le miel à la consommation familiale.

2 - L'apiculture moderne :

a) L'abeille :

L'abeille Centrafricaine a été identifiée comme étant l'*Apis adansonii* ou abeille du Sénégal.

Elle est généralement de caractère très doux, cependant il lui arrive d'être féroce.

L'abeille Centrafricaine, de couleur dorée, de petite taille est très travailleuse. Pendant la saison sèche, elle part au travail avant le jour. Les mâles, tantôt jaunes, tantôt noirs sont très peu nombreux dans les ruches, quelques dizaines au maximum. L'abeille Centrafricaine est très sensible à la fumée. Une fumée abondante risque de lui faire abandonner sa ruche.

Cette abeille s'accommode très bien des ruches modernes. Son évolution d'abeille sauvage à abeille domestique est rapide ainsi que le prouve l'expérience suivante :

A l'état naturel, les abeilles Centrafricaines construisent environ 500 cellules sur un décimètre carré. Les abeilles Européennes, logées sur des rayons ébauchés, vivent sur 375 à 1100 cellules au décimètre carré. Si on fournit ce dernier modèle à des abeilles africaines, elles sont désorientées et rétrécissent les cellules à leur extrémité supérieure. Un mois plus tard, les abeilles s'adaptent et construisent régulièrement sur le modèle de 375 cellules au décimètre carré.

Le résultat est que les abeilles qui seront élevées dans des cellules plus grandes seront plus grosses. Leur langue sera plus longue, leur jabot plus volumineux. La récolte du miel devrait en être augmentée.

A côté de ses nombreuses qualités, l'abeille Centrafricaine a le défaut d'abandonner sa demeure lorsque les provisions y font défaut. Malgré l'absence de basse température, comme en Europe, la vie d'une colonie en Empire connaît une période de repos. L'apparition des premières fleurs intéressant les abeilles pour la production du miel du pollen, suit en général le feu de brousse. Leur date d'apparition peut varier d'environ un mois, d'une année à l'autre. La date moyenne se situe aux environs du 15 au 31 décembre avec les vernonias. Le prélèvement du miel se situe vers la fin mai.

b) Maladies et ennemis des abeilles :

Les abeilles Centrafricaines sont saines. Elles ne possèdent ni loques, ni acariose, ni nosemose, ni mycose, ce qui est un point encourageant pour cet élevage. Mais il faut signaler la présence de parasites : *branta coeca* et le *galleria*.

L'aethina tulidula étant plutôt un commensal.

Les lézards et les crapauds font une grande consommation d'abeilles.

Une variété de fourmis rouges s'attaquent aux abeilles malgré leur petite taille.

c) Le miel :

D'une façon générale, le miel est prélevé dans les ruches au cours ou à la fin de la saison sèche, après la période de floraison des plantes fournissant le miel.

Le miel est souvent très aqueux et sa conservation présente parfois de sérieuses difficultés. Sa qualité est généralement bonne. De goût très prononcé, de couleur très ambrée, le miel est rarement consommé comme aliment. Il est souvent utilisé pour faire une boisson

appelée "DOUMA" ou hydromel. Certains villageois sucent avec le miel une bouillie de farine de maïs. Dans certains villages, le miel n'est pas donné aux enfants, on l'accuse de leur causer des caries dentaires.

d) L'hydromel :

La quasi totalité de la production de miel Centrafricaine est transformée en hydromel. Plusieurs dizaines de femmes vendent tous les jours de l'hydromel sur tous les marchés de l'Empire, même au marché Central de Bangui. Une enquête au densimètre a montré un degré alcoolique de 4 à 6° au maximum. C'est donc une sorte de bière locale, vendu dans de grands canaris, unealebasse d'environ 60 ml coûtant 50 frs.

e) La cire :

La cire achetée en province, au cours théorique de 150 frs le kilo, est fondue et épurée avec des moyens rudimentaires qui fourniraient cependant un produit de belle qualité si l'on excluait au départ des cires bonnes ayant subi un chauffage trop élevé.

3 - Production et commercialisation :

La récolte du miel est effectuée de nuit, le miel est obtenu de la cire en pressant celle-ci dans les mains. Le miel souillé de terre, d'abeilles mortes est logé dans desalebasses. La cire est fondue et épurée, parfois dans d'excellentes conditions, rarement filtrée au travers d'un sac en vannerie.

Un "zingo" produit selon les régions 10 à 20 litres de miel tous les deux ans, soit 14 à 28 kgs et 1 kg de cire.

On estime la production Centrafricaine de miel à 40 000 tonnes représentant une valeur de 280 millions de francs.

A Bangui, il existe un très gros marché du miel entre nationaux (plusieurs dizaines de tonnes) et un petit marché européen alimenté pour deux tonnes, par du miel Centrafricain et une tonne environ, par du miel d'importation.

Dans la région de production, les 10 litres valent de 700 à 800 frs, tandis que ces prix doublent à Bangui. Dans les magasins d'alimentation, le miel national est vendu à 400 francs le kilogramme contre 700 francs pour le miel d'importation.

A l'exportation, un fût de 200 litres de miel a une valeur de 35 000 Frs à Bangui en 1978, alors que cette valeur n'était que de 28 000 francs en 1968.

La cire est vendue à 300 francs le kilogramme sur le marché de Bangui en 1978. Après épuration et emballage, elle est exportée aux environs de 400 francs le kilogramme.

Cette cire Centrafricaine est un produit très apprécié sur les marchés extérieurs en raison de sa couleur claire. Si la demande est toujours très forte, les quantités offertes ont beaucoup baissé ces dernières années.

L'apiculture qui est une activité florissante et lucrative est malheureusement en train de baisser faute de moyens financiers pour la soutenir.

B - LA SERICICULTURE :

1 - Historique :

De 1928 à 1930, une société privée "la Sericicole du Congo" a tenté l'élevage du ver à soie dans la Sous-Préfecture de Kembé en Empire Centrafricain.

En 1965, le gouvernement Centrafricain demandait que soient étudiées les possibilités de reprise de cette activité.

En 1966, la Mission d'Aide et de Coopération Française, après analyse des dossiers, envoya pour évaluer sur place les possibilités de cette production le Directeur du Centre de Recherches Sericicoles d'Alès.

Une première expérimentation fut réalisée en 1966 : 7 grammes de grains permettaient de faire 7 micro-élevages expérimentaux. Il apparut qu'à Bangui, Berbérati, Bouar, Sarki, Bossembélé, la

Maboké et Bambari, l'élevage était possible à réaliser. Les résultats furent très encourageants. Un centre expérimental fut créé, fonctionnant en collaboration avec celui d'Alès en France.

Le ver à soie a été nourri grâce à la présence de nombreux mûriers introduits en 1928.

2 - Situation actuelle :

a) Principes d'exploitation :

La famille constitue l'unité d'élevage, elle prépare un demi hectare de mûriers. Cent familles sont groupées en unité de production, assistées par deux encadreurs.

Quatre unités de productions sont regroupées autour d'un centre d'incubation constitué par un bâtiment dans lequel est pratiqué l'élevage des chenilles du deuxième âge. Les éleveurs viendront les chercher après la 2^e mue. Ce centre sert aussi de centre de collecte : les éleveurs apportent leurs cocons immédiatement après la récolte. De là, les cocons seront dirigés vers le centre d'étouffage.

Le centre d'incubation est dirigé par un moniteur. Ce mode d'exploitation tient compte de la durée des élevages et de l'utilisation à plein temps des infrastructures.

En estimant que chaque famille fait 6 élevages par an, la production sera de l'ordre de 300 kg de cocons frais représentant un revenu minimum de 30 000 frs par an.

b) Les plantations de mûriers :

A partir de 60 boutures reçues au printemps 1967, l'Empire Centrafricain possède actuellement 77 hectares de plants répartis dans les quatre centres retenus : Bangui-Bouar-MBoki-Bozoum.

Des pépinières de vulgarisation existent à Obo et Zémio. Il existe trois variétés de mûriers en Empire Centrafricain :

- la variété japonaise (Kokmso) ;
- la variété d'Alès ;
- la variété locale à grandes feuilles.

Toutes ces variétés s'adaptent bien au climat.

Un programme de vulgarisation a été amorcé : 10 000 boutures de mûriers ont été implantées en 1971 et entretenues régulièrement grâce à l'aide de la Caisse de Stabilisation et de Péréquation de Produits Agricoles.

c) L'élevage des vers à soie :

Les essais pratiqués tant à Bangui qu'en province ont permis de constater que cet élevage est possible pendant 8 mois sinon 12.

Les analyses effectuées par le Centre Sericicole d'Alès montrent que la soie produite en Empire Centrafricain est de très bonne qualité. Le pourcentage de cocon de premier choix varie de 62 à 80 pour 100.

Un essai de tissage effectué à Lyon conclut à la qualité favorable d'usinage de cette soie.

3 - Production et commercialisation :

L'Empire Centrafricain a produit :

de 1969 à 1972 : 3 tonnes de cocons frais

de 1975 à 1977 : 639 kg de cocons

Cette baisse est due à la rupture d'approvisionnement en graines et aux difficultés de fonctionnement. Le rendement agricole actuel est de 18 kg de cocon frais à l'hectare, mais il est possible d'obtenir 30,600 kg dans de bonnes conditions de travail.

Le prix mondial des cocons est de 1000 frs par kilogramme et le marché mondial est loin d'être saturé. Le rendement de la soie Centrafricaine, contrôlé par le Centre de Recherche d'Alès atteint et dépasse les rendements mondiaux moyens.

Malheureusement, comme toutes les autres entreprises d'élevage, depuis la réforme agraire, toutes ces réalisations souffrent du manque de financement et sont appelées à disparaître si aucun effort n'est fait.

TROISIEME PARTIE

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

TROISIEME PARTIE : LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'ELEVAGE CENTRAFRICAIN -

La caractéristique dominante de l'élevage Centrafricain est l'existence de deux projets, l'un à l'Est du pays financé par le Fonds Européen de Développement (FED) pour assainir la zone projet bien conçu et bien conduit par AGROTEC.

L'autre à l'Ouest, financé par la FAO, s'occupant de la santé animale dans la zone Ouest d'élevage.

En dehors de ces deux projets, aucune réalisation d'ordre national n'est faite à l'heure actuelle. Tout au plus, pourrions-nous signaler l'Association Nationale des Eleveurs Centrafricains qui fait des efforts pour soutenir ses membres. Mais cette association ne pourra jamais se substituer au service de l'Elevage pour concevoir et produire. En tant que corporation, elle s'occupe d'abord des intérêts de ses adhérents et n'aide qu'accessoirement le service de l'élevage.

Ces affirmations nous permettent de poser clairement un problème: dans ces conditions, comment pourrions-nous concevoir l'avenir de l'élevage Centrafricain ? Nous allons tenter de répondre à cette question, en regroupant les problèmes suivant l'idée maîtresse qui nous a animé depuis le début de cette étude, à savoir l'effort national à réaliser. Certes, l'Empire Centrafricain est un pays jeune, en voie de développement. Ses moyens économiques et financiers sont très limités. La conjoncture nationale actuelle n'autorise pas de projeter des réalisations de grande envergure. Par contre, la restructuration du service, la révision des lois, arrêtés et réglementations de l'élevage sont des problèmes d'actualité qui ne demandent pas de moyens financiers énormes mais permettent de mettre sur pied un cadre adéquat, une fondation solide sur laquelle on pourra bâtir l'élevage. C'est pourquoi, nos objectifs à court et moyen termes s'attachent à proposer ce cadre. Les objectifs à long terme consisteront à augmenter la production.

CHAPITRE I : LES OBJECTIFS A COURT TERME -

A - LA RESTRUCTURATION DU SERVICE DE L'ELEVAGE :

Nous avons vu, dans la première partie de notre travail, l'organigramme du Ministère de l'Agriculture et surtout celui de l'Elevage. Les critiques que nous pouvons faire à cet organigramme sont nombreuses.

Du fait qu'il soit sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, il a toujours paru comme l'enfant pauvre du Ministère. Il passe au second plan par rapport à l'Agriculture.

Il présente une structure archaïque. On ne peut faire un élevage moderne avec une structure médiévale. Dans certains pays où il a fallu impulser l'Elevage, il existe un véritable département Ministériel de l'Elevage et des Productions Animales. Dans certains Ministères de chez nous, il y a des Directions Générales qui ont moins d'importance et d'intérêt que l'Elevage et pourtant elles sont des Directions Générales.

Le seul service à Direction, sans cadre supérieur suffisant fait qu'un seul homme doit tout faire. On a beau mettre des chefs de service, tout le monde s'adresse au Directeur. Du reste, celui-ci seul assiste aux réunions et conférences, fait les tournées en province et les missions extérieures, conseille le Ministre, etc... Bref c'est un homme omnipotent. Mais il doit toujours se référer au Directeur Général de l'Agriculture et de l'Elevage pour les grandes décisions.

Nous proposons donc un nouvel organigramme, sans doute ambitieux, mais réaliste si nous voulons redynamiser cet important secteur de l'économie nationale.

O R G A N I G R A M M E

Cet organigramme appelle quelques explications et commentaires. Pour les raisons que nous avons données, plus haut, l'élevage doit être doté d'une Direction Générale, ce qui supprimera les

références perpétuelles au Directeur Général de l'Agriculture et de l'Elevage qui alourdissent les processus de prise de décision. Du coup, il ne restera pour le Ministère qu'une Direction de l'Agriculture qui sera érigée aussi en Direction Générale. L'organigramme du Ministère sera allégé d'une Direction et comprendra deux Directions Générales.

Le Directeur Général de l'Elevage, supervise tout le service, conseille le Ministre et a sous sa tutelle les Associations (Association Nationale des Eleveurs Centrafricains (ANEC) éventuellement la coopérative des Aviculteurs Centrafricains (CAVICA) et les Sociétés d'Etat (Société d'Etat de Gestion des Abattoirs (SEGA Centra-cuir)).

Un Directeur Général Adjoint coordonne les activités de toutes les autres Directions. Il est en même temps le Directeur du Bureau d'Etude. Une mention particulière doit être faite sur sa qualification. Homme de terrain, expérimenté, il doit avoir des connaissances en économie, en planification et surtout une parfaite maîtrise des problèmes de l'Elevage. Les experts désignés pour faire des études de projets sur le terrain, doivent le faire sous sa conduite. Cette Direction doit être la véritable plaque tournante de l'élevage. Les étudiants et jeunes vétérinaires sortis des bancs de l'école doivent y travailler pendant au moins quatre à six mois pour se documenter, apprendre à rédiger, analyser, dépouiller les rapports avant d'aller sur le terrain. A la fin de ce stage, ils seront aptes à choisir une spécialisation. Les rapports des Inspections et des autres Directions doivent nécessairement être adressés à cette Direction pour la synthèse et les directives à prendre. Elle doit disposer d'une grande bibliothèque mise à jour et bien fournie.

Pour le service administratif, l'Elevage ne souffrira pas de recrutement, le Ministère et le service comptent déjà une pléthore de personnes aptes à remplir les différentes fonctions.

Les Inspections pourront conserver leur structure actuelle. Mais nous pensons que l'Inspection Est qui s'étend de la Ouaka jusqu'à la frontière soudanaise est trop vaste pour un contrôle efficace. Il faudra faire de la zone Est actuelle, une Inspection Centre-Est et ériger une autre Inspection Est pour le MBomou et Haut MBomou en y favorisant l'installation d'éleveurs et la création de Communes Rurales d'Elevage.

B - AMELIORATION DE L'INFRASTRUCTURE MEDICO-SANITAIRE :

Il n'y a pas d'élevage sain en Empire Centrafricain, nous l'avons déjà dit. L'état d'équilibre de l'Elevage est précaire à cause de la fragilité de la santé du cheptel et de sa vulnérabilité aux maladies endémiques, avec en particulier, la menace d'une flambée de trypanosomiase dans les zones potentiellement infestées de glossines où pâturent les 2/3 du cheptel national. Tant et si bien qu'une interruption des projets FAO et FED à l'instar de ce qui s'est produit après la réforme agraire serait très préjudiciable à l'élevage Centrafricain. Il nous faut donc prévoir des solutions d'avenir.

1 - Approvisionnement régulier et suffisant en produits vétérinaires :

L'Empire Centrafricain souffre du manque de produits vétérinaires à tous les niveaux de l'élevage. Si les pasteurs Bororos se consolent actuellement d'être réconfortés par les projets et l'ANEC, il n'en va pas de même pour l'élevage du petit bétail : Ovins, caprins, porcins et surtout l'aviculture. Les crédits de fonctionnement alloués à l'élevage ne lui permettent pas de garnir la pharmacie. Ce crédit est en grande partie absorbé par le paiement des Agents. Les pharmacies de la place dites "humaines" ne s'occupent guère des produits vétérinaires. Les ruptures de stocks sont assez fréquentes, même les produits de première nécessité manquent.

Deux solutions s'offrent alors pour résoudre le problème :

- Faire un effort sur le crédit de fonctionnement pour acheter des médicaments. Trouver les crédits nécessaires, soit au niveau national, soit par financement extérieur, avec, éventuellement, l'installation de firmes pharmaceutiques vétérinaires à rayonnement régional.
- Favoriser la création de pharmacies vétérinaires privées par les nationaux.

2 - Création par région d'équipes mobiles d'intervention :

A l'instar des services des grandes endémies en médecine humaine, on doit concevoir, par Inspection provinciale, une équipe mobile d'intervention rapide pour agir dans les foyers en cas d'épidémies, comme c'est le cas pour la rage en ce moment.

Cette équipe sera pourvue du matériel et des produits nécessaires à l'accomplissement rapide et efficace de sa mission dans toute l'étendue de son secteur d'activité.

On s'efforcera de créer des couloirs de vaccination, entre les pâturages de saison de pluie et les zones de transhumance. Les équipes mobiles prendront position aux deux bouts de ces couloirs pour les vaccinations et les traitements stratégiques de début et de fin de transhumance.

3 - Soutien aux deux laboratoires existants et création d'un laboratoire de diagnostic à Bangui :

Il existe actuellement deux laboratoires, l'un à Bouar, dans l'Inspection Occidentale, l'autre à Bambari dans la région Orientale d'élevage. Ces deux laboratoires sont fonctionnels et servent surtout à faire des diagnostics.

Il faudrait, dans le cadre de la recherche zootechnique et vétérinaire, mieux équiper ces laboratoires en produits et matériels, mais aussi en personnel technique, qualifié et favoriser la formation et la promotion de chercheurs vétérinaires Centrafricains et attirer

des chercheurs étrangers.

Le laboratoire de Bouar doit aussi jouer un rôle formateur pour les élèves du Collège Technique. Un laboratoire de diagnostic doit aussi être créé à Bangui. Il sera appelé à jouer un grand rôle. Pour le moment, seul le laboratoire de Farcha au Tchad est en mesure de faire des analyses et les diagnostics dont nous avons besoin. Cette coopération souffre généralement de retard dans les échanges et surtout lorsque des prélèvements et les envois sont faits dans de mauvaises conditions. Des diagnostics de confirmation de la rage, d'empoisonement d'animaux pourront alors se faire sur place pour éviter les inconvénients que nous venons de citer. Là aussi, un personnel qualifié est à prévoir.

4 - Mise au point d'une structure de coordination pour gérer les fonds de roulements pour des projets terminés :

Les projets d'élevage actuels ont adopté comme système la vente aux Eleveurs des produits dont ils disposent. Les fonds recueillis sont déposés dans un compte spécial leur permettant de renouveler chaque année leur stock. Ce système devrait inspirer l'Etat Centrafricain afin qu'il résolve le problème du financement des actions de développement du secteur vétérinaire.

Les deux projets agissent séparément : lorsqu'ils arriveront à expiration, ils laisseront ces fonds disponibles ; il faudra donc trouver une structure adéquate pour les récupérer et perpétuer le renouvellement de stocks.

5 - Application stricte de la législation sanitaire :

La législation sanitaire Centrafricaine, copiée sur celle de la France, léguée par les vétérinaires expatriés doit être revue, corrigée et adaptée à la dynamique de l'élevage africain. Mais le problème le plus important, est surtout son application. Actuellement, nos frontières sont perméables sur toute leur étendue. Les

postes frontaliers ne fonctionnent presque pas. Certains sont inexistants. Des troupeaux venant du Tchad ou du Soudan ne sont parfois contrôlés qu'à 600 ou 700 km à l'intérieur du pays. Il arrive que le contrôle ne se limite qu'au prélèvement de la taxe sur l'importation. Si nous ajoutons à cela l'anarchie qui règne en matière de transhumance, une maladie contagieuse importée est vite propagée dans tout le pays. Il convient donc d'équiper les postes frontaliers afin de leur permettre d'effectuer un contrôle strict et sérieux pour éviter l'introduction accidentelle de maladie contagieuse. Il faudra aussi délimiter des couloirs de passage pour les animaux d'importation et les faire respecter, au besoin, par des sanctions exemplaires.

c - GESTION RATIONNELLE DES PARCOURS -

L'Elevage Centrafricain, est, comme tout Elevage africain, de type extensif. Du pâturage naturel ou amélioré dépend son développement. Or l'état des pâturages comme nous l'avons décrit dans le premier chapitre présente déjà un paysage de dégradation, surtout dans la zone Ouest du pays. Les feux de brousse précoces, les surpâturages aggravent cette situation. A cela s'ajoute l'anarchie qui règne dans les transhumances. Elles ne sont plus codifiées, et donnent lieu à des luttes d'influence et de querelles d'~~ethnies~~.

Toutes ces considérations nous amènent à envisager des aménagements nécessaires pour sauvegarder le patrimoine pastoral. Il faudra agir sur plusieurs facteurs du Tétraèdre du Professeur THERET. Agir sur l'homme : l'éleveur lui-même, agir sur le sol, l'herbe, agir sur l'environnement, donc organiser la transhumance.

Avant d'envisager en détail ces actions, certaines contraintes sont à imposer pour que la technique d'amélioration prise dans un système donné soit efficace.

- D'abord, compte tenu de l'immensité de la surface des savanes à exploiter, il faut maintenir l'élevage extensif. Du reste aucune

motivation actuelle ne peut déterminer l'éleveur traditionnel Bororo à changer de mode de vie et penser faire l'élevage intensif. L'élevage extensif restera donc la règle ; il faudra simplement le contrôler, le rationaliser.

- L'amélioration durable des méthodes d'élevage nécessite la maîtrise de cet élevage, notamment la connaissance approximative de l'importance des effectifs . Il faudra donc effectuer une enquête préalable, un recensement pour préciser l'effectif du cheptel pour une répartition plus rationnelle des troupeaux.
- Toujours dans le même ordre d'idée, la localisation territoriale des éleveurs est tout autant nécessaire. Il faut connaître l'identité des éleveurs stationnée à un endroit donné, il faut parvenir à savoir avec exactitude quelles sont les surfaces que les troupeaux pâturent et avec quelle charge, même approximative. Ces préalables, posés, envisageons les actions à entreprendre.

1 - Au niveau l'éleveur :

De l'avis des spécialistes et des responsables de l'élevage : "l'entretien du terroir est du ressort de l'éleveur". Si l'éleveur conduit son troupeau au pâturage, il choisit la bonne herbe. Pour continuer à l'exploiter il doit l'entretenir. Ce n'est malheureusement pas le cas. Si l'éleveur ne participe pas à l'entretien du terroir, toute action de restauration de pâturage aura un effet temporaire et ne servira en fin de compte à rien. Il est donc capital de mobiliser les éleveurs pour l'application d'un certain nombre de techniques simples qui transforment la production de l'élevage. Par exemple, le vacher, durant ses longues journées de gardiennage devrait détruire systématiquement les jeunes ligneux envahissants. Il serait par là, le principal agent de lutte contre l'embuissement. D'après les enquêtes effectuées par PEYREDE FABREGUES et CAPITAINE, l'éleveur proclame toujours qu'il est impossible de couper les ligneux, même quand le diamètre des tiges n'excède pas 3 à 4 centimètres !

Année 0

15 avril

15 avril

Groupe parcelles A
Feu violent

| | | |
|--|--|-------------------------------------|
| Pâture par rotation dans Feu précoce | | Pâture les parcelles Parcelle |
|--|--|-------------------------------------|

Groupe parcelles B

| | | |
|--------|--|--------|
| Défens | | Défens |
|--------|--|--------|

Feu violent

15 avril

Année 1

15 avril

Groupe parcelles A

| | | |
|--------|--|--------|
| Défens | | Défens |
|--------|--|--------|

Groupe parcelles B

| | | |
|--|--|--------|
| Pâture Pâture en rotation dans les parcelles Feu précoce | | Pâture |
|--|--|--------|

Groupe parcelles A

15 avril

Année 2

15 avril

Feux violents
15 février

| | | |
|-----------------------------|--|-------------------------|
| Pâture par rotation dans | | Pâture les parcelles |
|-----------------------------|--|-------------------------|

Groupe parcelles B

| | | |
|--------|--|--------|
| Défens | | Défens |
|--------|--|--------|

2 - Au niveau du pâturage :

Dans le contexte de l'élevage Centrafricain, dont un caractère important est l'abondance des savanes sous-exploitées ou non exploitées, une méthode simple peut être préconisée pour permettre d'obtenir une charge adaptée aux potentialités des parcours. Une délimitation judicieuse de ces savanes par des obstacles naturels : forêts, galeries, rivières, routes, crêtes permettra une rotation des parcours afin d'améliorer la valeur fourragère du pâturage et obtenir une bonne productivité.

Soit l'exemple d'une savane délimitée, de surface quelconque où pâture un troupeau, la superficie sera divisée selon un schéma de base à deux groupes de parcelles de charge équivalente. Le lot sera d'utiliser durant douze mois consécutifs la moitié des surfaces attribuées avec une charge maximale de l'ordre de 1 UBT pour 2 ha en savane riche et 1 UBT pour 3 ha dans les formations les plus pauvres. L'autre moitié est mise en défens durant cette période, ensuite l'exploitation des parcelles est inversée l'année suivante et ainsi de suite tous les douze mois.

Le cycle s'étalera sur 2 ans pour chaque parcelle. Si l'on débute au 15 avril par exemple, date de début de la saison de pluie, le cycle sera celui du schéma ci-contre.

GROUPE DE PARCELLES A -

On y met les animaux à partir du 15 avril de l'année 0 date du début de la repousse de la végétation herbacée.

Ils y restent sans interruption durant 12 mois avec toutefois une rotation dans les parcelles formant le groupe. Un feu précoce des parcelles en octobre-novembre dès la fin des pluies, servira à nettoyer les refus secs et provoquera quelques repousses.

Au 15 avril suivant (année 1), le groupe de parcelles A est déchargé, mis en défens total jusqu'au maximum de la saison suivante. Les troupeaux vont alors paître le groupe de parcelle B.

Brûlé vers le 15 février (année 2) au maximum de la saison sèche pour que le feu soit aussi violent que possible, et assure le nettoyage et l'élimination des jeunes plants de ligneux.

Remis à la pâture 15 jours après les premières repousses soit le 15 avril suivant (année 2).

GROUPE DE PARCELLES B -

Il présente le même cycle que pour le groupe A, mais commençant le 15 avril de l'année 0 par la mise en défens totale, suivie du feu de pleine saison sèche.

Pâturé à partir de la repousse d'avril de l'année 1, avec feu précoce partiel en octobre-novembre et décharge à partir du 15 avril suivant (année 2). Les animaux retournant sur le groupe de parcelles A.

L'avenir de l'élevage Bororo et particulièrement dans la zone Occidentale est en grande partie lié à une action simple mais d'envergure de ce genre. Il faudra éduquer les éleveurs dans ce sens. Bille a parfaitement bien senti le problème en disant "lorsque le Bororo devra s'enraciner, peut-être, acceptera-t-il de considérer comme patrimoine, non seulement son troupeau, mais aussi le sol".

3 - Organisation des transhumances :

C'est la dernière étape de cette gestion des parcours. Il règne depuis quelques années un désordre dans cette recherche de pâturage de saison sèche à tel point qu'un événement fâcheux est venu déterminer les autorités à se pencher sur le problème.

Des éleveurs pour la plupart de la zone Nord-Ouest du pays sont venus en transhumance et ont envahi le ranch d'embouche que nous dirigeons. Ils ont investi aussi la région de Damara à 90 km de Bangui qui a été délimitée comme couloir de passage des zébus de commerce venant du Tchad. Des dangers de contamination étaient imminents. Lors du refoulement de ces éleveurs, il y a eu un accrochage avec la force de l'ordre occasionnant des blessés graves. Il a fallu

une intervention énergique et des arrestations pour remettre tout dans l'ordre. Une réunion urgente du comité directeur de l'ANEC suivie de l'Assemblée Générale de ladite association adopta une résolution : chaque année à date fixe, il sera prévu une réunion regroupant tous les éleveurs. Les zones des transhumances seront délimitées à cette occasion. Les dates limites de départ et de retour seront fixées en même temps.

Un contrôle strict sera fait à la fin de la transhumance. Les éleveurs qui n'auront pas rejoint leur zone seront obligés de payer une amende à fixer.

Contre les éleveurs récalcitrants qui sortiraient des limites de leur zone et refuseraient d'y retourner, il sera fait appel à l'aide de la force publique pour les ramener à la raison.

Toutes ces mesures de dissuasions témoignent de la volonté des autorités de l'élevage de revenir sur les anciennes règles de la transhumance qui aient pour avantage de préserver le patrimoine pastoral et permettre l'utilisation rationnelle des parcours.

D - AMELIORATION DE LA COMMERCIALISATION DU BETAIL ET DE LA VIANDE :

La commercialisation est une phase importante de la spéculation de l'élevage. Il faudra examiner la question sur toute son étendue, c'est-à-dire, depuis l'éleveur à la production, jusqu'au boucher à la consommation et dégager les règlements permettant de sauvegarder les intérêts de chacune des parties concernées.

1 - Au niveau des éleveurs :

L'éleveur traditionnel Bororo est très sobre. Il ne vit pas dans un grand luxe, et ne voit pas souvent l'intérêt de vendre ses boeufs. S'il se débarrasse d'une vieille vache ou d'une vache stérile, c'est surtout pour s'assurer son minimum vital. Par contre, on rencontre de plus en plus de jeunes Bororos, tentés par l'alcool ou les bijoux, vendre une bonne partie de leur troupeau. Il faudra donc petit à petit éduquer l'éleveur dans le sens d'un élevage de

marché qui contactent les bouchers et essaient de placer les boeufs le plus rapidement possible.

Le mode de rémunération de tout ce monde est complexe, mais il est certain qu'il se répercute sur le prix d'achat du boeuf.

Certains commerçants malhonnêtes sans licence profitent souvent de la carte professionnelle de frères ou de parents pour se livrer au commerce à bétail.

La solution de ce problème se trouve dans la création du marché à bétail. S'il existe un marché bien organisé où sont admis uniquement les commerçants détenteurs de carte professionnelle en règle, contrôlée par le service de l'élevage pendant les jours de marché définis, on aurait un premier point de solution. Certains préconisent la prise du commerce à bétail par la Société d'Etat de Gestion des Abattoirs. Connaissant les résultats que cette expérience a valu à la Société d'Exploitation des Ressources d'origine animale du Sénégal (SERAS), nous émettons des doutes quant à l'efficacité de ce système.

3 - Au niveau des bouchers :

Nous avons vu qu'il y avait un nombre impressionnant de bouchers dont les activités sont très inégales. Il faudra arriver à réglementer la profession en tendant à :

1. la suppression^{de} l'achat de bétail à crédit.
2. La limitation des achats sur le marché aux seuls bouchers grossistes, les bouchers moyens et petits se ravitaillent en achetant les carcasses à la cheville.
3. La création d'une garantie sous forme d'assurance par exemple contre les saisies.
4. Attacher tous les garçons commis, aides et revendeurs d'occasion au service d'un boucher ou à un employeur public (la mairie ou la SEGA).

Un effort particulier doit être fait pour l'amélioration des abattoirs de provinces en prévoyant un hangar avec une aire cimentée et des crochets de suspension.

Les étales doivent présenter un minimum d'hygiène. Elles doivent être propres, recouvertes de grillage afin d'empêcher les mouches d'envahir les morceaux de viandes.

4 - Au niveau des autorités de la société et de l'Etat :

Les exportations sont le fait de certains commerçants recherchant tout naturellement le maximum de bénéfices, alors que l'Empire n'arrive pas encore à satisfaire ses besoins en viande, qu'il en importe du Tchad. Il doit réduire au maximum ses exportations.

Les autorités Centrafricaines doivent dans le cadre de la commission mixte Centrafricano-Tchadienne, négocier un accord d'importation de bétail, envisager la création de marchés à bétail frontaliers installés sur le territoire tchadien, tout en contrôlant le déroulement des transactions.

Mettre en application l'accord de commercialisation déjà signé avec le Soudan pour augmenter la quantité d'animaux de boucherie.

Encourager et renforcer les actions de développement de l'élevage dans le cadre de la politique générale de développement par l'octroi de crédits agricoles destinés à l'élevage.

Au niveau de l'approvisionnement, les autorités préfectorales doivent faciliter l'acheminement du bétail à destination soit de Bangui, soit des autres centres.

Mettre en place des brigades de répression des abattages clandestins.

Toutes ces mesures finiront par assainir le marché du bétail et de la viande. Sur cette base, des propositions de lois réalistes réglementant tout le circuit satisferont les intérêts aussi bien des producteurs que des consommateurs.

5 - Les ranchs d'embouche :

Les périodes de début de saison sèche sont souvent des périodes de soudure, très difficiles pour l'approvisionnement en bétail de boucherie en Empire Centrafricain. Les commerçants doivent aller très loin, à la recherche des éleveurs pour acheter les animaux.

Quand l'éleveur Boroma a vendu ses vaches, vieilles ou stériles, avant d'aller en transhumance, il est souvent difficile de le voir en vendre d'autres. Les commerçants éprouvent énormément de difficultés. Certains préfèrent suspendre leurs activités en attendant la bonne saison, surtout que généralement, ces commerçants exercent d'autres activités.

Les trajets de convoi du Tchad sont longs et les tracasseries avec les autorités des régions traversées nombreuses. Pour toutes ces raisons, le bétail fait souvent défaut sur le marché, la viande manque dans les boutiques. C'est la grande pénurie des mois de janvier-février dans les grands centres de consommation. Les autorités de l'élevage se sont penchées sur les problèmes et ont adopté la même solution que la "fourmi de La Fontaine".

La création d'un ranch d'embouche aux alentours de Bangui.

Ce ranch jouera un rôle de stock régulateur. Pendant la bonne saison, il sera procédé à l'achat de boeufs d'embouche qui seront engraisés. A la période critique, ces boeufs seront livrés à l'abattoir. Ils pourront ainsi non seulement satisfaire les besoins de consommation, mais aussi mettre un terme aux spéculations faites pendant cette période. Il reste à trouver la forme et la structure à donner à ce ranch d'embouche. En trouver une source de financement ou favoriser l'installation de ranchs privés.

CHAPITRE II - LES OBJECTIFS A MOYEN TERME

A - IMPLANTATION D'UNE USINE D'ALIMENTS A BETAIL :

Depuis 1975, il existe trois ateliers qui assurent la fabrication d'aliment du bétail, pour la plupart installés à Bangui et sont la propriété d'entreprises privées sauf celle du service d'élevage. Un autre atelier est installé à l'Institut Universitaire Agronomique de M'Baiki.

Pour l'année 1975, la production d'aliments à bétail estimée en tonnes est donnée dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU N° 20 : Production en tonnes d'aliments des ateliers de préparation d'aliments du bétail.

| (DESIGNATION | : SERVICE D'ELE- | : LEMOINE | : COLOMBE | : TOTAL |) |
|---------------|------------------|--------------|--------------|---------------|---|
| (----- | : VAGE | :----- | :----- | :----- |) |
| (Volailles | : 210 | : 700 | : 480 | : 1390 |) |
| (Porcs | : 5 | : - | : 300 | : 305 |) |
| (Lapins | : 2 | : - | : - | : 2 |) |
| (TOTAL | : <u>217</u> | : <u>700</u> | : <u>780</u> | : <u>1697</u> |) |
| (| : | : | : | : |) |

Source : Enquête BEC 1975 DAYO -

1 - L'atelier du service de l'élevage :

Installé à côté de l'ancien abattoir de Bangui, il dispose d'un broyeur mélangeur, d'une capacité de 1,5 tonne. Il sert surtout à broyer les aliments des éleveurs qui le sollicitent. Ceux-ci apportent les matières premières, l'atelier broie et mélange suivant une vieille formule établie dans les années 1960.

Cet aliment préparé est souvent bon pour les animaux si l'éleveur averti apporte les compléments nécessaires et en surveille la fabrication. Il n'est pas rare que les ouvriers soutirent un peu de maïs et de mil pour les revendre. Le mauvais traitement de certains éléments entraînent souvent dans les élevages des accidents aux conséquences fâcheuses. En 1977, environ 150 éleveurs ont apporté régulièrement leurs aliments dans cet atelier.

2 - L'atelier Lemoine :

C'est le plus ancien ; il a une capacité de 1500 tonnes. Il est largement sous-employé et s'adresse à une clientèle d'aviculteurs. Malgré la forte demande en aliments, cette usine n'arrive pas à satisfaire les clients d'une façon régulière, faute de matières premières.

Les formules alimentaires, élégantes et correctes, généralement établies par des établissements spécialisés d'Europe à partir des produits et sous-produits beaux, ne sont malheureusement pas respectées. Dès qu'il manque un produit, on en met un autre sans réajuster la formule. Nous avons parfois vu des additions de produits indigestes pour les animaux auxquels l'aliment est destiné.

Les conséquences ont été déjà signalées pour les poulets dans les problèmes de l'aviculture.

Le prix de l'aliment ainsi préparé est de 65 frs le kilogramme.

3 - La colombe :

C'est l'atelier le plus récent, le mieux équipé. Sa production ravitaille surtout sa propre ferme. De ce fait, un soin particulier est mis dans la fabrication des aliments à partir d'une formule assez correcte.

Nous avons expérimenté l'aliment démarrage de poulets de chair, celui-ci permet un bon emplumement, un bon démarrage des poussins qui sont forts et agiles. Cet aliment coûte 80 frs le kilogramme.

Pour un développement de l'aviculture et du petit bétail, il est indispensable d'avoir une usine de plus forte capacité. Il commence à se créer autour de Bangui, des ranchs d'embouche et même des clubs hippiques. Toutes ces installations auront des besoins d'aliments d'où la nécessité de créer cette usine. Un projet a été préparé par le bureau d'étude à partir des matériels stockés après

la réforme agraire qui demeurent non utilisés.

4 - Projet implantation d'une usine d'aliments de bétail :

L'objectif visé dans la création de cette usine est de fournir aux éleveurs de Bangui et de la région, après sa 6e année de fonctionnement 2900 tonnes d'aliments équilibrés permettant l'élevage annuel de 25 000 poules pondeuses, 145 000 poulets de chair et 2000 porcs.

Cette activité apportera sur le marché, en plus des poulets de chair, 25 000 poulets de réforme et environ 6 millions d'oeufs. La viande ainsi produite représentera 3000 tonnes. L'usine contribuera à doubler la production de poulets de chair et d'oeufs de la région. Le prix unitaire moyen du kilogramme d'aliment est fixé à 63 frs. L'étude conclut un taux de rentabilité interne de 26 pour 100 (sur 20 ans).

Cette usine a ainsi l'ambition :

- de maintenir un prix acceptable de la viande de poulet, de porcs et des oeufs tout en augmentant la production.
- De rentabiliser les investissements déjà consentis pour l'aviculture et l'élevage porcin.
- De créer des emplois et des élevages nouveaux résorbant partiellement le sous-emploi du personnel de l'élevage.
- De contribuer à la résorption des excédents céréaliers du pays.
- De valoriser les produits et sous-produits agro-industriels : sang, viandes saisies, contenu de panse, dreches de brasserie, tourteaux d'arachides et de coton qu'on a tendance à négliger en ce moment.

Cette création d'usine est une bonne idée dans ses principes. L'on ne peut parler de développement de l'élevage sans cerner les deux problèmes-clefs : l'alimentation et la santé des animaux. Il reste toujours un point, le financement de l'usine sans quoi, tous ces projets resteront vœux pieux. Pour nous, une seule solution que nous avons déjà suggérée : créer une Coopérative des Aviculteurs

qui soit par ses cotisations, soit par un crédit bancaire national pourra financer le fonctionnement de cette usine dont la création se justifie amplement, et la rentabilité assurée.

B - RELANCE DE LA FERME-LAITERIE DE SARKI :

La ferme de Sarki, comprend une laiterie et une exploitation de porc. Dans la Préfecture de l'Ouhame-Pendé, dans une région vallonnée occupée par les pasteurs Foulbés, elle est située à 1000 m d'altitude. Cette ferme existe depuis plus de 15 ans, elle était la propriété privée des frères chandeurge qui l'ont légué à l'Etat Centrafricain.

En 1962, les achats ont porté sur 365 526 litres de lait, qui ont donné 13 277 kg de beurre, 21 300 kg de fromage et 1050 litres de crème.

Les prix étaient compétitifs sur le marché de Bangui avec les produits importés de France :

| | | |
|------------------|---------|-----------------------------|
| Beurre Sarki | 100 frs | le paquet de 250 grs |
| Beurre Claudel | 160 frs | le paquet de 250 grs |
| Beurre Forza | 150 frs | le paquet de 250 grs |
| Fromage Sarki | 90 frs | la pièce de 225 grs |
| Fromage "chèvre" | | |
| 50 % | 190 frs | la pièce de 210 grs |
| Camembert 40 % | 155 frs | la boîte d'environ 220 grs. |
| Camembert 45 % | 200 frs | la boîte d'environ 220 grs. |

Mais il y a 7 ans, la ferme connaissait des difficultés énormes. L'apport en lait était irrégulier et insuffisant par suite de la dégradation du pâturage environnant, tous les éleveurs commençaient à quitter la région. La qualité du lait apporté était parfois médiocre : lait mouillé pour en augmenter la quantité et gonfler les bénéfices, lait partiellement écrémé.

La mauvaise gestion de la ferme par l'Office National de Commercialisation des Produits Agricoles a mis la ferme en difficultés

financières : pas de fonds de roulement, pas de moyens pour entretenir les machines et les véhicules.

Face à ces difficultés, la laiterie a fermé ses portes depuis. Mais compte tenu de sa valeur et du rôle économique et social qu'elle peut jouer, le Gouvernement insiste pour la remettre en fonctionnement.

1 - Situation actuelle :

L'héritage de Sarki est immense, c'est un acquis important qui peut servir de base de départ pour la relance de la ferme. Nous citerons :

Bâtiments

- 4 porcheries dont certaines sont en ruine et méritent d'être réaménagées.
- 1 laiterie et ses annexes.
- 1 garage.
- Des bureaux.
- Des maisons d'habitation.

Matériels :

- 5 cuves à sérum.
- 2 pompes électriques.
- 2 groupes électrogènes.
- 2 groupes compresseurs.
- 1 chaudière bloc therme.
- 1 pasteurisateur à plaques.
- 2 écreumeuses.
- 1 baratte malaxeur.
- 1 moule à beurre.

Infrastructures :

- 1 piste d'atterrissage de longueur 800 m, de largeur 30 m permet le trafic de petits avions.
- 1 piste carrossable de 4 km relie la ferme à la route nationale

2 - Projet de relance de la ferme :

"Sarki doit revivre" disait un jour le Premier Ministre dans un discours sur les produits agricoles.

Les produits fournis par cette ferme sont d'excellentes qualités pour quoi ne développeraient-on pas ces activités ? Là encore, on se heurte aux problèmes de financement.

D'après une étude EURO PREDE sur la laiterie, les investissements étaient de l'ordre de 12 445 850 frs en 1964, ils se décomposent en bâtiments, équipement et matériel de transport. Mais le compte prévisionnel d'exploitation conclut à un déficit permanent. Il faudra faire un élevage de porc pour valoriser les sous-produits, faire une petite industrie adjacente de conserves de porc par salaison et fumage de façon artisanale pour améliorer la rentabilité. Il est donc nécessaire que l'Etat intervienne par une subvention à la laiterie, aucune source n'ayant accepté jusqu'à présent de la financer.

Malgré tout, les autorités ont senti la nécessité de relancer cette expérience d'intérêt national car :

- elle contribue à la sédentarisation des pasteurs nomades de la zone Occidentale.
- Elle augmente de manière substantielle les revenus monétaires des éleveurs de la région.
- Elle réduit le déficit de la balance commerciale si les produits Sarki parviennent à se substituer en partie à ceux d'importation.
- Elle favorise le développement de l'élevage du porc dans la région.

Nous pensons que tous ces avantages frappent et nous renforcent dans l'idée de faire revivre Sarki, et cela d'autant plus qu'en dehors de cette unité, toute la production de l'élevage bovin est axé sur la viande.

C - LA RECHERCHE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE :

Avec le départ des vétérinaires expatriés en 1970, tout programme de recherches zootechniques et vétérinaires a cessé, faute de personnel, de moyens matériels et financiers. Aucun effort n'a été fait pour sauvegarder les acquis.

Les jeunes vétérinaires Centrafricains, diplômés ne trouvent aucun milieu scientifique pour leur permettre d'évoluer et de s'exprimer. Les revues scientifiques et vétérinaires font défaut. Aucune bibliothèque digne de ce nom n'existe. Dans son coin de province le jeune vétérinaire tombe vite dans la routine de son travail : déparasitage, vaccination et administration. Nous devons songer à donner des spécialisations valables à nos vétérinaires. Parmi les priorités, figurent l'agrostologie, la zootechnie et le laboratoire. A l'heure actuelle, tous les projets nécessitent au moins une étude en ces domaines et nous faisons constamment appel aux spécialistes étrangers, ce qui nous coûte assez cher. Nous n'attendrons donc pas les projets pour faire ces études agrostologiques ou zootechniques. Si nous avons insisté longuement sur une nouvelle structure de l'élevage, c'est aussi dans le but de créer à long terme le cadre propice à la recherche.

LES PROGRAMMES DE RECHERCHES ZOOTECHNIQUES ET VETERINAIRES -

Le sujet est vaste et intéressant, nous ne ferons qu'énumérer les possibilités offertes en tenant compte des moyens dont dispose le pays à l'heure actuelle et des objectifs que nous visons.

1 - Recherches vétérinaires :

a) L'étude des variétés de tiques des animaux domestiques en Empire Centrafricain :

Que ce soient les bovins ou les animaux de compagnie, les tiques constituent pour ces animaux un fléau. Nos expériences à la clinique nous montrent une à deux mortalités de chiens par mois dues à la piroplasmose, maladie due à un hémoparasite transmis par les tiques.

L'importance des bains détiqueurs et des quantités d'ixodicides utilisées chaque année en témoignent chez le bétail.

b) L'efficacité de certains produits nouveaux sur les parasites internes :

A la clinique vétérinaire, nous enregistrons en moyenne 90 cas de parasites internes (ankylostomes-Ascaridose Tenia) par mois. Nous sommes souvent démunis de produits vétérinaires, et nous utilisons les produits de médecine humaine. Certains donnent de bons résultats, d'autres pas.

Généralement, les représentants de firmes pharmaceutiques vétérinaires sillonnent le pays et lancent des slogans sur de nouveaux produits qu'il serait bon d'expérimenter dans nos régions avant de les accepter.

c) L'importance de la tuberculose animale et ses relations avec la maladie chez l'homme :

La tuberculose bovine existe, surtout dans la zone Orientale et, dans cette zone la maladie est rencontrée aussi bien chez les éleveurs Bororos que chez les animaux.

d) Les glossines : répartition géographique et lutte
Les différentes variétés de trypanosomes en Empire Centrafricain.

Cette étude déjà commencée par l'IEMVT, doit être poursuivie.

2 - Recherches zootechniques :

a) La sélection du bétail baoulé :

La race Baoulé est certainement tout à fait adaptée au milieu et aux cultivateurs qui doivent l'accueillir. Il est donc souhaitable et parfaitement justifié de penser dès maintenant à sauvegarder ce patrimoine génétique, à créer un noyau d'animaux de très bonne conformation. Le travail devrait être conduit à la fois en station et sur le terrain, en commençant par une zone choisie

comme "berceau de race" en fonction de la qualité des animaux qui s'y trouvent déjà. La région de Bossembélé semble la plus apte à jouer ce rôle.

b) La création d'un métis NDama-Bororo :

En zone indemne de trypanosomiase, le bétail le mieux adapté au milieu est assurément le zébu Bororo. Malgré les nombreuses critiques, c'est un animal de très grand format, robuste, donnant des carcasses très lourdes. Les pasteurs ont tendance à croiser le zébu Bororo avec le zébu Foulbé de l'Adamaoua, ce qui améliore la conformation et peut-être la production de lait. Mais ceci ne résoud pas le problème de la résistance aux trypanosomiasés. Il faut créer un animal possédant du sang NDama, qui permettra de satisfaire les besoins de la culture attelée et qui pourrait être exploité par les pasteurs occupant des zones où la présence des glossines ne permet pas au bétail zébu pur de se développer.

c) L'inventaire et analyse des produits et sous-produits agro-industriels utilisables dans l'alimentation du bétail :

Puisqu'il est question de créer une usine d'aliment à bétail, il importe, de procéder à l'inventaire des matières premières qu'on peut trouver dans les régions et suivant les saisons pour alimenter cette usine.

Après ce répertoire, analyser ces produits afin de les utiliser pour constituer des formules alimentaires correspondant aux animaux et utilisant les produits les moins chers.

Ce programme, très modeste, ne sera qu'un début. Lorsque l'élevage sera bien structuré et fonctionnera convenablement, on pourra alors avec davantage de cadres élaborer des programmes plus complexes.

CHAPITRE III - LES OBJECTIFS A LONG TERME :

Une stratégie de développement à long terme de l'élevage Centrafricain devrait avoir pour principaux objectifs : la satisfaction complète des besoins du pays et l'amélioration des conditions de vie des éleveurs.

A - LA SATISFACTION COMPLETE DES BESOINS DU PAYS EN MATIERE DE VIANDE :

Ces objectifs ne pourront être atteints qu'en augmentant la production et en éliminant les facteurs qui la limitent.

Pour accroître la production, il est possible d'intervenir sur deux facteurs : l'effectif du troupeau et le taux d'exploitation.

Nous avons vu que le rythme de développement est de 3 pour 100 la production suivant la même évolution augmentera en 10 ans d'environ 34 pour 100. Le taux d'exploitation du cheptel bovin étant de 11 pour 100.

Le rendement du troupeau est faible. Les facteurs limitants ne sont rien d'autre que les conditions sanitaires et les menaces des grandes endémies. Il faudra donc arriver à maîtriser ces facteurs. Cela nous permettra de sauvegarder puis d'accroître les effectifs.

Par la recherche zootechnique et vétérinaire, nous pourrions améliorer la production par des apports nouveaux, dûs à la création de nouvelles races et à l'amélioration des races existantes.

B - L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES ELEVEURS et du reste de la population -

L'élevage n'est pas une fin en soi, mais un moyen comme l'agriculture et les autres activités économiques pour parvenir à un mieux être.

L'élevage par sa production devra aboutir à l'amélioration des conditions de vie des éleveurs. Faire en sorte que le Bcroro puisse vivre dans des conditions favorables d'épanouissement intellectuel et matériel, que chaque Centrafricain qui fait l'élevage du petit bétail ou de la volaille voit sa vie améliorée par les fruits

de sa production qu'il puisse adhérer aux mêmes conditions de vie que tout le monde, sera la finalité de l'élevage Centrafricain.

La comparaison de revenu fait au début de ce travail montre que l'éleveur n'est pas défavorisé par rapport au cultivateur, mais les deux doivent espérer augmenter leur niveau de vie.

Le tableau numéro 21 fourni par l'OMS indique les quantités de protéines consommées dans certains pays africains.

TABLEAU N°21 : Bilan des disponibilités alimentaires -

| (Pays | : Protéines (C) 1961 | : Total 1970 | : Protéines d'origine animale le sur l'une des deux années) |
|-----------------|----------------------|--------------|---|
| (ANGOLA | : 39,9 | : 39,9 | : 9,4 |
| (BENIN | : 55,5 | : 55,2 | : 8,0 |
| (BURUNDI | : 47,0 | : 61,0 | : 4,1 |
| (CAMEROUN | : 58,9 | : 58,9 | : 10,8 |
| (CONGO | : 39,8 | : 39,8 | : 16,0 |
| (COTE-D'IVOIRE | : 52,2 | : 60,3 | : 12,9 |
| (E.C.A. | : 51 | : 55,7 | : 27,2 |

Source : O.M.S.

L'examen de ce tableau montre que l'Empire Centrafricain est l'un des pays où la consommation totale de protéines a augmenté de 1961 à 1970 d'une façon notable, y compris les protéines d'origine animale.

Cela prouve que l'Empire fait un effort dans la couverture de ses besoins en matière protéique.

L'étude que nous venons de faire de l'élevage Centrafricain montre que des progrès encore plus appréciables peuvent être faits.

C O N C L U S I O N

II O N C L U S I O N S

L'Empire Centrafricain, situé au coeur de l'Afrique est un pays enclavé. Malgré l'immense étendue de ses savanes et les grandes forêts qui le couvrent, sa vocation pastorale se trouve limitée.

Le troupeau bovin comptant 900 000 têtes de bétail, est entièrement entre les mains de pasteurs Bororos qui le gèrent comme un patrimoine, une richesse, sans esprit de spéculation.

Le rythme de croissance de ce cheptel bovin est de 3 pour 100. Sa productivité est estimée à 14 pour 100 environ avec un taux d'exploitation de 11 pour 100. Les résultats de l'exploitation du cheptel Bororo sont donc assez faibles. La mortalité des veaux est élevée : 35 pour 100. Le taux de fécondité est bas : 60 pour 100 et l'accroissement pondéral ne dépasse pas 60 kg par an. La production de lait destinée à la consommation humaine n'excède pas 150 kg par an et par vache en lactation.

Sur cette base, une famille Bororo type, composée de 6 personnes, obtient un revenu monétaire net de 143 000 Frs, soit 24 000 Frs par personne. Si l'on inclut l'auto-consommation et le croît du troupeau de 43 500 Frs cela conduit à un revenu monétaire total moyen de 67 500 Frs par éleveur. Ces revenus sont voisins de ceux obtenus par les agriculteurs-sédentaires. Donc l'éleveur n'est pas défavorisé par rapport à l'agriculteur. Mais il faut continuer à chercher à augmenter son revenu. C'est dans cette perspective que l'élevage doit se développer davantage.

Cet élevage fournit 100 000 têtes de bovins Centrafricains abattues chaque année, soit 20 000 tonnes de viande et d'abats qui

permettent de couvrir presque les trois quarts de la consommation nationale actuelle qui est de 27 000 tonnes. Les 7000 tonnes supplémentaires sont fournies en grande partie par l'importation des zébus tchadiens et dans une faible mesure par les boeufs du Soudan. La consommation annuelle moyenne totale de viande par habitant serait de 25 kg dont 15 kg de viande de boeuf. Cette quantité est très mal répartie suivant les régions et leurs capacités financières.

Le commerce du bétail et de la viande, en l'absence de lois adaptées, connaît un désordre qui se répercute sur le ravitaillement des grands centres surtout en période de soudure.

L'élevage des bovins trypanotolérants, s'il était bien conçu et bien mené, pourrait faire l'avenir pastoral du pays, mais ce patrimoine, constitué à grands frais, va actuellement à la dérive, faute de projets précis pour le soutenir. L'état sanitaire du cheptel se maintient dans un équilibre précaire, soutenu par les deux projets FAO à l'Ouest et FED à l'Est.

Le manque de moyens matériels et financiers de l'élevage, l'absence de recherches zootechniques et vétérinaires, l'insuffisance de cadres supérieurs nationaux, empêchent un développement harmonieux de l'élevage Centrafricain. Tant et si bien que la valeur totale du cheptel est estimée à 2 milliards de francs, soit seulement 4 pour 100 du PNB.

L'élevage des ovins et des caprins demeurent toujours un élevage de case. Faute de programme national précis, l'exploitation des 700 000 moutons et chèvres ne permettra pas à cet élevage de jouer son rôle de complément de protéine, sauf dans le cas de l'autoconsommation.

L'élevage des porcs et l'aviculture connaissent des difficultés d'ordre sanitaire. Ils cherchent à sortir du système traditionnel pour se tourner vers un élevage industriel.

L'apiculture et la sériciculture ne connaissent pas encore un développement réel. Elles présentent des potentialités énormes qui demandent à être exploitées.

Compte tenu de cette analyse, nous pouvons affirmer que l'élevage Centrafricain peut encore se développer. Pour cela, il faut : restructurer le service, mettre en place les lois et règlements capables de donner un cadre adéquat dans lequel l'élevage pourra se développer.

En effet, la carte régionale de l'Afrique Centrale laisse entrevoir un avenir brillant pour l'élevage de l'Empire Centrafricain avec :

- Au Nord, une zone sahélo-soudanienne couvrant une grande partie de l'Empire Centrafricain.

- Au Sud, la zone équatoriale recouvre le Gabon, le Zaïre, le Congo et une partie du Sud Cameroun. Les possibilités de l'élevage se trouvent limitées par les grandes forêts et l'existence des glossines. Seul le Tchad possède un élevage de dimension importante lui permettant d'exporter du bétail et de la viande dans les pays voisins ; les autres pays sont plus ou moins déficitaires en bétail et en viande. Le Zaïre constitue en outre, un ensemble très particulier en raison de l'importance de son marché intérieur et de la faiblesse relative de sa production, répartie sur trois zones très éloignées les unes des autres.

L'Empire Centrafricain au-delà de la satisfaction de sa consommation intérieure qu'il peut atteindre au bout d'un effort, peut servir de véritable plaque tournante à ce commerce de la viande et du bétail.

Non seulement l'Empire Centrafricain peut développer les effectifs de ses troupeaux et améliorer leur exploitation, mais il peut aussi en raison des facilités qu'offre le fleuve, devenir un important centre d'embauche en achetant du bétail maigre au Tchad et

en le revendant après finition au Congo, au Gabon et au Zaïre.

Les possibilités ne manquent donc pas à l'élevage Centrafricain, il faut que les pouvoirs publics fassent confiance à ce secteur économique en lui fournissant les moyens qui lui permettront de s'épanouir, en exploitant toutes ses potentialités.

BIBLIOGRAPHIE

I - OUVRAGES ET PUBLICATIONS -

1. AUDRU (J.) : *Assainissement d'une zone d'élevage à Bambari et ranch de métissage.*
Rapport sur le projet - Bruxelles 1969.
2. AUDRU (J.) - BOUDET (G.) : *Pâturage de la zone Sud de la R.C.A.*
Rapport IEMVT - Juin 1964.
3. BAUD (I.) : *Eléments pour la préparation d'une alimentation artificielle chez le ver à soie (B. Mori L.) .*
Institut National de la Recherche Agronomique. Alès - France 1954.
4. BOGANDA (B.) : *Enfin, on décolonise !*
Revue - Presses de l'Imprimerie Centrale d'Afrique -
Brazzaville 1957.
5. BOUDET (G.) : *Manuel sur les pâturages tropicaux et les cultures fourragères.*
Manuel IEMVT - Paris 1975 (4).
6. CORNEVIN (R.) : *L'Afrique Noire de 1919 à nos jours.*
Livre - Presses Universitaires de France - Paris 1973.
7. CORNEVIN (R.M.) : *Histoire de l'Afrique. Des origines à la deuxième guerre mondiale.*
Livre - Payot - Paris 1964 (158) 3e édition.
8. DONNET (N.) - LE BORGNE (J.F.) - PIERMAY (J.L.) :
Géographie de la République Centrafricaine.
Livre - Hatier - Paris 1975.
9. DULAU (M.) : *Mission d'études sur l'enseignement agricole en République Centrafricaine.*
Rapport - Paris 1975.
10. FRANCE ILLUSTRATION : *Le monde illustré.*
Revue - Paris 1950 - (243).
11. KALCK (P.) : *La République Centrafricaine.*
Encyclopédie - Berger-Levrault - Paris 1971. Page 20 à 33.

12. LACROUTS (M.) - SARNICGUET (J.) - TYC (J.) :
Le cheptel bovin de la République Centrafricaine. Production, Commercialisation, Perspective d'avenir.
Rapport - Paris 1967.
 13. PEYRE DE FABREGUES : *Dégradation des pâturages naturels dans l'Ouest Centrafricain.*
Rapport IEMVT - Paris 1975, page 12 et 27.
 14. POULOUGOU (A.) : *Valeur bromatologique et exploitation des pâturages en République Centrafricaine.*
Thèse Lyon 1971.
 15. PROVOST (J.) : *Problèmes actuels de la Recherche Vétérinaire et Zootechnique en R.C.A.*
Rapport de mission IEMVT - Paris 1975.
 16. RIVIERE (R.) : *Manuel d'alimentation des ruminants domestiques en milieu tropical.*
Manuel IEMVT - Paris 1977 (9).
 17. SERRES (H.) : *Précis d'élevage du porc en zone tropicale.*
Manuel IEMVT - Paris 1973 (7).
-

II - RAPPORTS -

1. AGROTEC : *Assainissement et aménagement d'une zone d'élevage à Bambari.*
Rapport annuel - Rome 1976-1977.
 2. AGROTEC : *Projet de développement intégré de l'élevage dans les Préfectures de la Ouaka et de la Basse-Kotto.*
Rapport de synthèse - Rome Janvier 1978.
 3. Banque Internationale pour la Reconstitution et le Développement (B.I.R.D.) :
Projet de développement de l'élevage.
Rapport de préparation - Abidjan 1977 - 1
 4. Banque Internationale pour la Reconstitution et le Développement (B.I.R.D.) :
Projet de développement de l'élevage.
Rapport annexe - Abidjan 1977 - 2
 5. Bureau d'Etudes et de Coordination (Ministère de l'Agriculture) :
Implantation d'une usine d'aliments du bétail à Bangui.
Rapport Bangui - Janvier 1978.
 6. Bureau d'Etudes et de Coordination (Ministère de l'Agriculture) :
Requête au Fonds d'Aide et de Coopération Français pour une assistance bilatérale.
Rapport Bangui - Octobre 1977.
 7. Bureau d'Etudes et de Coordination (Ministère de l'Agriculture) :
Projet de développement de l'Aviculture et de l'élevage des porcins à Bangui.
Rapport Bangui - Décembre 1977.
 8. Bureau d'Etudes et de Coordination (Ministère de l'Agriculture) :
Projet de relance de la culture attelée dans le Nord.
Rapport Bangui - Janvier 1978 - annexe V p. 2, annexe VI p. 65 et 68.
 9. Bureau d'Etudes et de Coordination (Ministère de l'Agriculture) :
Prolongation du Projet : "Assainissement et aménagement d'une zone d'élevage à Bambari".
Rapport AGROTEC revu et remanié - Bangui - Juillet 1978.
-

10. *Centre Sericicole de la Landja : Rapport annuel d'activité.*
Rapport Bangui 1966.
 11. *Direction de l'élevage : Projet d'études des possibilités séricicoles en RCA.*
Projet - Bangui 1969-1970.
 12. *Direction de l'élevage : Rapport de synthèse d'activité.*
Rapport Bangui de 1966 à 1969.
 13. *Etat-Major de la Défense Nationale (Section Afrique) :*
Etude sur le développement économique de l'Afrique Equatoriale Française.
Rapport Confidentiel - Alger 1948 (168).
 14. *EUROPREDE : Aménagement des pâturages dans l'Ouest Centrafricain.*
Orientations nouvelles de l'élevage bovin.
Rapport IEMVT - Mai-Juin 1976.
 15. *EUROPREDE : Aperçu sur les pâturages des régions d'élevage de la RCA.*
Rapport Bruxelles - Septembre 1964 (1)
 16. *EUROPREDE : Mission d'études en RCA.*
Rapport Bruxelles - Septembre 1964 (2)
 17. *FAO/OMS/OUA : L'alimentation et la nutrition en Afrique.*
Bulletin - Accra 1973. (12)
 18. *Ministère de l'Agriculture : Programme Quinquenal de Développement - secteur élevage.*
Rapport programme Bangui 1978.
 19. *Office de Développement de l'Elevage : Amélioration des pistes d'élevage.*
Dossiers d'Appel d'Offres, Bangui 1968.
 20. *OMS : Aperçu sur l'alimentation et la nutrition dans les pays de la région africaine.*
Bulletin OMS - Brazzaville 1976. 1
 21. *SEDES : Approvisionnement en viande de l'Afrique Centrale.*
Rapport - Paris 1971 tome 1.
-

22. SEDES : *Approvisionnement en viande de l'Afrique Centrale.*
Rapport Paris 1971 - tome II
23. *Service de l'Elevage - Inspection Occidentale :*
Rapports annuels d'activité. Rapports Bouar de 1966 à 1969.
24. *Service de l'élevage - Inspection Occidentale :*
Rapports annuels d'activité. Rapports Bouar de 1972 à 1975.
25. *Service de l'élevage - Inspection Orientale :*
Rapports annuels d'activité. Rapport Bambari de 1966 à 1969.
26. *Service de l'élevage - Inspection Orientale :*
Rapports annuels d'activité. Rapports Bambari de 1972 à 1975.
27. *Service de l'élevage - Inspection Centrale :*
Rapports annuels d'activité . Rapports Bangui de 1966 à 1969.
28. *Service de l'élevage - Inspection Centrale :*
Rapports annuels d'activité. Rapports Bangui de 1972 à 1975.
29. *Société d'Etat de Gestion des Abattoirs (SEGA) : Rapports annuels d'activité.*
Rapports Bangui de 1975 à 1977.
30. *UDEAC - Nations-Unis : Etudes préliminaires à la création d'une communauté économique du bétail et de la viande. Approvisionnement en viande de la RCA. Rapport Bangui 1976.*
31. *UDEAC - Nations-Unis : Etudes préliminaires à la création d'une communauté économique du bétail et de la viande. Les problèmes de santé animale au Tchad, en République Centrafricaine et au Cameroun.*
Rapport Bangui 1976.
32. *UDEAC - Nations-Unis : Etudes préliminaires à la création d'une communauté économique du bétail et de la viande : propositions d'objectifs pour une politique communautaire de l'élevage et esquisse d'un programme d'action.*
Rapport Bangui 1976.

-- T A B L E D E S M A T I E R E S --

| | <u>Pages</u> |
|---|--------------|
| <u>INTRODUCTION</u> : Présentation de l'Empire Centrafricain | |
| A - Histoire. | 1 |
| B - Géographie. | 4 |
| <u>PREMIERE PARTIE</u> : Le Cadre de l'Elevage | |
| Chapitre I : Données générales. | 7 |
| A - Les débuts de l'élevage. | 7 |
| B - Les deux périodes de l'élevage. | 8 |
| C - Les populations autochtones et les mbororos. | 11 |
| Chapitre II : Les zones de l'élevage Centrafricain. | 18 |
| A - La zone Occidentale. | 18 |
| B - La zone Orientale. | 20 |
| C - La zone Centrale. | 23 |
| Chapitre III : L'organisation de l'élevage. | 25 |
| A - Organisation du Ministère de l'agriculture . de l'élevage et du développement rural. | 25 |
| B - Le service de l'élevage et ses objectifs. | 26 |
| C - Les structures connexes de l'élevage. | 28 |
| <u>DEUXIEME PARTIE</u> : La situation actuelle. | |
| Chapitre I : Situation du gros bétail. | 34 |
| A - Le zébu mbororo. | 34 |
| B - Les taurins. | 54 |
| C - Production et commercialisation du gros bétail. | 68 |
| Chapitre II : Situation du petit bétail. | 97 |
| A - L'élevage des ovins et des caprins. | 97 |
| B - L'élevage porcin. | 99 |
| C - L'aviculture. | 102 |
| Chapitre III : L'apiculture et la sériciculture. | 111 |
| A - L'apiculture. | 111 |
| B - La sériciculture | 116 |

| | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| <u>TROISIEME PARTIE : Les perspectives d'avenir.</u> | |
| <i>Chapitre I : Les objectifs à court terme.</i> | 121 |
| A - <i>La restructuration du service de l'élevage.</i> | 121 |
| B - <i>Amélioration de l'infrastructure médico-sanitaire</i> | 123 |
| C - <i>Gestion rationnel des parcours.</i> | 126 |
| D - <i>Amélioration de la commercialisation du bétail et de la viande.</i> | 130 |
| <i>Chapitre II : Les objectifs à moyen terme.</i> | 135 |
| A - <i>Implantation d'une usine d'aliments à bétail.</i> | 135 |
| B - <i>Relance de la ferme-laiterie de Sarki.</i> | 138 |
| C - <i>La recherche zootechnique et vétérinaire.</i> | 141 |
| <i>Chapitre III : Les objectifs à long terme.</i> | 144 |
| A - <i>La satisfaction complète des besoins du pays en matière de viande.</i> | 144 |
| B - <i>L'amélioration des conditons de vie des éleveurs et du reste de la population.</i> | 144 |
| | |
| <i>Conclusion :</i> | 146 |
| | |
| <i>Bibliographie</i> | 150 |

Le Candidat

Vu

LE DIRECTEUR
de l'Ecole Inter-Etats
des Sciences et Médecine
Vétérinaires

LE PROFESSEUR RESPONSABLE
de l'Ecole Inter-Etats des
Sciences et Médecine Vétérinaires

Vu

LE DOYEN
de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie

LE PRESIDENT DU JURY

Vu et permis d'imprimer _____

Dakar, le _____

LE RECTEUR PRESIDENT DU CONSEIL PROVISOIRE DE L'UNIVERSITE